

LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS  
DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Rapport final présenté à la  
Ligue des droits et libertés - Section Québec

Cassandra Harbour

Christophe Tremblay

Étudiants au baccalauréat en sociologie de l'Université Laval

Sous la direction de madame Andrée Fortin

Sous la supervision de monsieur Karl St-Pierre

Avril 2013



LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS  
DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Rapport final présenté à la  
Ligue des droits et libertés - Section Québec



# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

### *Résumé*

En 2012, la dénonciation de la hausse des frais de scolarité, décrétée par le gouvernement libéral, a donné lieu à une importante vague de mobilisation du mouvement étudiant et des sympathisants à la cause étudiante. La contestation qui en a découlé a subi une forte répression de la part des forces policières. Les arrestations massives, la brutalité dont plusieurs manifestants ont été victimes et l'utilisation de mesures disproportionnées furent décriés par plusieurs organismes et groupes civils. À la demande de la Ligue des droits et libertés – Section Québec, cette étude s'est penchée sur les effets psychologiques, sociaux, financiers et politiques que cette répression policière a pu avoir sur les témoins ou les victimes de celle-ci. Il appert que la répression policière a des effets négatifs sur les militants au plan psychologique (crises de panique, stress, cauchemars) et contribue fortement à la rupture du lien de confiance envers l'institution policière et l'institution gouvernementale. De plus, bien qu'elle contribue à démobiliser certains types de militants, elle en pousse d'autres à se radicaliser et pousse également de nouveaux acteurs à se rallier au mouvement par solidarité. La répression policière ne constitue donc pas une stratégie efficace pour les gouvernements. Elle marque également de manière durable les militants qui en sont victimes.

***Image de couverture : 010512***

*Photo prise par Thien V (creative common) disponible sur Flickr.*

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### *Faits saillants*

- La répression policière a particulièrement influencé la représentation et l'opinion que les manifestants se faisaient des policiers et de l'institution policière. La totalité des manifestants rencontrés avaient une vision globalement négative des policiers. Néanmoins chez certains cette vision était plus nuancée.
- Plusieurs éléments entrent en compte dans cette rupture du lien de confiance entre la population et les policiers : le caractère arbitraire des interventions policières et leur manque de cohérence, la discrimination dont les policiers font preuve à l'égard des jeunes, l'utilisation de mesures disproportionnées et l'usage abusif de la force, le manque de respect dû aux citoyens, le manque de neutralité politique, etc.
- Plusieurs participants ont mentionné avoir été profondément ébranlés par la répression policière, ils témoignent d'un sentiment d'insécurité ou d'anxiété en présence des policiers. De plus, l'état émotif décrit par certaines victimes de répression s'apparente à un traumatisme. Ces traumatismes peuvent être révélés par plusieurs symptômes : crises de panique, paranoïa, peur et anxiété sévères en présence de policiers ou face à un stimulus associé aux forces policières, cauchemars, etc.
- Au-delà des cas particuliers et des policiers pris en tant qu'individus, c'est l'institution policière qui est plus particulièrement critiquée par les manifestants. En effet, la police n'est plus considérée par les manifestants comme une institution au service de la population, mais plutôt comme un organe répressif au service du pouvoir établi. Autrement dit c'est la neutralité et l'indépendance politique des services policiers qui est remise en cause.
- Cependant, il importe de noter que, malgré leur vision considérablement négative des forces policières, certains participants croient qu'il doit quand même exister de bons policiers. Pour la plupart des participants, cette notion reste cependant floue. Ils se font une conception « idéale » de ce que devrait être un bon policier.
- Le bon policier serait courtois et ferait preuve de respect à l'égard des citoyens dans ses interventions, il traiterait toutes les catégories de citoyens de manière égale, ferait preuve de neutralité politique et utiliserait la force de manière proportionnée à la situation, etc.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

- De manière plus spécifique : le bon policier devrait être en mesure de coopérer avec les manifestants, faire preuve d'un minimum d'empathie et savoir se retirer d'une intervention à temps lorsqu'il sent qu'il va perdre le contrôle. Pour les participants, bien que les policiers doivent demeurer prêts à intervenir en cas de débordements, ceux-ci devraient rester davantage en retrait, comme c'était le cas lors des manifestations de plus grande envergure.
- Au plan individuel, il semblerait que la répression policière ait bien un effet sur la participation aux manifestations, c'est-à-dire sur le degré de mobilisation du manifestant. Cependant, la répression policière n'a pas un effet nécessaire et homogène sur les manifestants.
- En effet, plusieurs participants qui ont été eux-mêmes victimes d'actes de répression (arrestations, altercations avec la police) ont modifié leur manière de manifester, sont devenus plus prudents, ont davantage sélectionné les manifestations auxquelles ils ont assisté.
- *A contrario*, le fait d'être victime d'arrestations abusives a aussi eu un effet catalyseur sur la mobilisation d'une autre partie des militants. Ces derniers ont augmenté leur participation aux manifestations et leurs idées ou objectifs se sont parfois radicalisés.
- La répression policière a aussi pour effet de générer de la solidarité; elle contribuerait à mobiliser de nouveaux individus qui ne sont peut-être pas touchés directement par la cause défendue par le mouvement, mais qui sont contre la répression policière et la violence. En ce sens, elle ne constituerait pas une stratégie d'endiguement des mouvements sociaux efficace pour les gouvernements.
- Un premier élément qui module l'influence de la répression sur la mobilisation est l'intégration au sein du mouvement. Pour plusieurs participants, le soutien de l'entourage et plus largement la sociabilité, apparaissent être des éléments centraux dans le maintien de la mobilisation. Le soutien d'autres militants permet d'évacuer et de partager ses frustrations et de sécuriser le manifestant. Le fait de côtoyer d'autres militants aurait aussi un effet d'émulation en fournissant un incitatif supplémentaire à aller manifester ou une plus-value qui enrichit l'expérience militante.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

- Le second élément qui module l'influence de la répression est le rapport à la confrontation. Spontanément, la plupart des participants se positionnaient eux-mêmes par rapport à la confrontation directe avec les policiers et aux types d'actions qu'ils étaient prêts à poser en contexte de manifestation. Bref, alors que certains participants privilégient la combativité, d'autres préconisent la prudence.

### Quatre types de militants/sympathisants ont été identifiés selon leur intégration au sein du mouvement étudiant et leur rapport à la confrontation :

- Les **galvanisés** sont très intégrés au sein du mouvement étudiant : ce sont des membres actifs dans diverses associations, ils ont plusieurs amis militants et cumulent généralement une longue expérience militante. Ils présentent également une attitude plus «combative» et tendent à être plus favorables aux tactiques militantes «dérangeantes» comme la confrontation avec les policiers et l'entrave à la voie publique. Il s'agit du type de militant le plus susceptible de se mobiliser davantage après avoir vécu ou avoir été témoin d'épisodes de répression, voire de se "radicaliser".
- Les **précautionneux** sont intégrés au sein du mouvement, et se sentent interpellés par les enjeux de la cause étudiante, mais n'adoptent pas une attitude "combative". Ils disent souvent ne pas vouloir aller au front et ne pas se sentir en sécurité en présence des policiers. La répression policière aurait un effet plus mitigé sur leur participation. En effet, bien qu'ils continuent de manifester par principe, ils auraient moins de plaisir à prendre part aux manifestations.
- Les **nouveaux convertis** sont particulièrement sensibles à la question de la brutalité policière. D'ailleurs, pour plusieurs d'entre eux, la répression policière constitue le motif premier de leur participation au mouvement étudiant. Les nouveaux convertis sont souvent des travailleurs, plus âgés et non-étudiants. Bien qu'ils puissent être relativement «combatifs» au moment de leur mobilisation, leur moins grand ancrage au sein des structures formelles du mouvement étudiant semble rendre plus fragile leur mobilisation après qu'ils aient vécu un épisode de répression.
- Les **critiques** conservent une distance par rapport aux associations étudiantes et voient le radicalisme d'un œil critique. Lors des manifestations, ces derniers demeurent prudents et évitent les arrestations. Ils disent avoir vécu une certaine désillusion par rapport au mouvement et remettent parfois en question l'efficacité des manifestations. Ces derniers témoignent d'une certaine fatigue sont peut-être plus susceptibles de se démobiliser.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

- La répression semble aussi avoir influencé la façon dont plusieurs participants voient l'institution gouvernementale. Il s'avère que, pour plusieurs manifestants, le problème de la répression ne concerne pas uniquement les libéraux, mais le gouvernement en général, peu importe le parti en place.
- Avec la vague de répression qu'ont subis les manifestants, plusieurs d'entre eux ont l'impression que c'est le droit de manifester, en lui-même, qui devient astreint à des conditions et à des contraintes ce que les manifestants considèrent comme anti-démocratiques. La dénonciation de la répression policière s'inscrit dans une critique plus large du système sociopolitique québécois, d'un certain ras-le-bol collectif à l'égard des institutions politiques en place. Devant cette désillusion, plusieurs participants disaient vouloir explorer de nouvelles avenues politiques, par exemple la démocratie participative.
- En ce qui concerne les effets financiers de la répression policière, la totalité des participants qui avaient reçu une amende prévoyait contester leur constat d'infraction, puisque celui-ci était jugé illégitime. Il importe de mentionner que la contestation des amendes est facilitée par la mise en place de recours collectifs.
- À l'échelle du mouvement, il semblerait que la répression policière ait contribué au développement et à l'exploration de nouvelles formes de manifestations. En effet, certains participants ont expliqué qu'ils voulaient donner un caractère ludique et convivial aux manifestations. En plus des effets bénéfiques possibles sur la mobilisation, le caractère ludique des manifestations est vu comme un moyen d'atténuer les effets négatifs de la répression policière.

# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

### Table des matières

1. Mise en contexte.....	- 1 -
2. Introduction.....	- 2 -
3. Problématique.....	- 4 -
3.1 Les mouvements sociaux.....	- 4 -
3.1.1 Quelques définitions.....	- 5 -
3.1.2 Les principes d'existence.....	- 7 -
3.2 La mobilisation et la participation citoyenne.....	- 8 -
3.2.1 Les théories de la mobilisation.....	- 8 -
3.2.2 La participation citoyenne.....	- 16 -
3.3 La répression des mouvements sociaux.....	- 18 -
3.3.1 Définition et typologies.....	- 18 -
3.4 Les effets de la répression sur les militants.....	- 20 -
3.4.1 L'impact de la répression sur la mobilisation et la dissidence.....	- 20 -
3.4.2 L'effet surgénérateur.....	- 21 -
3.4.3 L'adaptation des tactiques militantes.....	- 21 -
3.4.4 L'usage de la répression et ses effets sur les représentations sociales.....	- 23 -
3.4.5 Définition du concept de représentation sociale.....	- 24 -
3.4.6 L'État : démocratique et répressif?.....	- 25 -
4. Résultat de la préenquête.....	- 27 -
5. Question de recherche.....	- 30 -

# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

6. Schémas d'analyse conceptuelle .....	- 32 -
5.1 Profil des participants.....	- 32 -
5.2 Les types de répression .....	- 34 -
5.3 Les effets de la répression policière .....	- 35 -
7. Méthodologie .....	- 40 -
8. Plan d'analyse des données .....	- 41 -
9. Résultat du prétest .....	- 42 -
10. Présentation de l'outil de collecte .....	- 43 -
11. Présentation des participants.....	- 43 -
12. Résultats.....	- 51 -
12.1 La répression subie par les militants.....	- 51 -
12.1.1 La répression et la violence policière.....	- 52 -
12.1.2 La répression médiatique.....	- 61 -
12.1.3 La répression citoyenne.....	- 64 -
12.2 Les effets de la répression.....	- 66 -
12.2.1 Les effets sur le plan financier.....	- 66 -
12.2.2 Les effets sur le plan psychologique.....	- 66 -
12.2.3 Les effets sur le plan social.....	- 69 -
12.2.4 Les effets sur les représentations des institutions publiques.....	- 70 -
A. La représentation des policiers.....	- 70 -
B. La représentation du gouvernement.....	- 79 -
C. La représentation de la démocratie.....	- 80 -

# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

D. La représentation du système judiciaire.....	- 86 -
12.2.5 Les effets sur les formes de mobilisation.....	- 87-
12.2.6 Les effets sur le niveau de mobilisation.....	- 90 -
12.3 Une typologie des profils de militants et de sympathisants.....	- 90 -
13. Recommandations.....	- 102 -
14. Conclusion.....	- 105 -
Postface.....	- 111 -
BIBLIOGRAPHIE .....	- 43 -
ANNEXES.....	- 115 -

LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS  
DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Rapport Final présenté à la  
Ligue des droits et libertés - Section Québec

# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

### 1. Mise en contexte

Au cours du printemps et de l'été 2012, le Québec a connu une grande vague de manifestations organisées principalement autour du mouvement étudiant et de sa lutte contre la hausse des droits de scolarité imposée par le gouvernement libéral de Jean Charest. Au-delà de l'enjeu initial des droits de scolarité, les manifestations s'inscrivaient dans un contexte complexe à l'échelle internationale, notamment avec l'émergence, un peu partout dans le monde, de mouvements populaires dénonçant le néolibéralisme et les problèmes intrinsèques au capitalisme financier. Ces mouvements s'inscrivaient par ailleurs dans la foulée des révolutions du « Printemps arabe »; de là l'expression « Printemps érable » qui a été largement utilisée par les manifestants et les médias pour tenter de qualifier ce mouvement québécois où l'imaginaire de la révolution tenait une place importante.

Le conflit a aussi donné lieu au plus grand nombre d'arrestations de l'histoire du mouvement étudiant québécois. Selon Francis Dupuis-Déri, professeur à l'UQAM, on compte 3418 arrestations en lien avec le mouvement étudiant. À titre de comparaison, Dupuis-Déri indique que de 1990 à 2010 ce mouvement a connu seulement 1 000 arrestations (Dupuis-Déri, 2012). Plusieurs organismes, dont la Ligue des droits et libertés, ont remis en question la légalité de ces initiatives policières, le plus souvent justifiées à l'aide de l'article 500.1 du code de la sécurité routière. De plus, à la suite de la vague de manifestations « étudiantes », de nombreuses personnes ont témoigné avoir été victimes de traitements non justifiés de la part des policiers. Les témoignages de brutalité policière et d'arrestations abusives ont été nombreux et quelques cas de blessures graves ont été déplorés.

Pour cette raison, profitant de l'occasion offerte par le laboratoire de sociologie de l'Université Laval, la Ligue des droits et libertés — section Québec a commandé une étude en proposant la question suivante : « Quels sont les impacts de la répression policière vécue dans le cadre des manifestations étudiantes de 2012 chez les personnes arrêtées et celles ayant assisté à des arrestations? ». Le présent document est le résultat du travail que nous avons effectué afin de mener à bien cette étude.

# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

### 2. Introduction

Le conflit étudiant du printemps et de l'été 2012 a eu des répercussions humaines qui dépassent largement les enjeux politiques au centre des contestations. Les images filmées par les médias ou par les manifestants eux-mêmes ainsi que les témoignages de militants et les ouvrages portant sur le mouvement parus récemment attestent tous d'une même réalité, soit l'omniprésence de la violence policière dans le conflit. Dans son *Rapport final*, l'équipe de surveillance des interventions policières (ÉSIP) dresse une longue liste des manquements présumés au Code de déontologie des policiers du Québec commis par des agents du SPVM lors des manifestations auxquelles ont assisté les membres de l'ÉSIP. Le ton, laconique, ne cache pas la gravité de la réalité décrite : « 18 h 53 Des passants se font asperger de poivre de Cayenne à la hauteur de 1220 St-Catherine » (ÉSIP, 2012, p.10), « 10 h 14 Un manifestant se fait poivrer par un policier. Un autre policier le pousse en bas des marches avec son bouclier » (ÉSIP, 2012, p.14), « 15 h 32 Au coin nord-ouest St-Urbain et Viger, un manifestant est poussé par terre par un policier antiémeute. Le manifestant semble blessé, il gît au sol et ne bouge pas, mais il est conscient » (ÉSIP, 2012, p.19), etc. Cette situation a par ailleurs alerté plusieurs organismes préoccupés par le respect des droits de la personne, dont Amnistie internationale et la Ligue des droits et libertés.

La mission de la Ligue des droits et libertés étant de défendre et de promouvoir l'ensemble des droits contenus dans les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés et dans la Charte internationale des droits de l'Homme, elle s'intéresse de près à la répression policière ayant eu lieu lors du conflit étudiant. Durant le conflit, la Ligue a été très active afin de répondre aux demandes des personnes arrêtées et des victimes de brutalité policière ou de conditions d'arrestation non réglementaires. En plus d'orienter les personnes s'adressant à eux vers les ressources légales disponibles, les bénévoles de la Ligue ont organisé plusieurs ateliers d'information.

La présente recherche vise à déterminer les impacts de la répression policière exercée sur les militants et les sympathisants du mouvement étudiant dans le cadre des manifestations du printemps et de l'été 2012. Plus concrètement, elle devrait permettre de mieux cerner les impacts

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

physiques, psychologiques, sociaux et financiers de la répression policière, de même que ses impacts sur la mobilisation citoyenne et la vision des institutions publiques.

La première section de ce rapport, soit la problématique, présente les principaux concepts auxquels nous nous sommes référés tout au long du processus de recherche (mouvement social, participation citoyenne, répression, etc.) de même que certaines tendances et données empiriques relatives au phénomène à l'étude. Dans un premier temps, nous définirons ce qu'est un mouvement social en explicitant ses composantes et ses caractéristiques fondamentales. Nous traiterons ensuite de la mobilisation en présentant différentes théories qui permettent de mieux comprendre ce qui motive les individus à s'impliquer dans un mouvement social ou dans d'autres formes d'actions collectives. De plus, nous rendrons plus explicite le concept de répression en identifiant ses manifestations concrètes et en décrivant le lien qui existe, selon plusieurs auteurs, entre la répression et l'effritement de la mobilisation au sein des mouvements sociaux. Nous passerons finalement à l'objet central de notre étude, soit les impacts de la répression. Seront alors abordés les effets de la répression sur les mouvements sociaux sur le plan de la mobilisation, des tactiques militantes et des représentations sociales. Les sections qui suivront feront état du prétest, de nos questions de recherche, des schémas d'analyse conceptuelle, de la méthodologie retenue, du plan d'analyse, des résultats de la préenquête et de la présentation de l'outil de collecte.

Ces sections seront suivies de la présentation de nos participants et des résultats de notre recherche. La section dédiée aux résultats comprend d'abord un retour sur les formes de répression subies par les manifestants lors de la période du Printemps Érablé. Nous en viendrons ensuite aux résultats concernant les différentes dimensions identifiées dans nos sous-questions de recherche; c'est-à-dire que nous expliciterons l'impact qu'a eu la répression policière sur ceux qui en ont été témoins ou victimes et ce aux plans financier, psychologique, social, de même qu'à celui des représentations sociales des institutions publiques. Par la suite, nous essaierons de mieux comprendre l'effet qu'a eu la répression policière sur la mobilisation au sein du mouvement;

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

notamment grâce à une typologie présentant quatre types idéaux de militants : le galvanisé, le précautionneux, le nouveau converti et le critique. Cette typologie permet d'aller plus loin qu'une simple description des effets de la répression et devrait aider à mieux comprendre comment ces effets sont modulés par d'autres facteurs que la répression elle-même. Ici ces facteurs sont l'intégration au sein du mouvement et le rapport à la confrontation avec les policiers. Finalement, en guise de conclusion, nous reviendrons sur les résultats de cette recherche dans une section discussion qui viendra clore ce rapport.

### **3. Problématique**

Dans la section qui suit, nous présentons les concepts qui constituent le socle sur lequel repose notre étude et à partir duquel nous avons développé notre grille d'entrevue. Nous définirons ainsi un certain nombre de notions clés (mouvements sociaux, participation citoyenne, répression, représentations sociales, etc.). Nous présenterons également un ensemble de théories qui permettent de mieux comprendre la formation des actions collectives. Nous exposerons finalement les résultats de quelques travaux empiriques portant sur les effets de la répression policière, lesquels nous permettront de dégager certaines tendances générales quant au phénomène à l'étude.

#### **3.1 Les mouvements sociaux**

Afin de mieux circonscrire l'objet de notre étude, il importe en premier lieu de définir le concept de mouvement social, lequel fait parfois l'objet d'usages abusifs dans le sens commun. Au-delà du sens généralement admis, nous proposerons quelques définitions, lesquelles permettent de concevoir plus clairement ce à quoi cette notion renvoie concrètement. Cette section permettra de présenter un certain nombre de composantes du mouvement étudiant susceptibles d'avoir été affectées par la répression policière (identité, adversaires, base militante, enjeux, etc.).

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **3.1.1 Quelques définitions**

Les écrits offrent de nombreuses définitions du concept de mouvement social, toutes plus ou moins équivalentes, mais néanmoins complémentaires. Guy Rocher définit un mouvement social « comme une organisation nettement structurée et identifiable, ayant pour but explicite de grouper des membres en vue de la défense ou de la promotion de certains objets précis, généralement à connotation sociale » (Rocher, 1992, p. 505). Rocher ajoute que la caractéristique fondamentale qui définit un mouvement social est son caractère revendicateur : « il cherche à faire reconnaître et à faire triompher des intérêts, des valeurs » (Rocher, 1992, p. 505). Toujours selon Rocher, la structure des mouvements sociaux s'apparente à une série de cercles concentriques : au centre se trouve un noyau de leaders, entourés de membres actifs, tandis qu'à la périphérie du mouvement gravite un certain nombre de sympathisants (Rocher, 1992). De manière générale, on peut avancer que les acteurs qui forment le noyau ont une conscience plus aiguë du mouvement. Autrement dit, les leaders et les membres actifs auraient une meilleure connaissance des idéaux du mouvement et de ses constituants (revendications, objectifs, adversaires, enjeux, structure, fonctionnement, etc.) (Rocher, 1992). Jasper définit, quant à lui, les mouvements sociaux de manière assez large : « common usage portrays social movements as sustained and intentional efforts to foster or retard social changes, primarily outside the normal institutional channels encouraged by authorities » (Jasper, 2011, p. 565). Selon cette définition, les mouvements sociaux sont relativement stables dans le temps. De plus, ils sont guidés par une certaine intentionnalité : ils identifient des objectifs précis et déploient des stratégies afin d'atteindre ces objectifs. Ajoutons que cette définition met l'accent sur le caractère non institutionnel des mouvements sociaux, qui les distingue des partis politiques et des groupes de pression. Finalement, Jasper (2011) insiste sur le fait que les mouvements sociaux se définissent toujours par rapport au changement social, soit pour le promouvoir, soit pour l'empêcher (on parle alors de contremouvements).

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Une autre définition est proposée par Campeau. Selon ce dernier, un mouvement social correspond à « une conduite collective de groupes organisée autour de valeurs communes et ayant des objectifs sociaux différents des élites politiques et économiques » (Campeau, 2009, p. 391). La mise en parallèle de ces trois définitions nous permet de dégager certaines caractéristiques fondamentales des mouvements sociaux.

- Premièrement, les mouvements sociaux correspondent à une action collective; ils regroupent des individus et des groupes d'individus autour d'une cause commune.
- Deuxièmement, ils sont dotés d'une intentionnalité et poursuivent des objectifs clairement définis.
- Troisièmement, ils se situent et se définissent par rapport au changement social, proposant un projet de société alternatif et progressiste (ou réactionnaire dans le cas des contremouvements)<sup>1</sup>.
- Quatrièmement, les membres des mouvements partagent des valeurs, des revendications et des idéaux communs, qui constituent en quelque sorte le ciment du groupe.
- Cinquièmement, ils sont dotés d'une organisation plus ou moins structurée et stable dans le temps.
- Sixièmement, leur mode d'action passe par des voies non institutionnalisées (grève, manifestations, regroupement citoyen) plutôt que par les véhicules politiques traditionnels (partis, groupes de pression, etc.).
- Finalement, ils ont un caractère revendicateur et dénonciateur; ils s'opposent à certains éléments de l'ordre social en place, jugés aberrants, injustes, contraires au bien commun (sexisme, racisme, inégalités sociales, etc.).

---

<sup>1</sup>Il importe cependant de mentionner que la portée du projet proposé par les mouvements sociaux est très variable. Alors que dans certains cas les mouvements sociaux visent une transformation profonde de l'ordre social, dans d'autres cas, les changements visés ne concernent que des enjeux très localisés (Neveu, 2011).

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 3.1.2 Les principes d'existence

Touraine identifie trois principes d'existence, qui apportent un éclairage supplémentaire à la définition des mouvements sociaux, mais qui permettent également de mieux comprendre leur formation et leur développement. Le premier de ces grands principes est celui de **l'identité**. Un mouvement social doit d'abord se doter d'une identité, c'est-à-dire préciser « au nom de qui il parle, quels intérêts il protège ou défend » (Rocher, 1992, p. 506). Bref, le mouvement doit définir sa base militante; il doit désigner les sujets individuels aptes à mener l'action collective selon divers critères (sexe/genre, origine ethnique, position sociale, catégorie socioprofessionnelle, âge, orientation sexuelle, etc.). Ce faisant, le mouvement génère des sujets collectifs, c'est-à-dire un groupe d'individus solidaires qui partagent une identité commune et qui reconnaissent cette identité. Le second principe est celui de **l'opposition**. Selon Touraine, un « mouvement social existe parce que certaines idées ne sont pas reconnues ou parce que des intérêts particuliers sont brimés. Il lutte donc toujours contre une résistance, un blocage ou une force d'inertie; il cherche à briser une opposition, une apathie ou une indifférence » (Rocher, 1992, p. 507). Un mouvement social s'oppose nécessairement à quelque chose. La motivation qui préside à la formation des mouvements sociaux prend généralement racine dans un contexte de crise des institutions sociales. Sont alors questionnés la légitimité et le bien-fondé de certaines institutions. Il s'en suit une prise de conscience des contradictions inhérentes à l'ordre social. Si l'on prend l'exemple du mouvement étudiant, on peut avancer que la crise suscitée par la hausse des frais de scolarité a engendré une réflexion de fond sur le rôle de l'université et la finalité de l'éducation supérieure. Une certaine frange du mouvement a commencé à dénoncer la marchandisation de l'éducation, le désengagement de l'État dans le financement des universités, l'arrimage du contenu des cursus universitaires aux exigences du marché du travail, etc. À cette conception économique de l'éducation, ces militants opposaient une vision de l'éducation comme projet de vie, centrée sur l'épanouissement intellectuel, le développement de l'esprit critique et des compétences citoyennes. Autre point important, l'opposition implique que le mouvement identifie clairement ses adversaires. Rocher ajoute à ce sujet qu'un changement d'adversaires au cours de la lutte peut témoigner d'une transformation de l'identité du mouvement, de ses enjeux ou de sa base

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

militante. Finalement, le dernier principe énoncé par Touraine est celui de **la totalité** : « un mouvement social agit au nom de certaines valeurs supérieures, de grands idéaux, d'une certaine philosophie » (Rocher, 1992, p. 508). Les mouvements sociaux doivent donc se réclamer de valeurs à portée universelle (la justice sociale, la liberté d'expression, le droit à l'éducation, etc.).

### **3.2 La mobilisation et la participation citoyenne**

Nous présenterons ici un certain nombre de théories qui permettent de mieux comprendre ce qui motive un individu donné à participer à un mouvement social. Nous identifierons ainsi plusieurs éléments qui influencent la décision d'adhérer à un mouvement (attitude de l'entourage, frustration, calcul rationnel, etc.) et qui sont susceptibles d'être affectés par la répression policière. Cela nous permettra de saisir plus précisément de quelle manière la répression policière peut affecter la mobilisation à l'échelle individuelle en interagissant avec les facteurs qui influencent l'engagement militant. Dans un second temps, nous montrerons de quelle manière la mobilisation au sein des mouvements sociaux doit être comprise comme un type particulier de participation citoyenne et comment elle est intrinsèquement reliée à d'autres formes d'actions politiques. Ainsi, au-delà de la mobilisation à l'intérieur du mouvement étudiant, la répression pourrait aussi avoir un impact sur la participation citoyenne dans son ensemble.

#### **3.2.1 Les théories de la mobilisation**

De multiples efforts ont été faits, par différents auteurs, afin de cerner les motifs qui poussent les individus à s'engager dans des actions collectives, aboutissant à une grande diversité de théories. On distingue habituellement deux approches classiques, soit les théories psychosociologiques (parfois désignées sous le vocable de théories du comportement collectif) et les théories de l'action rationnelle. Les approches psychosociologiques s'intéressent à l'effet de différents facteurs psychosociaux sur la mobilisation, dont le charisme, les croyances, les attentes et les frustrations (Letonturier, 2012). Celles-ci forment davantage un ensemble de travaux hétérogènes qu'une école de pensée unifiée. Les premières tentatives théoriques s'inscrivant dans ce paradigme remontent à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle. Parmi celles-ci on compte les travaux de

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Gustave Le Bon. Selon cet auteur, la formation des foules s'explique « par l'action de meneurs exerçant leur pouvoir hypnotique sur des êtres qui, ayant perdu toute individualité s'influencent mutuellement » (Le Bon 1895, cité dans Letonturier, 2012, [document web]). Quelques années plus tard, Gabriel Tarde soutient que les phénomènes de foules relèvent d'une « réponse automatique et simultanée d'individus exposés [...] à des stimuli identiques » (Tarde, 1901, cité dans Letonturier, 2012, [document web]). Mentionnons que ces premiers travaux sont caractérisés par une vision plutôt négative des actions collectives. Celles-ci sont envisagées comme des phénomènes imprévisibles, menaçants pour l'ordre public et relevant d'une forme de déviance (Chester et Whelsh, 2011). Une vision plus positive des mouvements sociaux se développera avec l'émergence d'une seconde génération de travaux au sein de l'École de Chicago dans les années 1930. Plusieurs chercheurs du département de sociologie de l'Université de Chicago, rattachés au courant de l'interactionnisme symbolique, ont étudié les phénomènes de mobilisation collective. Parmi ceux-ci, on compte notamment Harold Blumer et Ralph Turner. Selon Blumer, l'action collective serait le « produit d'interprétations et d'ajustements réciproques de comportements dans le cadre d'une situation définie par un partage des significations qui constitueront un ciment identitaire favorable au développement d'une dynamique d'ensemble » (Blumer, 1969, cité dans Letonturier, 2012, [document web]). Ainsi, selon cet auteur, les phénomènes de mobilisation doivent être considérés comme porteurs de signification et d'une certaine intentionnalité (Blumer, 1969, cité dans Chesters et Welsh, 2011). De plus, les actions collectives contribueraient à redéfinir les normes et les comportements à l'intérieur du groupe de participants et dans l'ensemble de la société (Blumer, 1969, cité dans Chesters et Welsh, 2011). Turner et Kilian ont, quant à eux, précisé la thèse de Blumer en suggérant que la ligne de conduite collective retenue par le mouvement ne repose pas sur un consensus obtenu d'emblée à l'unanimité, mais au contraire sur un système de référence commune et construit par tâtonnement après une série d'objectifications successives des éléments de l'environnement jugés significatifs par les individus (Turner et Kilian, 1957, cités dans Letonturier, 2012). Un troisième groupe de travaux s'inscrivant dans la lignée des théories du comportement collectif appartient au courant du fonctionnalisme structural. Parmi ces travaux, mentionnons ceux de Smelser, qui présente une théorie fonctionnaliste de l'action

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

collective (Smelser 1962, cité dans Chesters et Welsh, 2011). À l'instar des autres fonctionnalistes, Smelser s'intéresse au maintien de l'ordre dans les sociétés et accorde conséquemment davantage d'attention aux structures sociales, reléguant les facteurs individuels au second plan. Dans cet esprit, les actions collectives sont perçues comme une réponse à des tensions ou à des dysfonctions sociales visant à maintenir un certain équilibre dans la société (Chesters et Whelsh, 2011, p. 6). Les années 1970 marquent l'âge d'or du paradigme psychosociologique avec l'événement de la théorie de « la privation de l'acteur », aussi appelée théorie de la « frustration relative ». Cette théorie constitue sans doute la réponse la plus achevée du paradigme psychosociologique au problème de la mobilisation collective. Cette thèse défendue par Gurr (1970, cité dans Lichbach, 1998) suggère que c'est le sentiment de privation qui explique les actes de dissidence. Une situation de privation engendrerait un mécontentement collectif qui pourrait, par la suite, se traduire en mouvement de dissidence. Plus concrètement, cette théorie met en lumière plusieurs processus psychosociaux qui découlent d'une situation de privation. Ces processus incluent entre autres : la frustration accumulée à cause de besoins ou de désirs non comblés; un sentiment d'injustice ou l'impression qu'un écart existe entre ce qu'on mérite et ce que l'on obtient dans la réalité; le sentiment d'un manque d'équité ou d'une mauvaise distribution des ressources au sein de la société; le sentiment que le gouvernement est illégitime et qu'il est source d'aliénation pour la population; l'insatisfaction à l'égard de ses politiques et de son manque de responsabilité devant la population; l'absence de confiance envers les gouvernements et le cynisme politique; l'identification à un groupe de dissidents, plus radical, qui promet la fin de la privation; le développement d'une conscience de classe (Zimmermann, 1983, cité dans Lichbach, 1998). Bref, cette théorie postule que le sentiment de privation, le ressentiment envers l'autorité sous ses différentes formes et l'identification à d'autres acteurs en situation de privation engendrent une colère collective qui se traduit dans un comportement dissident (Lichbach, 1998). Par contre, ce schème théorique suggère, de manière quelque peu « mécanique », que ce serait principalement les individus qui sont lésés par le système ou qui s'estiment victimes d'injustice qui tendraient à entamer des actions collectives.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

La théorie de l'action collective constitue une thèse concurrente à celle de Gurr. Celle-ci réfute l'idée voulant qu'un sentiment de privation engendre « automatiquement » la dissidence. En fait, pour Olson, « l'existence d'un intérêt partagé ne garantit pas l'engagement de la collectivité dans une action commune pour le satisfaire ou le promouvoir » (Letonturier, 2012, [document web]). Selon Olson, les actes de dissidence sont rares et toute action collective sous-tend un important dilemme qui compromet sa capacité de mobilisation. La théorie de l'action collective d'Olson introduit une grille d'analyse économique dans l'étude des actions collectives et invite à comprendre la rationalité des acteurs et le calcul coûts/bénéfices impliqué par la participation à une action collective. Nous reprendrons ici l'explication de la thèse d'Olson proposée par Lichbach. Pour Olson, tout militant qui envisage de participer à une action collective fait face à quatre possibilités (voir la figure 1).

La première de ces possibilités est qu'il prenne part à l'action collective et que l'ensemble des sympathisants à la cause participe, auquel cas les coûts à la participation sont moindres et les bénéfices potentiellement élevés. Cette situation implique un coût personnel pour le militant, mais également une récompense en fin de compte. La seconde possibilité est que le militant décide de rester à la maison, tandis que tous les autres sympathisants se mobilisent. Dans ce cas-ci, les coûts personnels pour le militant sont nuls et les retombées sont potentiellement importantes, puisque la grande majorité des sympathisants se sont mobilisés. La troisième possibilité est que le militant ne se mobilise pas et que tous les autres sympathisants décident de ne pas se mobiliser. La capacité d'action du mouvement est alors à son plus bas, les bénéfices s'avèrent nuls, mais aucun risque personnel n'est encouru. La dernière possibilité est que le militant se mobilise, mais que tous les autres sympathisants ne se mobilisent pas. Les bénéfices de l'action collective sont alors nuls, et les coûts encourus par le militant sont potentiellement élevés. Pour Olson, ce dilemme peut se résoudre théoriquement de deux manières : soit les sympathisants décident de coopérer et se mobilisent en dépit des coûts individuels liés à la participation; soit la coopération est court-circuitée par les calculs individuels (Lichbach, 1998). Comme les coûts personnels sont grands et que les bénéfices sont souvent indépendants de la participation individuelle, la seconde option l'emporte généralement sur la première. Ainsi, rationnellement parlant, chaque militant veut

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

bénéficier de l'action d'autrui sans encourir de risques personnels. Pour Olson, les actes de dissidence vont à l'encontre de la rationalité individuelle et relèvent conséquemment d'une forme d'irrationalité.

**Figure 1 – Dilemme du militant**

		Ensemble du mouvement	
		Mobilisation	Absence de mobilisation
Individu	Mobilisation	<b>Bénéfices = Multiples</b> <b>Coûts = Perte de temps</b>	<b>Bénéfices = Aucun</b> <b>Coûts = Perte de temps</b>
	Absence de mobilisation	<b>Bénéfices = Diversité</b> <b>Coûts = Aucun</b>	<b>Bénéfices = Aucun</b> <b>Coûts = Aucun</b>

Source : LICHBACH, MARK I. (1998). *The Rebel's Dilemma*, United States, The University of Michigan, p.5.

Plusieurs auteurs se sont inspirés de la thèse d'Olson, en retenant certains éléments, notamment le calcul coûts/bénéfices. Cependant, ces auteurs ont rejeté l'idée selon laquelle l'action dissidente relève de l'irrationalité. Ces derniers confèrent plutôt une logique rationnelle à la dissidence. Par exemple, Tarrow (1989, cité par Lichbach, 1998) suggère que les acteurs sociaux s'engagent dans la dissidence lorsque les gains procurés par la participation excèdent les coûts ou lorsque les modes d'action utilisés par le passé s'avèrent improductifs. Pour Tilly (1978, cité par Lichbach, 1998) et Gamson (1990, cité par Lichbach, 1998), les comportements de dissidence sont régis par

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

une rationalité collective : on poursuit des buts collectifs et non pas purement individuels. Un individu s'engage dans une action militante lorsque les bénéfices de l'action pour le groupe excèdent les coûts qu'encourra le groupe.

Bien qu'éclairantes, les théories de l'action rationnelle ne sont pas dépourvues de failles importantes. On pourrait en effet reprocher à ces théories leur incapacité à prendre en compte l'expérience vécue des militants, laquelle est reléguée à l'arrière-plan, lorsqu'elle n'est pas tout simplement pas ignorée (Neveu, 2011). À lui seul, le recours au calcul rationnel ne permet pas de rendre compte de toutes les actions de mobilisation et en occulte la complexité. Au-delà du calcul rationnel des coûts et des bénéfices liés à la participation à l'action collective, il importe donc de saisir les dimensions plus subjectives de la mobilisation, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs affectifs, identitaires, symboliques, moraux et idéologiques qui influencent la volonté de mobilisation des individus (Letonturier, 2012). Il faudra attendre les années 1990 avant que les chercheurs ne recommencent à s'intéresser au rapport vécu à la protestation (Neveu, 2011). Une série de travaux empiriques, dont plusieurs recherches ethnographiques verront alors le jour et permettront de comprendre pourquoi certains individus au sein d'un groupe donné se mobilisent alors que d'autres ne se mobilisent pas (Neveu, 2011).

Les travaux de McAdam mettent en lumière l'influence des relations sociales sur la mobilisation en identifiant trois variables prédictives de la participation aux mouvements sociaux, soit : l'intégration dans un réseau de militants; les contraintes familiales et professionnelles; l'attitude de l'entourage à l'égard de l'engagement militant. Selon McAdam, « plus un individu est déjà au contact de personnes engagées dans l'action militante, plus sa situation personnelle minimise les contraintes professionnelles et familiales, plus ses projets d'engagement reçoivent l'aval de ceux dont il est affectivement proche, plus la probabilité de le voir militer s'accroît » (McAdam, 1998, cité dans Neveu, 2011, p. 72). McAdam met également en relief l'influence de l'intégration dans les réseaux associatifs comme un élément fortement prédictif de la mobilisation, celle-ci provoquant une « cristallisation identitaire » (Neveu, 2011, p. 72). Ajoutons finalement que l'attitude des proches par rapport à l'engagement militant constitue le meilleur prédicteur de la

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

mobilisation (Neveu, 2011). Gaxie met, quant à lui, l'accent sur les bénéfices sociaux qui découlent de l'engagement et qui peuvent inciter les militants à participer aux actions collectives. Selon lui, la mobilisation pourrait donner accès à une visibilité médiatique et à des postes de responsabilités au sein du mouvement, voire à des emplois permanents dans certains cas. Elle permettait également aux militants d'acquérir une culture particulière et de développer un capital social qui pourrait s'avérer rentable sur le plan professionnel (Gaxie, 1977, 2005, cité dans Neveu, 2011, p.73). Mais de manière encore plus fondamentale, l'implication militante serait génératrice d'intégration sociale. Gaxie explique que lors des manifestations, le militant partage des émotions fortes avec ses compagnons, éprouve de la gratification à l'idée d'appuyer une cause juste et éprouve « le sentiment d'appartenir à une grande famille, qui donne sens à toutes les facettes de la vie sociale » (Gaxie, 1977, 2005, cité dans Neveu, 2011, p.73).

Par ailleurs, de nombreux travaux, dont ceux de McAdam, mettent en lumière l'intensité des émotions suscitées par la mobilisation. Selon ce dernier, l'« expérience [...] vécue ébranle les personnalités, suscite une modification profonde des schèmes de perception de la vie, sur un mode plus communautaire suggère aussi la vision d'une existence plus excitante, prenant un sens plus intense à travers la participation à un mouvement dont les enjeux dépassent les projets et bonheurs individuels » (Neveu, 2011, p. 73). Les émotions joueraient également un rôle important dans la formation des mouvements sociaux; elles faciliteraient le passage entre l'appui à une cause pour des raisons morales et la mobilisation concrète. En fait, l'engagement naîtrait d'un phénomène de canalisation, c'est-à-dire d'un processus de conversion des affects en actions concrètes. Pour Jasper et Poletta, c'est plus précisément l'indignation morale et la honte qui constitueraient le pont entre la sensibilité à une cause donnée et l'engagement au sein d'une lutte (Jasper et Poletta, 2001, cités dans Neveu, 2011). Selon ces deux auteurs, ces émotions seraient suscitées par un bris de confiance envers l'État et favoriseraient le passage à l'action. En retour, l'action contribuerait à renforcer l'adhésion à certaines valeurs et à l'identification de nouvelles injustices, ce qui alimenterait la colère des militants (Chesters et Whelsh, 2011).

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

La mobilisation contribuerait également au développement et à la consolidation d'une identité positive. Pour reprendre les propos de Neveu, le « militantisme constitue aussi une forme d'institution de réassurance permanente d'une identité valorisante, car liée à une cause vécue comme transcendant la biographie individuelle » (Neveu, 2011, p. 78). Pour le dire simplement, le militantisme offre l'occasion à l'individu de revendiquer une identité collective, de revendiquer une appartenance à un ensemble social plus large. Selon Melluci, le partage d'une identité commune permet la construction d'un réseau de solidarité entre les acteurs (Chesters et Whelsh, 2011, p.50). La dimension identitaire occupe généralement une place centrale dans le discours des militants, ce qui témoigne de l'importance des processus identitaires dans le développement des mouvements sociaux. Comme le souligne Neveu, le travail sur l'identité liant le parcours personnel des militants au « nous collectif » est omniprésent (Neveu, 2011). L'identité constituerait ainsi en partie le moteur de la mobilisation. L'incapacité d'un mouvement à définir une identité collective positive et forte peut donc sérieusement compromettre ses chances de mobiliser sa base militante (Neveu, 2011). À une échelle plus individuelle, la mobilisation constituerait un contexte propice au développement et à l'actualisation de l'identité personnelle. Selon Jasper le militantisme permet de s'interroger sur sa vie, d'effectuer un travail sur sa propre personne, d'explorer sa créativité, etc. (Jasper, 1977, cité dans Neveu, 2011).

La dimension symbolique (croyances, idéologies, représentations sociales) joue également un rôle important dans la formation des mouvements sociaux. Avant que la colère et la frustration d'une population ne se traduisent en un mouvement social organisé, une phase intermédiaire est nécessaire. Durant cette phase, les frustrations sont verbalisées et organisées en un système cohérent de telle sorte qu'elles prennent un sens partagé par l'ensemble des acteurs en présence. Pour reprendre les termes de Neveu : « Le passage à l'action collective suppose un travail sur les représentations qui donne au mécontentement un langage » (Neveu, 2011, p. 99). Abel et Sarat découpent ce processus de mise en langage de la protestation en trois étapes : nommer, blâmer et revendiquer (Abel et Sarat, 1991, cités dans Neveu, 2011). La première étape consiste à nommer la réalité, c'est-à-dire à définir une situation donnée comme problématique, injuste et non naturelle. La seconde étape, « blâmer », correspond à l'imputation de causes et de coupables aux problèmes

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

soulevés par le mouvement. La dernière étape consiste à traduire en revendications et en actions concrètes le mécontentement à l'égard de l'ordre social et des institutions (Abel et Sarat, 1991, cités dans Neveu, 2011). Mentionnons que l'importance de la dimension symbolique transparaît clairement dans les tentatives répétées des militants pour produire un discours qui justifie les actions posées, qui donne un sens aux événements et qui explicite le sentiment d'injustice ressenti (Neveu, 2011). Jasper et Geertz (cités dans Neveu, 2011) insistent eux aussi sur l'importance de la culture dans la formation des mouvements sociaux. Selon eux, les idées, les traditions et les principes moraux structurent l'action collective « en définissant des visions de la rationalité, des anticipations, des manières de s'investir » (Neveu, 2011, p. 103).

#### **3.2.2 La participation citoyenne**

On peut difficilement aborder la question de la mobilisation au sein des mouvements sociaux sans évoquer d'autres formes de participation citoyenne. En effet, la participation aux actions collectives est souvent imbriquée avec d'autres types d'engagement politique ou social. Celle-ci peut, par exemple se prolonger dans le militantisme au sein d'un parti politique ou encore dans l'implication au sein d'un organisme communautaire. Dans le cas qui nous intéresse, l'attachement d'un étudiant à l'accessibilité aux études postsecondaires pourrait l'amener à participer aux manifestations contre la hausse des frais de scolarité dans un premier temps, puis à joindre une organisation étudiante qui dénonce la marchandisation de l'éducation tout en s'impliquant dans un parti qui promeut la gratuité scolaire. En fait, il existe une pluralité d'arènes et de véhicules politiques qu'un individu ou un groupe peut exploiter afin de mettre ses idéaux en pratique et de faire avancer la cause qu'il défend, les mouvements sociaux n'étant que l'un d'entre eux. Nous définirons ici la participation politique de manière très large, soit comme un ensemble « de pratiques (voter, manifester, militer, participer à des réunions...) et des manifestations d'intérêt (s'informer sur la politique, parler de politique...) » des citoyens envers les affaires publiques aux paliers municipal, provincial ou fédéral (Nay, 2011, p. 400). Ainsi, dans sa plus simple expression, la participation politique renvoie à une culture citoyenne, c'est-à-dire à un intérêt pour la vie de la cité qui se traduit dans un ensemble de pratiques comme la consultation des médias et les

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

discussions à caractère sociopolitique. La participation politique réfère également à l'intervention directe des citoyens dans les affaires de l'État. Cette intervention peut prendre une forme plus institutionnalisée, comme dans le cas du vote et de l'adhésion à un parti politique, mais elle peut également s'exprimer de manière plus informelle à travers l'engagement syndical, l'implication dans la vie associative, la participation aux actions collectives et aux mouvements sociaux, la participation active à une grève ou la signature de pétitions, etc. De plus, à l'instar de la participation aux mouvements sociaux, la participation politique ne peut être comprise comme un acte purement désintéressé ou comme la résultante d'une simple position de principes. Elle « dépend [à tout du moins en partie] d'une multiplicité d'incitations individuelles (honneur, reconnaissance sociale, plaisirs, gains matériels, etc.) » (Nay, 2011, p. 187). Elle peut également résulter de pressions sociales émanant de l'entourage ou de la communauté (Nay, 2011).

Il importe également d'introduire le concept d'action directe, lequel désigne toutes les interventions qui visent le changement social, mais qui ne passent pas par les canaux traditionnels de l'action politique (Chesters et Whelsh, 2011). Ce concept renvoie aux manifestations, mais ne s'y limite pas et inclut toute une série de tactiques qui vont de la grève à l'occupation de lieux publics, en passant par le recours à des pétitions. Par ailleurs, les acteurs qui participent aux mouvements sociaux se sont approprié ce concept et l'ont élargi à une philosophie de l'action politique et s'en réclament même pour justifier l'existence des mouvements sociaux. Ainsi, dans le discours et dans l'esprit des membres des mouvements sociaux, l'action directe ne se limite pas à un ensemble de pratiques concrètes. Selon cette perspective, l'action directe est une façon pour les agents sociaux d'agir directement sur les décisions qui affectent leur vie quotidienne (Chesters et Whelsh, 2011). Elle constitue en quelque sorte un mode d'action et un idéal démocratique revendiqué par les mouvements sociaux.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **3.3 La répression des mouvements sociaux**

Dans la présente section, nous présenterons une définition de la répression des mouvements, ainsi que différentes typologies. D'une part, cette étape nous permettra de constater la pluralité des formes de répression et d'identifier une pluralité d'actions concrètes à travers lesquelles l'État et d'autres acteurs tentent de réprimer le développement des mouvements sociaux. D'autre part, cette section nous permettra de mieux saisir de quelle manière la répression est liée à la démobilisation en identifiant les mécanismes à travers lesquels la répression affecte la mobilisation des militants.

##### **3.3.1 Définition et typologies**

La répression des mouvements sociaux se définit comme un ensemble de tactiques de l'État ou des acteurs de la société civile visant à mater les actions collectives en faisant augmenter les coûts associés à la participation aux mouvements sociaux (Earl, 2011). Ces coûts peuvent être d'ordres physique (blessures), psychologique (traumatismes, anxiété), social (conflits avec l'entourage) ou financier (amende, perte d'emploi).

Plus concrètement, la répression peut prendre différentes formes (surveillance, arrestations arbitraires, harcèlement, etc.). Plusieurs typologies existent afin de catégoriser les différentes formes de répression. Earl propose une typologie comprenant trois dimensions, soit la visibilité de l'action répressive, le degré de violence et le type d'acteur qui exerce la répression. Ainsi, la répression peut être plus ou moins explicite (surveillance versus utilisation de patrouilles antiémeutes). Elle peut avoir un caractère coercitif (harcèlement, violence directe, surveillance, etc.) ou agir indirectement au moyen de lois et de politiques en incitant les militants à adopter des tactiques plus institutionnalisées et moins turbulentes. Finalement, la répression peut être exercée par divers acteurs, soit des agents rattachés au gouvernement central, des agents rattachés au gouvernement local ou des organisations du secteur privé (Earl, 2011).

La typologie élaborée par Boykoff apporte un éclairage particulièrement intéressant sur le phénomène de la répression. Celui-ci distingue 10 types d'actions répressives : la violence directe; les poursuites judiciaires et les arrestations; le congédiement; la surveillance; l'infiltration

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

d'organisation militante et l'utilisation d'agents provocateurs; la fausse propagande; le harcèlement; l'utilisation de lois spéciales; le contrôle de l'information et finalement, le dénigrement dans les médias (Boykoff, 2007). Chacune de ces actions alimenterait quatre mécanismes sociaux par lesquels la répression favoriserait la démobilisation des participants aux mouvements sociaux. Le premier de ces mécanismes est **l'épuisement des ressources** et correspond à la diminution de la capacité de mobilisation des mouvements sociaux résultant d'une érosion de ses ressources humaines, matérielles et temporelles (Boykoff, 2007). **La stigmatisation** constitue le second mécanisme à travers lequel opère la répression et correspond plus précisément à l'association entre un mouvement social et un attribut négatif ou dévalorisant (caractère violent, manque de crédibilité, hygiène déficiente, etc.). Le processus de stigmatisation mène progressivement au développement d'une identité collective négative, ce qui a pour conséquence d'ériger l'appartenance au mouvement social en source de discrédit pour les individus (Boykoff, 2007). **La perturbation** est le troisième mécanisme de répression et résulte d'une perte de solidarité au sein du mouvement causée par une division entre différentes factions ou par des tensions avec des groupes alliés au mouvement (Boykoff, 2007). Le quatrième mécanisme à travers lequel agit la répression est **l'intimidation**, laquelle se définit comme le fait de forcer les militants à considérer le coût de leur participation à l'action collective. L'intimidation vise ainsi à détourner les militants des buts poursuivis par le mouvement (Boykoff, 2007). Boykoff ajoute que ces quatre mécanismes produisent un effet de synergie qu'il désigne sous le nom d'émulation. Celle-ci consiste en un effet d'entraînement par lequel les individus se distancient progressivement du mouvement. Boykoff postule ainsi que les individus tendent à imiter les dissidents démobilisés et les individus plus conformistes ou perçus comme « normaux ». Pour le dire encore plus simplement, l'émulation correspond en quelque sorte à la diffusion de la démobilisation dans l'ensemble d'une société (Boykoff, 2007).

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **3.4 Les effets de la répression sur les militants**

Cette section constitue en quelque sorte le cœur de notre problématique. Celle-ci porte en effet sur le phénomène précis à l'étude, soit les impacts de la répression policière sur les militants. Nous verrons comment la répression policière affecte les mouvements sociaux à l'échelle macrosociale en agissant sur le niveau de mobilisation, sur les tactiques militantes adoptées par les membres du mouvement et sur les représentations sociales. Nous considérerons également quelques-unes des rares études empiriques qui permettent de comprendre la manière dont la répression agit au niveau individuel.

##### **3.4.1 L'impact de la répression sur la mobilisation et la dissidence**

Les études empiriques sont mitigées quant à l'impact de la répression sur la mobilisation au sein des mouvements sociaux. De façon générale, on distingue trois perspectives différentes. Plusieurs auteurs soutiennent que la répression policière favorise l'essoufflement des mouvements sociaux (Davenport 2010 ; Williams 2005 ; Jeffries 2002 ; Beckles 1996 ; Jones 1988 ; Feirabend et Feirabend 1966, cités dans Earl, 2011). À l'opposé, d'autres chercheurs soutiennent que, de manière générale, la répression entraîne une radicalisation des mouvements sociaux (Almeida 2003, 2008; Jenkins & Schock 2004; Ondetti 2006; White 1989, cités dans Earl, 2011). Une perspective intermédiaire atteste de l'existence d'une relation curvilinéaire entre la répression et la mobilisation au sein des mouvements sociaux. L'étude de Lichbach et Gurr (1981) suggère, quant à elle, l'existence d'une relation en forme de « U » entre la répression et la mobilisation. Ainsi, à mesure que la répression augmente la mobilisation diminuerait, jusqu'à ce qu'un certain seuil de violence soit atteint et que la mobilisation recommence à croître. Inversement, d'autres études suggèrent l'existence d'une relation en forme de « U » inversé, ce qui signifierait que la répression contribuerait à alimenter la mobilisation, mais que passé un certain degré de répression, la mobilisation chuterait dramatiquement (DeNardo 1985; Muller et Weede 1990, cités dans Earl, 2011). La réalité empirique serait ainsi marquée par la pluralité des cas de figure. Pour expliquer ces variations, certains auteurs, dont Brockett (1995, cité dans Earl, 2011), ont suggéré que le moment auquel survient la répression dans le cycle de la dissidence module son impact sur

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

la mobilisation. Siegel suggère quant à lui que les effets de la répression sur la mobilisation sont modulés par la configuration ou la structure des mouvements sociaux (Siegel, 2011).

#### 3.4.2 L'effet surgénérateur

Certains auteurs suggèrent des pistes de réflexion qui permettraient de rendre compte du fait que la répression engendre parfois un regain de mobilisation. Dans ses travaux empiriques, Gaxie a mis en lumière l'existence d'un phénomène qu'il a nommé « effet surgénérateur ». Pour le définir sommairement, ce phénomène renvoie à certains cas d'action collective, où la consommation de ressources (temps, argent et énergie) contribue à alimenter la mobilisation et dément les analyses fondées sur l'idée d'un calcul rationnel menant à l'implication des militants. Selon Gaxie, « certaines structures militantes produisent d'autant plus de combustibles qu'elles en consomment davantage » (Neveu, 2011, p. 73). Conséquemment, plus un militant investirait de ressources dans la lutte, plus il aurait tendance à s'impliquer. D'autres auteurs présentent des conclusions qui font écho aux travaux de Gaxie. Hisherman (1983, cité dans Neveu, 2011) suggère que les aspects *a priori* négatifs du militantisme, dont les risques encourus et la répression policière, ne doivent pas être pensés *de facto* comme des facteurs décourageant la mobilisation. Parfois, ces éléments peuvent au contraire enrichir l'expérience militante et renforcer la volonté de se mobiliser. Pour illustrer cette idée, Hisherman établit un rapprochement entre le militantisme et un pèlerinage : « pour un pèlerin en quête d'une aventure spirituelle, les risques et les inconforts du pèlerinage ne s'imputent pas en négatif sur le sens de l'expérience, mais y ajoutent » (Hisherman, 1983, cité dans Neveu, 2011, p. 73). En ce sens, la répression pourrait — dans certains cas — enrichir l'expérience militante, augmenter l'intensité des émotions vécues, ajouter un défi supplémentaire et donner une signification plus profonde à la lutte.

#### 3.4.3 L'adaptation des tactiques militantes

D'autres auteurs montrent quant à eux que la répression policière entraîne le changement des tactiques militantes. Ainsi, la répression n'aurait pas un effet immédiat sur la mobilisation, mais affecterait plus directement la manière de protester et de manifester. Jusqu'à maintenant, quelques chercheurs ont observé ce phénomène, dont Francisco (1996) et Moore (1998).

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Francisco (1996) présente le problème de la mobilisation comme étant sous-jacent à la question de l'adaptation des tactiques. Face à la répression, les militants, qui voient le coût de leurs actions augmenter, n'ont d'autre choix que d'adapter leur conduite afin de faire diminuer ces coûts. Le conflit entre l'État et les membres du mouvement se présente donc comme une suite de réponses adaptatives (des acteurs face à l'action de l'État et de l'État face à l'action du mouvement). Or, la démobilisation constitue en elle-même une forme d'adaptation possible de l'acteur face à une réponse agressive de la partie adverse. La survie du mouvement et le taux de mobilisation sont donc influencés par la créativité dont ses membres font preuve et par les alternatives qu'ils trouvent pour continuer à se faire entendre malgré la volonté coercitive de l'État. Dans une démocratie, de multiples possibilités s'offrent aux membres d'un mouvement social pour adapter leurs tactiques. Si les manifestations donnent lieu à de la répression, on peut utiliser la communication dans les différents médias, l'action directe, les grèves, les boycottages, etc. Élément plus capital encore, la théorie de l'adaptation des tactiques met en lumière l'opposition entre actions pacifiques et actions violentes. Dans un article de 1987, Lichbach a proposé une hypothèse, confirmée par Moore (1998), selon laquelle les membres d'un mouvement militant qui subissent de la répression en utilisant des tactiques pacifiques réagissent en utilisant des tactiques plus violentes ou plus radicales. En résumé, la répression pousse les militants à utiliser de nouvelles tactiques plus difficiles à réprimer pour tenter de conserver une longueur d'avance sur la partie adverse. L'adaptation en tant qu'enjeu décidant de l'issue du conflit soulève donc également la question de l'efficacité des moyens utilisés. Selon Moore, « Because dissidents are interested in maximizing the shift in policy, they will pursue the most effective protest activity » (Moore, 1998, p.853). Le passage sans transition de moyens d'expression dits violents à des moyens d'expression très pacifiques permet d'enlever de la légitimité à la répression alors que des méthodes de manifestations violentes nécessitent une plus grande force répressive. Cependant comme le besoin d'adaptation découle de l'usage de répression par l'État, les mouvements sociaux n'ont pas toujours à faire preuve du même degré d'adaptation. À travers l'exemple des mouvements militants en Allemagne, Francisco (1996) montre qu'une répression faible

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

n'entraînera qu'une adaptation faible, car il n'y a que peu d'augmentation des coûts pour les manifestants.

#### 3.4.4 L'usage de la répression et ses effets sur les représentations sociales

La répression policière vécue dans le cadre des manifestations étudiantes semble avoir affecté négativement la façon dont les militants se représentent les institutions politiques et la démocratie. C'est en effet ce que suggèrent plusieurs témoignages consignés dans le livre *Carré rouge* de Jacques Nadeau. À titre d'exemple, Pierre Dubuc, journaliste à *L'aut'journal*, écrit : « Un coup de matraque, ça politise plus que bien des articles de journaux! Une grève, ça permet de comprendre le rôle de la police, des tribunaux, des partis politiques, des tireurs de ficelles mieux que bien des livres! » (Nadeau, 2012, p.15). Dans le même esprit, Francis Soulard, étudiant en science politique, écrit : « Devant la loi matraque, la désinformation médiatique, le mépris du gouvernement libéral vis-à-vis de sa population et devant la brutalité policière injustifiable, j'ai eu une douleur qu'on ne peut exprimer autrement qu'en prononçant *j'ai mal à ma démocratie* » (Nadeau, 2012, p.34). Il est d'autant plus important de saisir les changements dans les représentations individuelles, que ceux-ci peuvent avoir des répercussions non négligeables sur les actions concrètes. Nous entendons par là que la représentation que se fait un citoyen des institutions publiques est l'un des éléments qui orientent les actions posées et qui influencent son implication (ou sa non-implication) dans un mouvement ou dans toute autre forme d'association. Selon J.-C. Abric (1989, p.195, cité dans Mannoni, 2012), « les sujets n'abordent pas une situation de manière neutre et univoque. Les éléments du contexte [...] véhiculent une représentation de la situation, une signification. Et c'est cette représentation de la situation [interprétée] qui détermine le niveau d'implication du sujet, sa motivation et l'amène à mobiliser plus ou moins et de manière différente ses capacités cognitives ». Ainsi, il y a fort à parier qu'une transformation de leur représentation de l'État, de la police ou du système de justice, changera le rapport des acteurs concernés à ces institutions et les actions qu'ils poseront dans le futur, notamment leurs actions à caractère politique.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **3.4.5 Définition du concept de représentation sociale**

Comme le résume bien Mannoni (2012), les représentations prennent la forme d'un réseau reliant plusieurs éléments cognitifs en un tout réuni sous une étiquette spécifique. Elles sont constituées d'éléments cognitifs comme des représentations mentales, psychologiques, des affects ou des fantasmes et parfois d'autres représentations. Par exemple, la représentation que se fait un manifestant de l'État est formée à la fois d'images mentales (parlement, élus vus dans les médias), de souvenirs et des affects qui leurs sont liés et de fantasmes ou de projections dans le futur (idée de l'État ou du gouvernement idéal), ainsi que de toutes les connaissances accumulées à propos de cette institution (événements politiques, scandales, nouvelles lois, etc.); cela forme un tout sur lequel peuvent venir se greffer au fur et à mesure les nouvelles connaissances acquises.

Il importe cependant de faire une distinction claire entre représentation individuelle et représentation sociale. Les représentations individuelles sont, comme leur nom l'indique, la représentation qu'a un individu d'un objet précis, par exemple de l'État québécois, à un moment spécifique de sa vie. Cependant, les représentations individuelles découlent des représentations sociales qui sont véhiculées dans la société. D'abord, parce que, comme l'explique Moscovici (1988), les éléments qui composent cette représentation individuelle sont ceux circulant dans la société. Ensuite, parce que les représentations sociales ont une fonction structurante qui amène une cohésion au sein de la société. Les représentations sociales sont socialement construites; pour Moscovici (1988), elles se transmettent et s'élaborent par la communication entre les individus et elles sont dérivées des connaissances scientifiques auxquelles elles empruntent leur contenu. Les représentations individuelles sont ainsi limitées par l'état de la connaissance scientifique (ou des autres types de connaissances), elles sont également limitées par l'accès des individus à ces connaissances et par leur capacité à les comprendre. Jodelet (1989, p.36, citée dans Mannoni 2012) définit la représentation sociale comme « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». La représentation sociale contribue à créer cette réalité commune, car « elle sert à faire circuler le sens (en question) dans le social, en lui assurant ses ancrages, sa valeur de

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

lien (dans la communication, par exemple) » (Mannoni, 2012, p.69). Les représentations sociales, en étant partagées par plusieurs acteurs permettent à ceux-ci de se comprendre sans avoir à constamment définir ce à quoi ils font référence contribuant ainsi à la cohésion sociale et permettant l'action en commun. Par ailleurs (toujours selon la définition de Jodelet), les représentations sociales ont une visée pratique. C'est sur elles que s'appuie l'individu pour décider de son action et la justifier au besoin. « La conduite du sujet apparaît alors conditionnée par la manière dont il se représente la règle sociale génératrice de prescription et de proscription » (Mannoni, 2012, p.103). Une modification généralisée des représentations individuelles au sein d'un échantillon pourrait ainsi laisser présager une augmentation de la prévalence d'une représentation sociale particulière; très probablement déjà présente au sein de la société, mais qu'un phénomène social, par exemple l'expérience de la répression policière, contribuerait à étendre à de nouveaux individus. On peut ainsi se demander, par exemple, si pour les manifestants la représentation sociale de l'État québécois comme un état démocratique ne serait pas contredite par le phénomène répression.

#### 3.4.6 L'État : démocratique et répressif?

Dans *Le savant et le politique* (1919), Max Weber propose de définir l'État par le moyen d'agir qui lui est propre; c'est-à-dire le monopole de la violence légitime. L'auteur écrit :

Depuis toujours les groupements politiques les plus divers – à commencer par la parentèle – ont tous tenu la violence physique pour le moyen normal du pouvoir. Par contre il faut concevoir l'État contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé [...] revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime. Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'État le tolère : celui-ci passe donc pour l'unique source du « droit » à la violence (Weber, 1919, p.29).

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

L'État serait donc à la fois l'institution qui définit ce qui est légitime en matière de violence et l'institution qui utilise cette violence légitime, à la fois pour assurer l'ordre dans la société (c'est le fameux Léviathan de Hobbes), mais aussi pour s'assurer que le pouvoir qu'il détient ne soit pas remis sans cesse en question. Weber écrit d'ailleurs à ce sujet : « L'État ne peut donc exister qu'à la condition que les hommes dominés se soumettent à l'autorité revendiquée chaque fois par les dominateurs » (Weber, 1919, p.29). En ce qui a trait aux représentations sociales, la question qui peut alors se poser est la suivante : y a-t-il une tension entre ce principe de fonctionnement de l'État et les principes démocratiques modernes? Comment expliquer que la répression vécue ce printemps ait été aussi bien acceptée par une partie de la population alors que d'autres considèrent ces actes comme antidémocratiques? La démocratie est un concept complexe. Pour autant il ne s'agit pas d'un concept totalement relatif, il possède plusieurs dimensions d'où découlent des attentes sociales qui peuvent parfois être contradictoires. Dans une étude québécoise récente, Gingras (2008) distingue deux dimensions : d'un côté la démocratie institutionnalisée et de l'autre la démocratie sociale (cette dernière incluant la démocratie participative). Il existe donc plusieurs représentations sociales possibles de la démocratie. Le caractère démocratique d'une société peut découler de **l'organisation étatique** (existence de plusieurs partis politiques, fonction publique indépendante, etc.) et des **pratiques politiques institutionnelles** (vote, implication dans un parti). Cependant, il peut aussi provenir de la démocratie sociale qui inclut **la participation politique non traditionnelle** (manifestations, pétitions, action directe), le développement d'**une culture civique** dans la population (intérêt pour la politique, publication de textes d'opinion, etc.) et le partage de **valeurs démocratiques** (égalité, justice, liberté d'expression, transparence, etc.). Le non-respect de ces formes de démocratie constitue autant de raisons pour lesquelles un État pourrait être considéré comme non démocratique. Ainsi, un individu qui se représente la démocratie comme provenant de la participation politique non traditionnelle aura beaucoup plus tendance à considérer que le principe démocratique a été bafoué par l'État, après avoir subi de la répression, qu'un individu qui considère que la démocratie se réalise surtout à travers les pratiques politiques institutionnelles comme le vote.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Par ailleurs, les attentes des militants envers le gouvernement s'appuient également sur le principe de représentativité; soit l'idée que le gouvernement démocratique moderne doit représenter ses citoyens, les écouter et prendre en compte leur avis et leurs priorités. En ce qui concerne les impacts de la répression sur les représentations individuelles, on pourrait penser que face à la fermeture du gouvernement et aux comportements répressifs de la police, les militants se soient demandé si le gouvernement les représentait vraiment ou s'ils ne constituaient pas pour lui qu'une sous-partie négligeable de la population. De plus, on peut postuler que l'impression de ne pas être pris au sérieux par le parti détenant le pouvoir entraîne chez le militant une vision négative de l'État ou au minimum, le désir de voir le pouvoir gouvernemental changer de mains et aller à un parti plus en phase avec les priorités de l'individu concerné.

#### **4. Résultat de la préenquête**

Dans le cadre de notre préenquête, nous avons participé à une rencontre qui réunissait une partie des personnes arrêtées lors de la manifestation féministe proétudiante du 27 avril 2012. Cette initiative de la Ligue des droits et libertés visait à préparer la plainte contre le Service de police de la Ville de Québec déposée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) le 26 octobre dernier. En plus de nous offrir une occasion de recruter des participants, cet événement nous a permis de nous familiariser avec l'univers des victimes de répression et d'identifier des thèmes importants aux fins de notre étude. En effet, plusieurs des personnes présentes ont témoigné de leur expérience de la répression, ce qui nous a permis de mieux saisir comment la répression peut agir concrètement sur les individus. Nous présenterons ici les principaux résultats de nos observations.

Parmi les principaux thèmes abordés, le manque de respect à l'égard des droits civiques occupait une place centrale. Plusieurs victimes ont rapporté avoir eu l'impression que leur liberté d'expression avait été entravée par la répression policière. Pour reprendre les propos imagés de l'une des personnes présentes, « le message qu'ils portaient n'a pas pu être entendu ». La répression était ainsi interprétée comme une entrave aux libertés fondamentales. De plus,

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

plusieurs d'entre elles avaient le sentiment d'avoir été l'objet de discrimination : elles auraient été victimes d'un traitement abusif de la part des policiers en raison de leur appartenance au mouvement étudiant. Certains des participants ont même mentionné que lors des manifestations auxquelles ils avaient participé, les policiers avaient fait preuve d'un traitement différencié entre les manifestants. L'une des victimes rapporte ainsi que des policiers auraient permis à des femmes accompagnées de jeunes enfants de quitter la manifestation afin d'éviter d'avoir à procéder à une arrestation et de devoir se plier à des procédures complexes impliquant la DPJ. Un autre participant mentionne, quant à lui, que les policiers intervenaient de manière « plus musclée » avec les jeunes et les individus de sexe masculin. Ceux-ci auraient davantage fait l'objet d'arrestations et de mesures coercitives comme l'emploi de menottes. Les victimes n'ont d'ailleurs pas hésité à parler de sexisme et d'âgisme pour qualifier les agissements des policiers.

À une échelle plus psychologique, plusieurs des personnes arrêtées ont mentionné s'être senties humiliées à la suite des arrestations. Plusieurs avaient en effet le sentiment d'être astreintes au même traitement qu'un criminel, alors qu'elles participaient aux manifestations pour exercer leur citoyenneté et pour porter un message au gouvernement et à la population. La peur et le sentiment d'insécurité constituent des effets psychologiques de la répression souvent mentionnés par les victimes. Par ailleurs, certains parents de manifestants présents dans l'assemblée ont mentionné avoir été par la suite très inquiets pour l'intégrité physique et psychosociale de leur(s) enfant(s). Ceux-ci craignaient plus précisément que leur enfant soit blessé par les policiers lors des manifestations.

La répression policière a également soulevé un questionnement moral et éthique chez plusieurs participants. Plusieurs se sont questionnés à savoir s'ils allaient payer les amendes qu'ils avaient reçues ou non. De plus, l'expérience de la répression policière semble avoir servi de base à une réflexion sur la désobéissance civile pour plusieurs participants. Plusieurs d'entre eux voyaient dans leur participation aux manifestations une forme de dissidence et marquaient une distinction nette entre acte de dissidence et crime.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

En ce qui a trait aux représentations sociales des institutions publiques, la répression aurait affecté l'attitude des victimes de répression vis-à-vis des policiers. Les participants ont mentionné qu'ils avaient l'impression que la force employée par les policiers lors de leurs interventions était disproportionnée, les manifestations étant pacifiques. L'emploi de la force s'avérait totalement injustifié selon les participants. Aussi, ceux-ci éprouveraient désormais certaines craintes à l'égard des policiers. De manière encore plus fondamentale, pour plusieurs participants, la répression policière semble avoir suscité une prise de conscience du caractère arbitraire du pouvoir policier et semble avoir remis en question l'étanchéité du politique et du policier. Ces deux éléments semblaient être source de malaise et de frustration chez plusieurs participants à la rencontre. La répression aurait également affecté négativement la vision que les victimes de répression ont des politiciens. Pour les participants, il était tout bonnement irrecevable que le discours politique endosse les actes violents perpétrés par les policiers.

La répression semble également avoir suscité une volonté de développer la capacité des citoyens d'agir sur le système judiciaire et sur la police. Plusieurs – estimant avoir été lésés – désirent maintenant faire respecter leurs droits et obtenir compensation. Aussi, devant la complexité et la lourdeur des procédures nécessaires à l'élaboration d'un recours collectif, certains participants étaient d'avis qu'il devrait exister des mécanismes permettant aux citoyens d'exprimer plus facilement et plus directement les plaintes à l'égard des policiers. L'une des victimes a même proposé que le recours collectif soit assorti d'une demande afin qu'une instance particulière – indépendante de la police – soit créée afin de juger des manquements au code de déontologie policier et de simplifier les démarches pour les victimes d'abus policier. Selon la participante, cette instance pourrait prendre la forme plus concrète d'une sorte de bureau de l'« ombudsman » rattaché à la Ville de Québec et joignable directement par téléphone.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

D'autres formes de répression – plus subtiles que la répression policière, mais non moins réelles – semblent avoir affecté les militants et sympathisants rencontrés. Un homme, en particulier, a rapporté avoir été profondément heurté par les propos irrespectueux à l'égard des manifestants proférés dans certaines radios de la ville de Québec. Cet homme rapportait être profondément déçu et « dégoûté » par une portion de l'opinion publique qui endossait la répression policière et le recours à la violence de manière explicite. La répression médiatique du mouvement étudiant à travers certains médias de la région de Québec lui a rappelé le « décalage idéologique » qui sépare Québec et Montréal. Pour cet homme, le dénigrement du mouvement dans les radios de Québec exprimait la marginalité et l'isolement du mouvement étudiant dans la Ville de Québec.

#### **5. Question de recherche**

À la suite de nos discussions avec les représentants de la Ligue des droits et libertés – Section Québec et à la lumière de notre revue des écrits, la question et les sous-questions de recherche suivantes ont été formulées.

##### **Question de recherche**

Quels sont les impacts de la répression policière, exercée dans le cadre des manifestations étudiantes de 2012, sur les militants l'ayant subie directement ou en ayant été témoins?

##### **Sous-questions de recherche**

1. Quels ont été les coûts (physiques, psychologiques, sociaux, et financiers) de la répression policière pour les militants qui en ont été victimes?
2. Quels ont été les coûts (psychologiques et sociaux) de la répression policière pour les militants et les sympathisants qui en ont été témoins?
3. L'utilisation de la répression policière a-t-elle provoqué, chez ceux qui en ont été victimes ou témoins, des transformations de leurs représentations des institutions publiques suivantes : gouvernement, police et système judiciaire?

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

4. Quels sont les effets de la répression policière sur la participation citoyenne et l'implication au sein du mouvement étudiant de ceux qui en ont été victime ou témoin?
5. L'utilisation de la répression policière a-t-elle eu un impact sur l'évolution du mouvement étudiant (son organisation, sa composition, ses enjeux, ses discours) et sur les tactiques utilisées par les participants pour manifester et s'exprimer?

Comme il a déjà été mentionné, nous nous intéressons aux effets de la répression d'un point de vue microsociologique, c'est-à-dire à l'échelle d'un individu. Néanmoins, les effets de la répression sur l'individu qui la vit ou qui en est témoin ont fait l'objet de peu d'études. De plus, ces effets peuvent toucher simultanément plusieurs dimensions de la vie de l'acteur concerné. Pour cette raison, il est important de ratisser large et de s'intéresser aux effets de la répression sur plusieurs plans. D'abord en se penchant sur les effets touchant l'acteur lui-même (coûts physiques, financiers, psychologiques); puis, sur ceux qui concernent les relations entre l'acteur et son entourage (coût social); ensuite ceux concernant le rapport de cet acteur à l'État, la police et le système de justice (soit aux institutions à la source de la répression policière). Viennent ensuite les effets sur le rapport de l'acteur au mouvement que nous avons étudié à travers l'implication politique sous différentes formes dont celle de la participation au mouvement (participation citoyenne). Finalement, nous avons cherché à savoir si la répression policière, à travers tous ces effets potentiels sur les individus touchés, a influencé l'évolution du mouvement étudiant. Plus précisément, nous nous y sommes intéressés à travers le vécu et la vision des acteurs qui ont expérimenté cette répression ou qui ont été témoins de celle-ci.

En ce qui concerne l'impact de la répression sur les représentations des institutions, nous nous sommes posé trois questions. Premièrement, nous cherchions à savoir si les acteurs interrogés considèrent que leur expérience de la répression (comme témoin ou victime) a amené des changements dans leurs représentations de l'État québécois, de la police et du système de justice. Deuxièmement, nous tentions d'identifier à quel niveau ces changements se sont produits. Par exemple, dans le cas de la représentation de l'État québécois, ces changements pourraient concerner le caractère démocratique du gouvernement. Ainsi un militant qui, avant de subir la

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

répression, ne remettait pas en cause l'idée commune selon laquelle le Québec est un modèle de démocratie pourrait, après coup, avoir l'impression que les principes démocratiques ont été bafoués ou qu'au départ la démocratie québécoise était imparfaite. Nous tentions également d'identifier des éléments des représentations dans lesquels les changements sont récurrents et les thèmes qui revenaient souvent dans le discours des militants. Finalement, nous cherchions à déterminer si ces changements dans les représentations allaient dans le sens d'une vision plus positive de l'institution où, au contraire dans le sens d'une vision plus négative.

### **6. Schémas d'analyse conceptuelle**

Cette section est consacrée à l'analyse conceptuelle du profil des participants et des deux concepts-clés de notre recherche : « la répression » et les « effets de la répression ». Elle nous a permis de clarifier encore les concepts à l'étude. Pour le lecteur, l'opérationnalisation des concepts étudiés permet de préciser le type d'information que nous recherchions (dimensions) et les éléments du discours des participants qui nous intéressaient (indicateurs). De plus, l'analyse conceptuelle nous a permis de créer deux outils de collecte adaptés à notre recherche. Cette analyse est présentée sous la forme de trois schémas décrivant les dimensions, les sous-dimensions (le cas échéant) et les indicateurs retenus pour les concepts à l'étude.

#### **6.1 Profil des participants**

Le profil des participants rassemble tous les renseignements que nous voulions connaître à propos des personnes qui ont participé à la recherche. Cinq dimensions avaient été identifiées : les caractéristiques sociodémographiques des participants, leur expérience de la répression, leur rapport au mouvement étudiant, leur engagement militant passé et leur réseau social. À l'exception des caractéristiques sociodémographiques, qui ont été recueillies à l'aide d'un court questionnaire, ces informations ont été récoltées au cours de l'entrevue. Elles nous ont permis de mieux situer dans son contexte le discours tenu par chaque individu et de faire des liens entre le profil des participants et la nature des effets que la répression a eus sur eux.

# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Figure 2 — Schéma d'analyse conceptuelle du profil des participants

Profil des participants	Dimensions	Indicateurs
	Caractéristiques sociodémographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Âge</li> <li>➤ sexe</li> <li>➤ Occupation</li> <li>➤ Situation familiale</li> <li>➤ Situation conjugale</li> </ul> <p><b>Questionnaire profil du participant<sup>2</sup></b></p>
	Expérience de la répression	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Degré d'exposition à la répression (victime, témoin direct, témoin indirect)</li> <li>➤ Type de répression subie ou observée</li> </ul> <p><b>Question 3</b></p>
	Rapport au mouvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Degré d'implication dans le mouvement</li> <li>➤ Bénéfices directs tirés de la réussite du mouvement (bénéficiaire ou non bénéficiaire)</li> <li>➤ Bénéfices tirés de l'appartenance au mouvement</li> </ul> <p><b>Question 2</b></p>
	Engagement militant	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Implication dans des causes sociales</li> <li>➤ Implication dans le milieu étudiant</li> <li>➤ Implication dans un réseau associatif</li> </ul> <p><b>Question 1</b></p>
	Réseau social	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Intégration dans un réseau de militants</li> <li>➤ Participation ou non-participation des proches au mouvement</li> <li>➤ Opinion des proches sur le mouvement</li> </ul> <p><b>Question 7</b></p>

<sup>2</sup> Pour chaque série d'indicateurs, nous avons indiqué le numéro de la question qui leur correspond dans la grille d'entrevue ou un renvoi au questionnaire « profil des participants ».

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 6.2 Les types de répression

Le schéma ci-dessous présente les différents types de répression. Les huit types identifiés sont tirés de Boykoff (2007), mais, pour les besoins de cette étude, il y a été ajouté une distinction entre la répression policière et les autres formes de répression. La répression policière, concept-clé de cette étude, peut prendre quatre formes principales : la violence directe, les poursuites judiciaires et les arrestations, la surveillance et le harcèlement et l’infiltration d’organisations militantes par la police ou le recours à des agents provocateurs. Au cours de notre préenquête et des entrevues, des cas concrets nous ont été mentionnés pour les trois premiers types. Le recours à des agents provocateurs a aussi été mentionné, même si, dans ce dernier cas, les preuves manquent peut-être pour étayer de façon plus fiable les propos recueillis. Finalement, il importe de préciser que, bien que cette étude s’intéresse principalement à la répression policière, les autres types de répression ont fait partie des sujets qui ont été abordés par les participants. En effet, des réalités comme la loi 78 (loi spéciale adoptée par le gouvernement Charest) et le discours des médias font partie intégrante de l’expérience du « printemps érable » vécue par la population québécoise.

**Figure 3 — Schéma d’analyse conceptuelle de la répression**

Concept	Dimensions	Indicateurs
Répression	Répression policière	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Violence directe (coups, insultes, se faire pousser, recevoir un projectile, se faire menotter, se faire asperger de poivre de Cayenne ou de gaz lacrymogène, etc.)</li><li>➤ Poursuites judiciaires et arrestations</li><li>➤ Surveillance et harcèlement</li><li>➤ Infiltration d’organisations militantes et recours à des agents provocateurs</li></ul> <p><b>Question 3</b></p>

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

	<b>Autres formes de répression</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Dénigrement dans les médias et contrôle de l'information</li><li>➤ Recours à des lois spéciales</li><li>➤ Utilisation de fausse propagande</li><li>➤ Congédiement</li></ul> <p><b>Question 3</b></p>
--	------------------------------------	--

### 6.3 Les effets de la répression policière

Le dernier schéma d'analyse conceptuelle à être présenté ici opérationnalise le concept, qui constitue l'objet central de cette étude, celui d'« effets de la répression ». Plus précisément, nous le divisons en sept dimensions : les effets physiques, psychologiques, financiers, sociaux, l'influence sur les représentations des institutions, les effets sur la participation citoyenne et, finalement, les effets sur la vision du mouvement étudiant. Ce faisant, nous restons très proches de la façon dont étaient formulées les demandes initiales de l'organisme (qui s'intéressait à tous ces points) et de la formulation de nos sous-questions de recherche. Les dimensions physique, psychologique, financière et sociale des effets de la répression sont suffisamment explicites en elles-mêmes et n'auront pas à faire l'objet d'une présentation plus étendue. Les indicateurs présentés pour ces dimensions sont issus de notre propre réflexion (logique déductive) et de notre pré-enquête. Nous ne prétendons donc pas épuiser les cas de figure possibles. Les trois dernières dimensions méritent, quant à elles, d'être expliquées plus en détail.

La dimension « représentations sociales des institutions publiques » correspond à la sous-question de recherche 3. Avec cette sous-question, nous cherchions à comprendre quel effet la répression policière avait pu avoir sur la vision que les victimes ou les témoins de celle-ci ont des institutions publiques qui sont à la source de cette répression. Nous nous sommes penchés plus précisément sur trois de ces institutions : l'État, la police et le système de justice. Pour chacune de ces institutions publiques, l'indicateur le plus global de la vision de l'institution est la confiance ou l'absence de confiance du participant envers l'institution, mais d'autres indicateurs ont aussi été identifiés pour l'État et la police. Il s'agit d'éléments de la représentation de l'État ou de la police

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

sur lesquels l'opinion du participant pouvait avoir changé. Ainsi, pour la dimension des représentations de l'État, nous avons identifié cinq indicateurs secondaires. Chacun de ces indicateurs correspond à un principe essentiel de l'État démocratique moderne et est susceptible de constituer l'objet de différents types de discours, positifs et négatifs, sur ce dernier. L'État peut être vu comme démocratique ou non démocratique, représentatif de la voix de la population ou non représentatif de celle-ci, utilisant bien son autorité ou non, étant responsable ou ne l'étant pas. Quant à la légitimité, elle est « le caractère de toute domination qui semble justifiée, normale, habituelle, c'est-à-dire conforme aux valeurs dominantes dans une société » (Nay 2011, p.294). Par exemple, la définition même de la légitimité, nous poussait à postuler que la répression policière, soit l'usage d'une domination qui, justement, peut ne pas paraître normale, justifiée ou conforme aux valeurs (somme toute pacifiques) de la société québécoise, pouvait avoir fait perdre de la légitimité au gouvernement aux yeux des militants. Dans le cas de la représentation des policiers, les indicateurs secondaires sont plus concrets (méthodes utilisées, usage de la force, utilisation de l'arbitraire policier, etc.).

La dimension « participation citoyenne » correspond à la sous-question de recherche 4 (voir p.31). Plus précisément, nous cherchions à savoir quels sont les effets de la répression policière sur la participation citoyenne et l'implication dans le mouvement. Les sous-dimensions et leurs indicateurs répertorient simplement les différentes formes que peut prendre la participation citoyenne; soit celle de pratiques politiques formelles, informelles ou du développement par l'individu de sa culture politique.

Finalement, la dimension « vision du mouvement » réfère à la sous-question de recherche 5. Nous cherchions à savoir si la répression policière a eu des effets sur l'évolution du mouvement. Comme notre recherche est qualitative, l'étude de cette évolution passe par l'analyse des changements dans la vision du mouvement des témoins et des victimes de répression. Ces changements auraient pu toucher ses enjeux, ses revendications, ses adversaires, ses tactiques, etc.

LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Figure 4 — Schéma d’analyse conceptuelle des effets de la répression

Concept	Dimensions	Indicateurs
<b>Effets de la répression</b>	<b>Physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Blessures</li> <li>➤ Inconfort physique</li> </ul> <p><b>Question 4</b></p>
	<b>Psychologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Traumatismes</li> <li>➤ Anxiété</li> <li>➤ Peur</li> <li>➤ Colère</li> <li>➤ Indignation</li> <li>➤ Frustration</li> </ul> <p><b>Question 6</b></p>
	<b>Financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Amendes</li> <li>➤ Perte d’emploi</li> <li>➤ Coûts connexes</li> <li>➤ Perte ou bris de biens matériels</li> </ul> <p><b>Question 5</b></p>
	<b>Sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conflits avec l’entourage</li> <li>➤ Sentiment de stigmatisation</li> <li>➤ Rupture de liens sociaux (amitiés, relations amoureuses)</li> <li>➤ Sentiment d’injustice sociale</li> <li>➤ Sentiment que les droits civiques ne sont pas respectés</li> <li>➤ Développement d’un sentiment d’appartenance</li> <li>➤ Identification à des acteurs radicaux</li> <li>➤ Sentiment d’être discriminé (e)</li> </ul> <p><b>Question 6 et 7</b></p>

**LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

**DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Concept	Dimensions	Sous-dimensions	Indicateurs
<p><b>Effets de la répression</b></p>	<p><b>Représentation sociale des institutions publiques</b></p>	<p><b>Représentations de l'État</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démocratique/Non démocratique</li> <li>➤ Représentatif/Non représentatif</li> <li>➤ Légitime/Non légitime</li> <li>➤ Utilise bien son autorité/N'utilise pas bien son autorité</li> <li>➤ Responsable/Pas responsable</li> <li>➤ Fait confiance à l'État/Ne fait pas confiance à l'État</li> </ul> <p><b>Question 12 et 13</b></p>
		<p><b>Représentations de la police</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Changement dans la représentation de la police</li> <li>➤ Connotation positive/ connotation négative</li> </ul> <p><b>Éléments abordés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Méthodes utilisées</li> <li>➤ Usage de la force</li> <li>➤ Utilisation de l'arbitraire policier</li> <li>➤ Rôle de figure d'autorité</li> <li>➤ Crainte du policier/Confiance envers le policier</li> </ul> <p><b>Question 11</b></p>
		<p><b>Représentations du système de justice</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Changement dans la représentation du système de justice</li> <li>➤ Connotation positive/ connotation négative</li> </ul> <p><b>Question 14</b></p>

**LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

**DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Concept	Dimensions	Sous-dimensions	Indicateurs
<p><b>Effets de la répression</b></p>	<p><b>Participation citoyenne</b></p>	<p><b>Pratiques politiques formelles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exercice du droit de vote</li> <li>➤ Adhésion et participation à un parti politique</li> </ul> <p><b>Question 9</b></p>
		<p><b>Pratiques politiques informelles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation aux manifestations</li> <li>➤ Participation à la vie associative</li> <li>➤ Actes à caractère politique (tractage, vandalisme, placardage d'affiches)</li> <li>➤ Communication dans les médias</li> </ul> <p><b>Question 8, 9, 15</b></p>
		<p><b>Culture politique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Intérêt pour la politique</li> <li>➤ Discussions à caractère politique</li> <li>➤ Intérêts pour les enjeux sociaux</li> <li>➤ Consultation des médias</li> </ul> <p><b>Question 15</b></p>
	<p><b>Vision du mouvement étudiant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enjeux</li> <li>➤ Revendications</li> <li>➤ Adversaires</li> <li>➤ Identité (base militante)</li> <li>➤ Mobilisation</li> <li>➤ Tactiques militantes</li> <li>➤ Capacité d'action</li> </ul> <p><b>Question 10 et 16</b></p>	

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 7. Méthodologie

Une approche qualitative a été privilégiée dans le cadre de cette étude. Ce choix s'explique, d'une part, en raison du fait que la population étudiée est difficilement accessible. En effet, à ce jour, il n'existe aucune liste répertoriant les individus ayant été arrêtés ou ayant été témoins d'une arrestation dans le cadre des manifestations étudiantes. Cela écarte d'emblée l'administration d'un questionnaire. D'autre part, le recours à une méthodologie qualitative permet d'explorer plus en profondeur les effets de la répression sur les individus et de mieux en saisir les nuances. Certains des effets de la répression policière que nous désirons étudier, comme son impact sur la mobilisation citoyenne, ont été surtout étudiés à un niveau macrosociologique. Dans le cadre de cette étude, nous nous pencherons, au contraire, sur la façon dont le sujet a vécu l'expérience de la répression. L'approche utilisée nous permet donc d'explorer l'impact de la répression sur les individus sur plusieurs plans tout en ouvrant la possibilité d'effectuer des liens entre la trajectoire du sujet et la manière dont il a vécu la répression policière.

Nous prévoyions, au début de notre travail de terrain, effectuer une douzaine d'entrevues semi-dirigées, d'environ une heure, auprès de militants ou de sympathisants du mouvement étudiant ayant été directement en contact avec la répression policière, soit comme victime ou comme témoin de celle-ci. Nous comptions donc effectuer six entrevues auprès de personnes ayant subi la répression policière et six entrevues auprès de témoins directs. Dans les faits, nous avons réalisé des entrevues avec 14 personnes, dont deux entrevues auprès de couples de militants. Nous nous sommes rendu compte au cours de notre collecte de données que la frontière entre témoin et victime de la répression était mince. Certains militants pouvaient, par exemple être victime d'une arrestation, mais être témoin de plusieurs actes de répression. Nous avons donc surtout cherché à faire des entrevues auprès d'individus ayant des profils différents et dont l'expérience de la répression varie. Nous avons également tenté de recruter des individus impliqués à divers degrés au sein du mouvement étudiant. Un élément que nous n'avions pas prévu a été le très grand nombre de réponses de gens de Montréal. Alors que nous pensions au départ ne pouvoir interroger que des gens de Québec, les événements nous ont incités à réaliser des entrevues avec

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

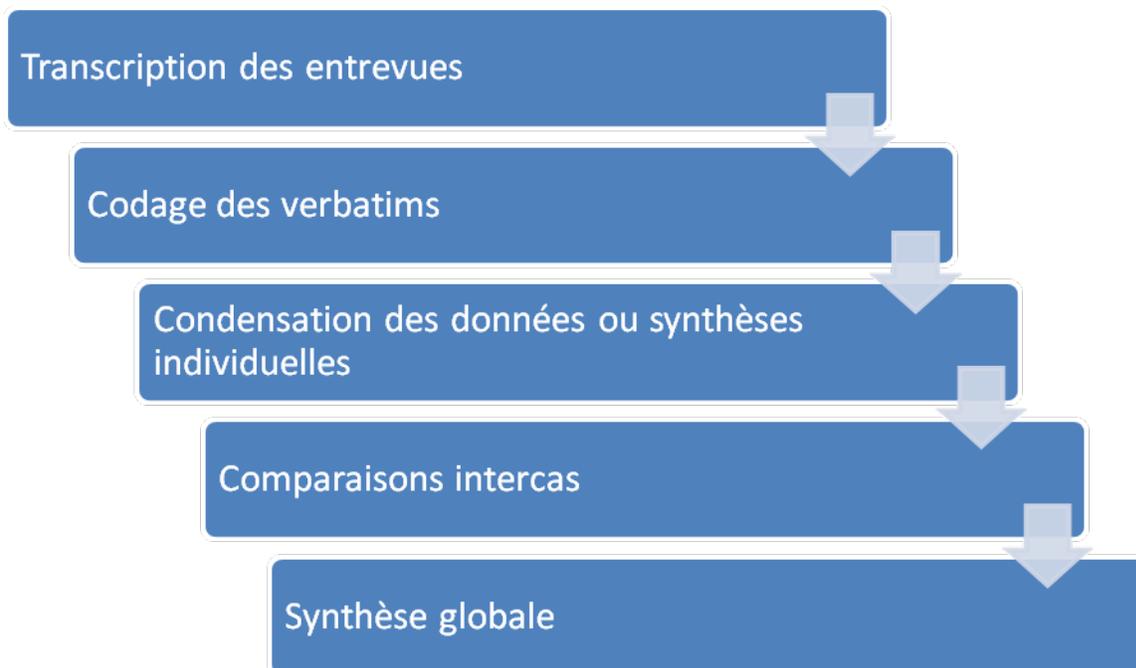
des militants montréalais par le biais de Skype. Ces entrevues se sont révélées très riches, ce qui a été un ajout substantiel à notre recherche.

Au départ, nous prévoyions recruter nos répondants en utilisant l'échantillonnage typique ou au jugé. Nous avons ainsi ciblé des informateurs clés par l'intermédiaire de la Ligue des droits et libertés — Section Québec et de différentes associations étudiantes à l'Université Laval. Nous avons bel et bien utilisé cette tactique, mais nous avons également utilisé les médias sociaux.

### **8. Plan d'analyse des données**

Lors de la collecte des données, toutes les entrevues ont été enregistrées sous format numérique. Elles ont été par la suite retranscrites dans un logiciel de traitement de texte. L'essentiel du travail analytique de cette étude a porté sur l'analyse des verbatims. Nous avons d'abord effectué le codage des segments de textes afin d'identifier les thèmes abordés et certaines informations spécifiques, permettant de répondre à nos questions de recherche. Pour nous assister dans cette étape, nous avons utilisé le logiciel d'analyse qualitative QDA Miner. Nous avons aussi rédigé des synthèses individuelles pour chacun des répondants(es). Ce faisant, nous avons tenté de traiter chaque cas comme une totalité en dégagant les thèmes qui occupent une place centrale dans le discours, de même que l'articulation entre ces différents thèmes. Nous avons finalement effectué une analyse de l'ensemble des entretiens en comparant les cas entre eux. Cet exercice nous a permis de dégager d'une part certaines tendances générales, communes à l'ensemble des participants (une même vision des policiers à la suite de la répression, un noyau d'expérience commun, une même structure de discours, etc.). D'autre part, nous avons tenté également de nous questionner sur les points d'opposition et de tension afin de chercher à les comprendre ou à les expliquer.

Figure 5 – Processus d’analyse en cinq étapes



## 9. Résultat du prétest

Les outils de collecte, soit une grille d’entrevue et un court questionnaire servant à préciser le profil des participants, ont été soumis à un prétest afin d’en déterminer la fiabilité et la validité. Nous avons procédé au prétest de notre outil de collecte auprès d’une personne faisant partie de la population à l’étude. L’entrevue a duré 1 h 15, ce qui correspond approximativement à la durée prévue. Selon la répondante, la formulation des questions était suffisamment claire et explicite. Toutes les questions semblaient pertinentes. D’ailleurs, la participante a abordé d’elle-même la plupart des thèmes que nous voulions soulever. De plus, l’ordre des questions semblait adéquat, puisqu’il correspondait en général à l’enchaînement « naturel » du discours de la participante. La répondante était particulièrement volubile et anticipait les questions suivantes en y répondant de manière spontanée. Conséquemment, nous n’avons pas eu à poser plusieurs des questions prévues dans la grille d’entrevue. Nous avons néanmoins conservé toutes les questions qui y figurent, car celles-ci pouvaient s’avérer nécessaires auprès de participants peu volubiles.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **10. Présentation de l'outil de collecte**

En nous basant sur les schémas d'analyse conceptuelle, conçus à partir de la revue des écrits et des résultats de notre préenquête, nous avons rédigé les outils de collecte qui ont été nécessaires pour réaliser cette étude. Il s'agit d'un court questionnaire visant à mieux connaître le profil des participants et de la grille de questions qui servira aux entrevues semi-dirigées. Ces deux documents sont disponibles en annexe. Pour une référence plus rapide au schéma d'analyse conceptuelle, les numéros des questions relatives à chaque dimension ou sous-dimensions ont été inclus à la suite de la liste d'indicateurs (voir figures 2,3 et 4).

#### **11. Présentation des cas**

Dans la section qui suit, nous présenterons brièvement les 14 participants, ce qui devrait permettre de mieux comprendre l'analyse qui suivra. En contextualisant les propos des participants, le lecteur pourra plus facilement rattacher les logiques d'actions dégagées du discours à des trajectoires spécifiques à chaque participant. Les militants rencontrés provenaient de milieux variés : certains étaient étudiants, d'autres étaient sur le marché du travail, notamment dans les milieux culturel et communautaire, ainsi que dans le secteur public. Plusieurs tranches d'âges sont représentées, les participants étant âgés entre 18 et 55 ans.

##### **Lyson : la mère en colère**

Lyson est comédienne et mère d'un étudiant universitaire. Elle dit être sensible aux questions sociales et politiques depuis toujours et elle participe à un certain nombre d'activités à titre de bénévole. Elle précise cependant qu'elle n'a jamais été membre d'un parti politique ou d'une association formelle avant le Printemps Érable. La répression policière a joué un rôle central dans sa décision de participer au mouvement étudiant. En effet, Lyson s'est sentie vivement interpellée par le témoignage de son fils et des amis de celui-ci, de même que par les actes de répression qui avaient lieu à proximité de son domicile. Elle s'est dite choquée qu'une répression d'une telle ampleur ait cours au Québec. Son indignation était d'autant plus forte que les manifestations avaient, la majorité du temps, un caractère pacifique, voire ludique. Par conséquent, elle a rejoint

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

les rangs de l'organisation Mères en colère et solidaires. Pour elle, la participation aux activités de cette organisation constituait le moyen le plus direct d'agir contre la brutalité policière et de contrer son sentiment d'impuissance. Lors de sa participation aux manifestations, Lyson a été témoin de nombreux actes de répression policière, notamment des actes de brutalité visant des personnes âgées. Par ailleurs, elle a été elle-même bousculée par un policier en dehors de sa participation aux manifestations du Printemps Érablé. Dans son cas, la répression n'a pas diminué son niveau de mobilisation, bien au contraire. Cela l'a plutôt poussée à s'impliquer plus activement lors des manifestations et à revendiquer la tenue d'une enquête publique sur la brutalité et la violence policières.

#### **Simone : future médecin et militante**

Simone est étudiante en médecine et membre active de son association facultaire. Cette dernière s'implique socialement depuis l'école secondaire, notamment au sein d'Amnistie internationale. Lors du Printemps Érablé, elle a participé activement à la mise sur pied d'une association réunissant des étudiants issus des divers programmes en sciences de la santé en vue de s'opposer à la hausse des frais de scolarité. Tout au long du printemps et de l'été 2012, Simone a participé à de nombreuses manifestations à Québec et à Montréal. Lors de l'une de ces manifestations, elle a assisté à une arrestation brutale, de même qu'à une manœuvre d'encerclement déployée par les policiers. De manière générale, la répression policière n'a pas affecté la mobilisation de Simone. Elle a plutôt eu un effet catalyseur sur son implication militante. Simone rappelle, à ce sujet, l'importance des liens de sociabilité dans le maintien de la mobilisation, et plus globalement dans l'expérience militante. Elle raconte comment son implication lors du Printemps lui a permis de tisser de nouvelles amitiés et comment la coprésence avec des amis, lors des manifestations, ajoute une plus-value à l'expérience.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **Constance : un point de vue critique**

Constance est étudiante dans le domaine des sciences sociales. En dépit de son intérêt et de sa sensibilité pour les enjeux sociaux et politiques, elle n'a jamais participé de manière active et formelle aux activités d'une association. Ainsi, bien qu'elle assiste aux assemblées générales de son association étudiante, elle n'y joue pas un rôle d'avant plan. En fait, par le passé, Constance privilégiait plutôt le recours à des modalités d'implication sociale plus informelles, comme le théâtre de rue. Avant d'être étudiante à l'Université Laval, elle a fréquenté l'UQAM où elle a vécu une première grève étudiante. En raison du faible niveau de mobilisation lors de cette grève, Constance est sortie de son expérience déçue et plus ou moins désillusionnée. Au début du conflit étudiant, elle doutait donc quelque peu de la capacité du mouvement étudiant à constituer une base militante suffisante. Constance se dit également relativement critique par rapport à l'« élitisme » militant qui règne dans certaines associations étudiantes. Elle se dit irritée par l'hermétisme de certaines associations, de même que par l'attitude de certains « leaders » qui prétendent avoir une conscience plus aiguë des enjeux. Néanmoins, cela ne l'a pas empêché de participer à de très nombreuses manifestations, dont celle de Victoriaville où elle a assisté à des scènes de grande violence. Sans la démobiliser totalement, la répression policière a généré une certaine fatigue chez elle. Aussi, bien qu'elle ait continué de manifester après des épisodes de répression policière importants, elle remet en question l'efficacité des manifestations comme instrument de changement social. Elle envisage d'explorer d'autres modes d'action, notamment les ateliers d'éducation populaire dans lesquels elle place beaucoup d'espoir. Elle se questionne également à savoir si elle va maintenir sa mobilisation lors des manifestations entourant le Sommet sur l'éducation.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **Alphonse et Julia : les militants d'expérience**

Alphonse et Julia sont un couple de travailleurs dans la cinquantaine. Alphonse est enseignant au cégep et Julia est fonctionnaire. Chacun d'eux cumule une riche expérience militante de plus de 20 ans. Alphonse s'est impliqué dans le mouvement étudiant, dans le milieu syndical et dans le domaine de la solidarité internationale, tandis que Julia s'est principalement engagée dans le mouvement féministe et dans la défense des droits des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres. Les deux se sont également impliqués au sein de Québec solidaire. Ils font par ailleurs partie d'un vaste réseau militant. La plupart de leurs amis étant impliqués soit dans le milieu politique, soit dans le milieu communautaire. Alphonse et Julia se sont joints au mouvement étudiant afin de défendre la gratuité scolaire, une cause qui leur tient tous deux à cœur. Lors du Printemps Érable, ils ont ainsi participé à plusieurs manifestations. Lors de celles-ci, ils ont assisté, entre autres, à des arrestations de masse et à des actes de profilage politique. La répression a eu un effet différent sur chacun des membres du couple. Dans le cas d'Alphonse, la répression policière a eu un effet catalyseur. Celui-ci adoptait une attitude frondeuse lors des manifestations, n'hésitant pas à interpeller les policiers lorsque ceux-ci commettaient des actes injustifiés. D'autre part, il lui est souvent arrivé de se rendre au centre-ville vers 22 heures afin de se joindre aux manifestations de soir, lorsqu'il apprenait via les médias que de telles actions avaient lieu. Dans le cas de Julia, la répression a eu des effets plus mitigés. Si elle continue à participer aux manifestations par principe, elle rapporte ne plus se sentir en sécurité, avoir peur et préférer demeurer prudente.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **Danielle : une collégienne éprise de justice**

Danielle est étudiante au cégep et provient d'un milieu très militant. Son frère et sa sœur ont d'ailleurs participé aux manifestations entourant la tenue du G20 à Toronto 2010. Lors de sa participation aux manifestations du G20, la sœur de Danielle a été arrêtée et détenue pendant près de deux jours. En partie à cause de l'expérience de sa sœur, Danielle a développé une vision critique et relativement négative des policiers. Cette expérience a d'ailleurs suscité chez elle une préoccupation pour la question de la brutalité policière qui l'a poussée à s'impliquer dans le domaine de la défense des droits et de l'éducation juridique. La question de la répression policière a donc joué un rôle central dans sa décision de s'investir dans le mouvement étudiant. Son implication au sein du mouvement étudiant avait d'ailleurs commencé un peu avant les événements du printemps dernier. Lors de sa participation aux manifestations, Danielle a été arrêtée et a reçu une amende. Aussi, bien qu'elle ait continué à participer activement aux manifestations, elle mentionne avoir voulu éviter de se faire arrêter de nouveau et avoir quitté les lieux lorsqu'elle « sentait » que la police procéderait à des arrestations. De plus, elle est venue en aide aux personnes arrêtées en allant les récupérer au poste de police avec son véhicule automobile, en leur fournissant de la nourriture et du jus et en les informant des recours possibles contre les abus policiers.

#### **Frida : féministe radicale et socialiste**

Frida est intervenante communautaire et étudie en sciences sociales à l'UQAM. Elle est impliquée au sein de différentes associations et formation politiques, dont son association étudiante, des groupes féministes et Québec solidaire. L'appui de Frida au mouvement étudiant est antérieur au Printemps Érablé. Étudiante de première génération, Frida se dit en faveur de la gratuité scolaire. Elle considère, en effet, qu'il s'agit du meilleur moyen de garantir l'accessibilité aux études supérieures. Il s'agit du principal élément qui l'a poussée à participer au mouvement étudiant. Frida a participé à de nombreuses manifestations, dont celle de Victoriaville et celle du Grand Prix de Montréal, de même que plusieurs manifestations de soir. Lors de ces manifestations, elle a été gazée et victime de profilage social et d'une arrestation arbitraire. Elle a d'ailleurs été filmée par

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

les médias lors de son arrestation au Grand Prix. À l'opposé de plusieurs de ses amies, les épisodes de répression que Frida a vécus l'ont poussée à manifester davantage.

#### **Cartouche : troubadour activiste**

Cartouche est étudiante à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, mais étudiait au Cégep lors des événements du Printemps Érablé. Avant de militer dans le cadre de ce conflit, elle s'impliquait déjà beaucoup. Cependant son implication était surtout dirigée vers des enjeux mondiaux et environnementaux. Cartouche est très convaincue par la cause étudiante. Elle a participé à beaucoup de manifestations, ce qui a mené à quatre arrestations. Elle aime que les manifestations soient ludiques et ne se sépare jamais de son instrument de musique fétiche. Les arrestations qu'elle a subies lui laissent surtout une mauvaise impression des policiers dont elle trouve le comportement absurde et incohérent. Elle ressort de la crise étudiante motivée à continuer ses implications étudiantes notamment au sein de l'association de son département.

#### **Sophie : engagée pour des motifs professionnels, puis personnels**

Sophie est âgée d'une trentaine d'années, elle a terminé depuis un moment ses études en service social et travaille dans le milieu communautaire. Avant les événements du Printemps Érablé, elle participait déjà à l'organisation de manifestations dans le cadre de son travail. Ayant été témoin de la répression subie par des manifestants lors d'une action d'occupation, elle en a été indignée. Ce fut l'élément déclencheur de son implication, à une échelle plus personnelle, dans le mouvement étudiant, qui l'a amenée à militer et à organiser des manifestations. Elle était très motivée, cependant elle a subi une arrestation qui l'a marquée et elle ne se sent plus à l'aise lorsque les policiers arrivent sur les lieux de la manifestation. Pour cette raison, elle a été portée à diminuer son implication. Elle ne peut s'empêcher d'avoir une opinion très négative des policiers et, bien qu'elle aimerait transmettre à son jeune garçon une vision plus *convenue* de l'institution policière, elle s'aperçoit qu'elle aura de la difficulté à le faire.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **Madeleine et Eucalyptus : un couple, deux attitudes**

Madeleine et Eucalyptus sont un jeune couple ayant tous les deux participé aux manifestations du mouvement étudiant. Elle est aux études, lui a fini ses études et travaille. En plus d'avoir été arrêtés, ils étaient présents à Victoriaville et ont vu la situation dégénérer. Ils avaient l'impression d'être sur un « champ de bataille » et ont été frappés par la violence de cette répression. Lorsqu'elle participe à une manifestation, Madeleine a tendance à aller au front alors qu'Eucalyptus est plus prudent et trouve que son amoureuse est parfois un peu téméraire. Alors que Madeleine est sortie de l'épisode de Victoriaville déterminée à continuer sa participation aux manifestations, la répression a plutôt refroidi Eucalyptus qui aurait aimé voir une relève de nouveaux manifestants contribuer aux manifestations.

#### **Grizzly : la dure réalité de la répression**

Grizzly est étudiant en sciences sociales dans une université montréalaise. Il était très impliqué dans son association étudiante avant et durant le conflit ce qui l'a mené, un peu malgré lui, à être particulièrement actif lors du Printemps Érable. Il a été témoin de beaucoup de violence et victime de répression et de surveillance de la part de la police. Ayant participé aux manifestations nocturnes à Montréal et à la manifestation de Victoriaville il a été témoin d'un nombre incalculable de gestes violents de la part de la police. La répression que lui et les autres militants ont subie l'a indigné et motivé à continuer à manifester. Néanmoins, durant de longs mois, il a donné tout son temps au mouvement étudiant et il en ressort fatigué, physiquement et moralement. Les événements du Printemps ont aussi fait évoluer sa vision politique et il dit avoir été graduellement convaincu par les idées anarchistes. De plus, il est clair pour lui que le militantisme fait désormais partie de son identité. Il n'a plus confiance en aucun policier et a développé une rancœur à leur endroit à la suite de toute la répression dont il a été témoin.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **Catherine : la désillusion politique**

Catherine est une étudiante universitaire montréalaise. Elle était déléguée dans son association étudiante pendant la crise et a dû composer avec les frictions causées par la grève au sein de son département où les opinions divergeaient beaucoup. Selon elle, la répression policière est aussi une répression psychologique et elle n'a pas de problème à affirmer qu'elle a souvent eu très peur durant les manifestations auxquelles elle a participé. Avant le Printemps Érable, elle avait l'impression de vivre dans une société de droit où elle était en sécurité tant qu'elle ne faisait rien d'illégal. Elle a maintenant perdu cette illusion de sécurité. Lorsqu'elle croise un policier, elle a l'impression qu'il cherche davantage comment l'arrêter que comment l'aider. La loi 78 l'a également désillusionnée sur le plan politique en montrant comment il était facile pour un gouvernement « démocratique » de glisser vers une attitude très autoritaire envers sa population. Malgré ses désillusions, il est clair dans son esprit que la répression l'a radicalisée tant au niveau de ses opinions sur les enjeux de la grève qu'à celui de son opinion sur les policiers envers lesquels elle a développé, comme Grizzly, un fort sentiment de rancœur.

#### **Patrice : une vision globale des enjeux**

Patrice a maintenant terminé ses études, mais était étudiant au moment du Printemps Érable. Au cours de sa scolarité, il a été impliqué dans l'association étudiante de son cégep, puis de son département. Lors de la crise, il a été arrêté dans le cadre d'une manifestation. Néanmoins, il ne considère pas être parmi les personnes les plus directement victimes de la répression, puisque d'autres ont été « brassées » davantage. Il affirme cependant avoir été frappé par l'attitude négative des policiers envers les manifestants. Il dit ne plus avoir confiance envers les policiers. Selon, lui : « Tu pouvais aussi constater que la sécurité [assurée par les policiers lors des manifestations] c'était, des fois, plus pour les vitrines et les voitures que pour les êtres humains. » La répression ayant eu lieu durant le Printemps Érable l'a rendu un peu désabusé par rapport aux policiers et à certaines classes politiques québécoises, mais sa déception le pousse à vouloir s'impliquer pour changer les choses. Il tient à garder une vision globale de la situation et à agir à un niveau qui aura des répercussions plus macrosociales.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 12. Résultats

Cette section fait état des résultats de notre recherche. Nous reviendrons d'abord sur les différentes formes de répression subies par les militants et les sympathisants du mouvement étudiant. Cette sous-section nous a paru essentielle pour donner aux lecteurs un aperçu de la réalité de la répression à travers les témoignages des militants rencontrés lors de notre recherche. Elle est également pour nous une occasion de retransmettre la parole des individus interrogés qui restent tous marqués à différents degrés par la répression qu'ils ont subie ou dont ils ont été témoins. Dans la deuxième sous-section, nous entrerons dans l'analyse à proprement parler et nous tenterons de répondre aux questions et aux sous-questions de recherche identifiées à la section 4. À la suite de cette analyse, nous présenterons une typologie des militants. Celle-ci devrait permet de mieux comprendre comment la trajectoire du militant, son intégration dans le mouvement et son rapport à la confrontation avec la police influencent les effets de la répression qui sont constatés chez ce militant.

##### 12.1 La répression subie par les militants dans le contexte du Printemps Érable

Dans cette première section plus descriptive, nous essaierons de dresser un portrait des différentes formes de répression exercées contre les militants du Printemps Érable. Nous passerons d'abord en revue les actes et les tactiques qui peuvent être associés à la répression policière. Ce faisant, nous tenterons de montrer comment ces comportements policiers font violence aux militants, subjectivement et physiquement, à travers les commentaires des militants interrogés. Les deux sous-sections suivantes reviendront brièvement sur la façon dont les militants et les sympathisants que nous avons pu rencontrer ont vécu la répression médiatique et la *répression citoyenne*; c'est-à-dire la répression exercée par des citoyens « mécontents », qu'ils soient étudiants ou non-étudiants.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 12.1.1 La répression et la violence policière

Une première forme de répression exercée par les policiers à l'endroit des manifestants est l'agression verbale. Entre dans cette catégorie la prise à partie d'un ou de plusieurs manifestants ciblés par le policier (par exemple, le fait pour un policier de « s'acharner » verbalement sur un individu en particulier). Cependant, cette forme d'interaction n'est pas nécessairement très problématique tant que l'échange ne dépasse pas la limite du respectueux. À l'inverse, lorsque le discours du policier devient irrespectueux, ces interactions sont vues carrément comme de la provocation par les manifestants. Par exemple, Constance raconte :

Après une manif de nuit, on est allés dans un bar dans le Vieux-Québec. À ce moment-là, on n'était vraiment plus avec les manifestants. C'était une soirée de printemps vraiment relax, il n'y avait rien de menaçant. Il y avait une voiture de police qui était juste à côté pis le policier nous a dit bonsoir... Et policier ou pas policier, je n'aurais pas répondu à quelqu'un qui me parle sur ce ton-là. On a continué notre chemin jusqu'à tant que le policier commence à nous crier après et à dire : « hey, c'est quoi votre problèmes *esti*, vous êtes incapables de dire bonsoir quand on vous le demande ». [...] Moi j'étais fâchée parce qu'il a pu me parler de même, alors que moi je n'ai pas pu lui répondre. Je suis allée lui parler... Il était fâché. Il avait sa bouteille d'eau dans les mains et il était tout crispé et il disait : « Je dis bonjour à tout le monde à Québec, mais vous les *estis* de carrés rouges, vous n'êtes pas capables de répondre ». Comme je ne pouvais pas lui répondre, je suis partie et il m'a dit que j'avais un problème avec l'autorité. Ça sortait vraiment de nulle part...

Dans ce cas comme dans d'autres, c'est l'attitude dominatrice du policier qui semble poser problème et qui est vécue comme une agression par le manifestant. La situation d'« infériorité » dans laquelle se trouve le manifestant (qui ne peut pas répondre au policier de la même façon qu'il répondrait à tout autre citoyen dans ces circonstances) en fait un échange unilatéral qui provoque de la frustration chez les manifestants. Néanmoins, une forme moins ambiguë d'agression verbale est le fait pour un manifestant de se faire insulter, railler ou ridiculiser par un policier.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Voici un exemple flagrant de ce type de comportement rapporté par Sophie :

Ils m'ont trainée de force sur l'auto de police pendant qu'ils me menottaient avec des tie-wrap. Pendant ce temps-là, je leur demandais de quoi ils m'accusaient et pourquoi j'étais en état d'arrestation. Ils ne me répondaient pas. Ils m'ont mise dans l'auto de police et on est partis. [...] C'étaient deux gars [les policiers] qui étaient complètement frustrés « full pine testostérone », donc je me suis mise à avoir peur. [...] Ils ont commencé à me baver et à me sacrer après au moins une quinzaine de fois. Ils me traitaient de tous les noms. Ils m'ont traitée de tête de linotte et de quoi déjà? En tout cas, je ne m'en souviens plus. Ils faisaient vraiment de l'intimidation intense, ils me disaient : « hein, maintenant tu te sens moins forte, depuis que t'es plus avec ta gang, maintenant que t'es toute seule ». C'était vraiment de l'intimidation. Et moi, tout ce temps-là, j'ai vraiment fait attention de ne pas les attaquer en tant qu'individus, parce que je savais que j'allais porter plainte, que j'allais contester...

Ce comportement pose deux problèmes. En plus d'être un manquement aux articles 5.1 et 5.5 du code de déontologie policière<sup>3</sup> (un code qui existe, entre autres, afin de s'assurer de conserver la confiance de la population), il contribue effectivement, d'après le discours des militants rencontrés, à briser le respect et la confiance que les manifestants pouvaient avoir envers l'institution policière<sup>4</sup>.

Une deuxième forme de répression, qui a été très largement utilisée par les policiers lors du Printemps Érable, est l'arrestation de manifestants, que ce soit via la méthode de la souricière ou via des arrestations individuelles. La méthode de la souricière consiste à entourer des manifestants et à définir un périmètre à l'intérieur duquel toutes les personnes présentes se trouvent en état d'arrestation. Selon les témoignages que nous avons recueillis, cette méthode, lorsqu'elle est appliquée sans faire preuve de jugement, donne lieu à des situations problématiques. Il devient entre autres difficile, avec la méthode de la souricière, de s'assurer que toutes les personnes qui

---

<sup>3</sup>« 5. Le policier doit se comporter de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.

Notamment, le policier ne doit pas :

1° faire usage d'un langage obscène, blasphématoire ou injurieux; [...]

5° manquer de respect ou de politesse à l'égard d'une personne »

Le code de déontologie policière est disponible en ligne :

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//P\\_13\\_1/P13\\_1R1.htm](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//P_13_1/P13_1R1.htm)

<sup>4</sup> Les effets de la répression policière sur la représentation que se font les militants de la police seront décrits plus longuement à la section 10.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

ont été arrêtées faisaient bel et bien partie de la manifestation. Un exemple nous est donné par Cartouche qui raconte le déroulement de sa première arrestation :

À partir de là, ils ont commencé à faire des rangées. On a essayé de discuter avec eux, mais pendant qu'on discutait ils nous ont encerclés. Ils ont même essayé de prendre des gens sur le gazon. C'était ridicule, ils allaient en arrière des abris-bus. En plus, ils ont même essayé de faire rentrer quelqu'un dans le périmètre. C'était vraiment ridicule! [...] On a demandé aux policiers : « Monsieur, ce monsieur passait! Il a son sac d'épicerie, vous le voyez. Est-ce qu'il peut sortir de la souricière? Les policiers ont dit : « Non il va s'arranger avec la cour et tout, mais il va avoir un ticket pareil. »

Les « souricières » sont donc un bon exemple de situation où l'utilisation de l'arbitraire policier peut causer problème. Néanmoins, toujours selon les témoignages des participants, les arrestations individuelles qui ont eu lieu durant le Printemps Érable ne sont pas non plus dénuées d'incohérences et de dérives liées à l'arbitraire policier. En effet, on véhicule souvent dans l'opinion publique le stéréotype du manifestant plus radical qui se serait fait arrêter pour s'en être pris à un policier, à une vitrine ou à un élément quelconque du mobilier urbain. Cependant, si nous n'irons pas jusqu'à dire que cette situation n'existe pas, elle est dans les faits *très* marginale. Dans la grande majorité des arrestations, les policiers se sont basés sur l'article 500.1 du code de la sécurité routière<sup>5</sup>. En nous abstenant de nous positionner dans les débats qui ont lieu autour de cet article, que plusieurs individus et groupes civils considèrent comme inconstitutionnel, il importe de faire ressortir que l'usage de cet article pour contrôler les manifestations durant le

---

<sup>5</sup> « Nul ne peut, au cours d'une action concertée destinée à entraver de quelque manière la circulation des véhicules routiers sur un chemin public, en occuper la chaussée, l'accotement, une autre partie de l'emprise ou les abords ou y placer un véhicule ou un obstacle, de manière à entraver la circulation des véhicules routiers sur ce chemin ou l'accès à un tel chemin.

Un agent de la paix peut enlever ou faire enlever aux frais du propriétaire toute chose utilisée en contravention au présent article. Il peut aussi saisir une telle chose; les dispositions du Code de procédure pénale (chapitre C-25.1) relatives aux choses saisies s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, aux choses ainsi saisies.

Le présent article ne s'applique pas lors de défilés ou d'autres manifestations préalablement autorisées par la personne responsable de l'entretien du chemin public à la condition que le chemin utilisé soit fermé à la circulation ou sous contrôle d'un corps de police. »

Le code de la sécurité routière est disponible en ligne :

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?file=/C\\_24\\_2/C24\\_2.htm&type=3](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?file=/C_24_2/C24_2.htm&type=3)

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Printemps Étudiant a laissé une très grande place à l'arbitraire policier dans son application. Des manifestants nous ont, par exemple, raconté qu'ils s'étaient fait arrêter alors qu'ils manifestaient sur le trottoir. Dans certains cas, comme lors des grandes manifestations nationales, les manifestants ont pu prendre la rue sans encombre malgré le fait qu'ils n'avaient pas donné le trajet de leur manifestation aux policiers. À l'inverse, dans d'autres cas, un groupe de manifestants moins nombreux pouvait se faire arrêter très rapidement. Pour les manifestants rencontrés, les motifs et le mode d'arrestation utilisés sont donc empreints de multiples paradoxes. Plus inquiétants, dans certains cas les manifestants rapportent que le seul motif visible de leur arrestation était le profilage dont ils se retrouvaient les victimes. Frida raconte dans ces termes son arrestation sur l'île Ste-Hélène lors du Grand Prix de Montréal :

C'est la fois où j'ai vécu un profilage social parce que j'étais jeune. Je dois dire que je n'ai pas l'air d'une manifestante typique. Je suis blonde, je m'habille de façon tout à fait conventionnelle. Donc, a priori, il n'y aurait pas de profilage à avoir sur moi, sauf cette journée-là où tous les jeunes étaient ciblés. Évidemment, on n'avait aucun carré rouge sur nous, on n'avait pas de sac non plus, parce que l'habitude fait en sorte qu'on ne veut pas se faire fouiller et lorsqu'on a un sac, on est doublement surveillé. [...] On était cinq ou six personnes et en l'espace de 10 minutes, on était encerclés par des policiers à vélo. Et peut-être deux minutes plus tard, l'antiémeute est arrivée et nous a dit qu'on était en état d'arrestation. Donc, évidemment, on ne comprenait pas le motif. Le motif qu'ils ont sorti c'était la loi C.31 [craindre un acte criminel] et eux-mêmes n'arrivaient pas à nous dire quel était le motif précis de notre arrestation. [...] On voyait clairement que l'objectif était de seulement nous éloigner du site, donc d'éloigner tous les jeunes de l'île Sainte-Hélène. Il y avait des employés avec nous qui avaient été arrêtés alors qu'ils s'en allaient travailler à la Ronde. Tous les jeunes étaient arrêtés. Donc c'est assez troublant.

En ce qui concerne les arrestations, le plus choquant pour les manifestants n'est peut-être pas le fait de se faire arrêter, mais plutôt les conditions de détention et la durée des arrestations (parfois 5 ou 6 heures au soleil ou dans un autobus). Au chapitre de ces éléments de frustrations, citons : l'absence d'eau ou de nourriture, l'absence d'accès aux toilettes et le manque de compassion des policiers, qui refusaient parfois que les manifestant arrêtés puissent aller se « soulager », aboutissant à des situations humiliantes pour les manifestants. Madeleine raconte à ce sujet une situation dont elle a eu vent :

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Puis, j'ai entendu dire que dans l'autre autobus, il y avait un gars qui voulait aller pisser, là il voulait juste aller aux toilettes! Puis, ils n'ont pas voulu le laisser aller aux toilettes et il s'est pissé dessus. Ce n'est pas humain! Tsé, tu te sens comment? Moi je me dis : le gars qui s'est pissé dessus il devait se sentir mal! C'est dégradant! C'est vraiment dégradant là! Tu te sens comme totalement inférieur, puis le gars en avant de toi qui te regarde, lui il est supérieur à toi. Ça c'est de l'oppression!

Les menottes et les tie-wraps trop serrés posaient aussi parfois problème. Certains manifestants remettent même en question l'usage des menottes et des tie-wraps. Dans un contexte où les manifestants sont pacifiques, le tie-wrap est vu comme un élément stigmatisant. Dans l'extrait suivant Madeleine explique qu'il y a toute une symbolique derrière le tie-wrap et les menottes :

Les tie-wraps c'était trop et ça a fait peur à des gens. Tu te sens comme les prisonniers que tu vois à la télévision ou que tu t'imagines! Il y a une mentalité en arrière de ça. C'est ta liberté qu'on t'enlève! Tu n'es pas libre présentement parce que tu as fait quelque chose de mal : c'est ta punition!

Les ennuis des manifestants continuaient souvent après qu'ils aient été relâchés. En effet, plusieurs participants ont rapporté que la police « larguait » parfois les militants arrêtés dans des secteurs isolés de la ville à des heures tardives, alors que le réseau de transport en commun n'était plus en fonction ou dans des lieux où il était tout simplement inexistant. Il était alors difficile pour les militants de regagner leur domicile, puisqu'ils n'avaient pas nécessairement suffisamment d'argent sur eux pour payer une course de taxi. C'est ce que mentionne Sophie dans ce segment d'entrevue :

J'ai plein d'amis qui ont été arrêtés dans des arrestations de masse et qui ont été dispersés à travers la ville à minuit ou à trois heures du matin à Beauport à Charlesbourg, au Colisée de Québec. Ils te laissent tout seul ou avec une autre personne. Il n'y a pas d'autobus qui passe près, et tu n'as pas nécessairement d'argent pour prendre un taxi. J'ai entendu toutes ces histoires-là.

Une autre forme de répression, beaucoup plus violente cette fois, est l'usage de la force sur des manifestants. Cette forme de répression semble avoir été plutôt marginale à Québec. Cependant,

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

à Montréal, lors de certains types de manifestations (par exemple les manifestations nocturnes, où le nombre de manifestants était moins élevé que dans les grandes manifestations nationales), la violence envers les manifestants était quotidienne. Militant poussé par un policier, placage au sol d'une manifestante, multiples coups de matraque assésés sans réserve à des individus souvent immobilisés, doigts enfoncés dans les yeux de manifestants, sont des exemples parmi tant d'autres de cette violence. Selon les militants interrogés dans le cadre de cette étude, l'élément problématique avec ces agissements policiers est que la force qui est utilisée n'est pas proportionnelle à la menace que peuvent représenter les manifestants. Lyson raconte :

Et quand ils arrêtent des gens et que les gens sont par terre et ne bougent pas, ils leur donnent des coups de matraque. Moi je connais quelqu'un qui comptait les coups de matraque qu'il recevait. Il était par terre et ne bougeait pas. Il était rendu à 33 coups de matraque. Si ça, ça ne s'appelle pas de l'abus de pouvoir, je ne sais pas comment ça s'appelle. Si ça, ça ne s'appelle pas de la haine, je ne sais pas comment ça s'appelle. [...] Et pendant cette manif, ça aussi c'était inimaginable. Un groupe d'antiémeute : ils n'étaient pas en formation en ligne pour foncer dans le tas, ils étaient juste en petits groupes. Et là, ils repoussaient les gens, mais les gens étaient rendus pas mal loin. Là, il y en a un, je l'ai vu. Il y en a un du groupe qui se détache, qui fait quelques pas. Il y avait eu un vieux monsieur, qui devait avoir à peu près soixante-dix ans. Il [un policier] s'en va vers lui et il le pousse. Le monsieur tombe par terre. Gratuitement. Le monsieur était juste là. Il le pousse. Pis il s'en retourne comme si de rien n'était. Là tu fais : « mais voyons, pourquoi tu fais ça? »

Comme le montre cet exemple, les agressions envers des personnes âgées sont spécialement surprenantes, considérant qu'il s'agit d'un groupe d'âge où les gens sont habituellement plus fragiles physiquement. Néanmoins le cas cité par Lyson n'est pas pour autant une exception : un autre exemple nous en est donné, entre autres, par Cartouche :

... donc les gens sont vraiment dedans, il y avait pas juste des étudiants surtout, il y a du monde de partout. Justement... un peu plus tard en fait, plus dans le coin de l'été, j'ai revu un monsieur qui m'a montré un de ses bleus. Il s'est fait matraquer. J'ai fait : « voyons donc! Vous avez genre 75 ans je ne comprends pas! »

Si tous les gestes mentionnés jusqu'à présent constituent des exemples de répression policière, il y a cependant certains comportements qui paraissent socialement inexcusables, car en plus d'être

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

illégaux, ils constituent un abus de pouvoir flagrant. En tant que chercheurs nous avons donc été spécialement choqués d'entendre des histoires d'attouchements ou d'agression de policiers envers des manifestantes. Notez bien cependant, que ces lignes ne constituent en rien une accusation envers qui que ce soit, car nous n'avons bien sûr pas de nom précis à apporter, cependant un témoignage comme celui de Grizzly mérite qu'on s'y attarde, car il est, en soi, déjà inquiétant :

Quand tu sais qu'il y a beaucoup de policiers qui ont... tu sais j'ai des amies qui ont été abusées sexuellement par des policiers! J'ai une amie qui a... en plus elle a été arrêtée comme tellement pas rapport, parce qu'elle habitait sur Ontario. Dans les manifestations souvent les gens passaient par là. Elle sortait de chez elle. La manifestation était là, donc elle supportait. Elle était juste sur le pied de sa porte à faire : « Go, go continuez! » Les policiers l'ont arrêté parce qu'elle a un look punk, puis les punks déjà ils ont pas mal de répression, tu sais. Donc, ils l'ont arrêtée et le policier il lui a mis la main dans les culottes. Tu sais quand tu sais tout ça, après ça je veux dire. C'est sûr qu'il ne faut pas généraliser, c'est juste qu'ils portent tous le même uniforme puis tu te dis, c'est plus avantageux de ne pas faire confiance à aucun policier que de partir avec une bonne idée.

En contexte de manifestation, l'usage de violence envers les manifestants se complexifie par l'existence d'une grande variété d'armes qui peuvent être utilisés par les policiers. Le gaz lacrymogène et les bombes de poivre de Cayenne provoquent une réaction physique très forte (larmolement, sensation de brûlure, difficulté à respirer) et très douloureuse. Les bombes assourdissantes créent une forte détonation et un « flash » lumineux et contiennent parfois du poivre de Cayenne. Les bombes assourdissantes peuvent être dangereuses lorsque les policiers ne prennent pas les précautions nécessaires pour contrôler l'endroit où elles vont exploser.

Dans l'extrait suivant, Grizzly raconte comment il a été souvent confronté à ces bombes à Montréal :

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Il y a les bombes assourdissantes qui sont souvent utilisées. Techniquement, ils les lancent haut dans le ciel, mais, pour être franc, c'est rare que je les vois exploser au-dessus des têtes. Souvent c'est plus à terre ou... S'ils ne visent pas le ciel, ça doit être difficile pour eux à calculer à quelle hauteur ça va « péter ». J'en ai vu souvent exploser à hauteur de tête ou à terre. [...] Quand ça pète à côté de toi, c'est vraiment impressionnant! Tu as l'onde qui te passe à travers le corps, c'est vraiment fort le bruit, puis tu as le flash aussi de magnésium. Dans une manifestation j'ai ramassé quelqu'un qui était aveuglé, en fait, qui ne voyait plus rien! Elle s'était fait aveugler par la bombe assourdissante, ça fait que cette personne était juste toute seule, à ne rien voir. [...] Quand ça pète, tes jambes plient et tu pars à la course. C'est automatique, ça fait vraiment peur, c'est comme une bombe.

Si la plupart des armes utilisées par les policiers ne sont pas dangereuses pour la vie ou l'intégrité physique des manifestants, ce n'est pas le cas des balles de plastiques qui ont fait plusieurs blessés graves parmi les manifestants. En ce qui concerne les balles de plastique, le problème majeur, selon ce qui nous a été rapporté, est l'utilisation abusive et dangereuse qui en a été faite par certains policiers. En effet, les témoignages et les cas de blessures graves montrent que plusieurs policiers tiraient à hauteur de tête, sans s'assurer de viser une cible non létale et sans que leur cible soit des individus représentant une menace particulière.

Les balles de plastiques ont été utilisées en grand nombre à Victoriaville comme le montrent les témoignages d'Eucalyptus et de Grizzly :

Eucalyptus : Nous autres on est montés [à Victoriaville] avec REPAC Québec et dans notre autobus, il y avait la fanfare, il y avait des personnes âgées, il y avait du monde de tous les âges qui étaient là. Ils allaient juste montrer une opposition au gouvernement dans leur tête, ils n'allaient pas se faire attaquer par la police, mais quand ils se sont mis à tirer... [...] c'est dans le parc que toutes les personnes plus âgées et les enfants étaient et la police s'est mise à tirer dans la fanfare, dans les gens en arrière.

Grizzly : Il y en a qui sont vraiment cinglés et qui vont te tirer... comme à Victoriaville, les balles de plastique je les entendais siffler à hauteur de ma tête. Il y avait du monde avec des pancartes et les trous se faisaient à hauteur de tête. C'est comme vraiment... c'est être à la guerre. Je veux dire... il y a eu plusieurs blessés au visage et ce n'est pas pour rien. Ça fait vraiment peur et il y en a un [un policier] à cette manif la qui me pointait, là j'avais peur : je courrais à chaque fois qu'il me pointait, je courrais partout! Je pensais qu'il allait me tirer.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

L'utilisation des fusils à balles de plastique est jugée comme un acte spécialement violent par les manifestants. En plus de la menace que représente cette arme, elle véhicule toute une symbolique associée au fusil, arme meurtrière par excellence qui permet de dominer l'autre, comme le montre le témoignage de Lyson :

Ils arrêtent du monde de façon agressive, violente. Et là, il y a une rangée de policiers antiémeutes qui nous met en joue. Excusez-moi, je vais sacrer, mais avec leurs « *caliss* » de fusils à balles de plastiques. On est pacifiques, on ne fait que marcher. Ils nous mettent en joue. Là tu te dis : « aie, es-tu en train de virer fou, on marche. On a juste une opinion différente de la tienne, est-ce que ça vaut la peine de nous mettre en joue avec ton *gun*? ». C'est une image tellement violente...

#### La manifestation de Victoriaville

La manifestation de Victoriaville a atteint des sommets en matière de violence policière lors du Printemps Érable. Si bien que, parmi les manifestants interrogés dans le cadre de cette étude, ceux qui étaient sur place en parlent comme d'un champ de bataille ou d'une scène apocalyptique. Eucalyptus raconte :

C'est une image qui est forte, à côté de moi il y avait des gens qui venaient... qui ont vécu la guerre de Bosnie et qui justement avaient les larmes aux yeux. Puis qui disaient, c'est la guerre, « quessé ça », ça n'a pas d'allure. [...] Puis, tu te dis : « voyons donc, c'est quoi cette affaire-là? Ils vont-tu nous tirer dessus avec des vrais guns la prochaine fois? »

Les manifestants rencontrés mentionnent d'abord l'ambiance étrange qui régnait sur place et la façon rapide avec laquelle les policiers sont passés à l'offensive. Dans l'extrait suivant, Marianne rend bien le caractère surréaliste du cadre dans lequel se déroulait la manifestation :

Oui, moi à Victoriaville j'avais peur. C'est surtout que c'était vraiment une journée spéciale, où il ne faisait vraiment pas beau. Je pense aussi que c'est le fait que, quand tu arrives à Victoriaville, c'est une place perdue. Tu sais, moi je n'avais pas peur à Montréal, parce que je connaissais toute la ville. S'il arrive quelque chose, je sais quel chemin prendre, je sais où passer. Je connais Québec, aussi. Victoriaville, non. Et s'il arrive quelque chose, tu n'as pas de points de repère. Tu ne sais pas trop qu'est-ce qui arrive. Pis tu arrives là, tu es un peu perdu. Tu arrives dans un stationnement de Walmart. En plus, à Victoriaville, ils ont eu peur, toutes les grandes surfaces étaient fermées, les concessionnaires étaient fermées. Ils avaient rentré leurs voitures. Tu sais,

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

c'est comme si tu arrivais et que tu te disais : « je m'en vais faire quelque chose qui, je ne le sais pas, mais ça a l'air intense ». En plus, tu avais toutes les rumeurs selon lesquelles le Black Bloc allait venir.

Plusieurs autres éléments contribuaient à augmenter cette impression d'état de guerre; par exemple, l'utilisation par la police d'un hélicoptère qui faisait du vol stationnaire au-dessus des manifestants afin d'empêcher la dispersion du gaz lacrymogène. Cet hélicoptère semble avoir marqué l'esprit des manifestants présents, peut-être, entre autres, parce que, symboliquement, l'hélicoptère est fréquemment associé à des scènes de guerre et de violence.

En ce qui concerne la répression subie par les manifestants à Victoriaville, un autre élément souvent mentionné est l'absence de collaboration des policiers avec les ambulanciers et les secours présents sur place et leur manque de considération pour les blessés. Alphonse raconte :

Il y a quand même quelqu'un qui a perdu un œil, il y en a qui auraient pu perdre la vie. J'ai un ami qui intervenait à Victoriaville comme infirmier. Quelqu'un qui appuyait le mouvement étudiant et qui était dans les infirmiers contre la hausse et qui était présent à Victoriaville pour aider. Eux autres, ils allaient dans toutes les manif comme infirmiers pour intervenir s'il y avait des blessés. [...] Les policiers ne voulaient pas les reconnaître, ils leur rentraient dedans, dans les infirmiers, comme si c'était des manifestants, etc. C'était vraiment... Victoriaville, ça a été assez grave.

#### 12.1.2 La répression médiatique

Cette section sur la répression médiatique est brève, cette forme de répression n'étant pas le sujet central de notre étude. Néanmoins, nous aborderons deux éléments importants. Premièrement, la présentation, selon les manifestants rencontrés, d'une vision déformée de la réalité des manifestations et de la répression policière et, deuxièmement, l'influence des médias sur l'exacerbation des sentiments négatifs d'une partie population envers l'autre; sentiments négatifs allant parfois jusqu'à la haine et débouchant sur des échanges de propos haineux ou des actions violentes envers d'autres concitoyens.

De façon générale, les manifestants étaient loin d'être contents de la façon dont les médias traitaient des manifestations et du conflit étudiant. Pour plusieurs des participants, les médias

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

traditionnels proposaient une vision biaisée de la réalité des manifestations, par exemple en mettant l'accent sur les inconvénients causés par les manifestations plutôt que sur les enjeux que les manifestants voulaient défendre. De plus, plusieurs manifestants semblaient choqués du fait que, selon eux, les médias minimisaient le nombre de participants aux manifestations ou accentuaient les gestes posés par les militants. Lyson explique sa vision des choses :

... les médias aussi ont fait une sale *job*. On n'en revenait pas. On revenait d'une manif et on écoutait les nouvelles, on écoutait la radio, la télé, on lisait les journaux le lendemain. On se disait : « ce n'est pas ça du tout qui s'est passé, voyons donc ». Je savais que les médias étaient biaisés, mais à ce point-là, c'est inimaginable. Et mon fils, lui, ce qu'il veut faire dans la vie c'est être journaliste. Et ça l'a tellement ébranlé qu'il a vraiment remis son choix de carrière en question.

Pour plusieurs militants, les médias avaient clairement un parti pris, que ce soit dans un camp ou dans l'autre. Pour Cartouche, comme pour beaucoup d'autres, la neutralité devrait être un principe de base dans le traitement médiatique de tout évènement :

... si on est capable d'identifier un journal comme étant de droite ou de gauche, ça veut dire que ce n'est pas correct. Si on pouvait dire : « il y a des positions de droite et de gauche », je pense que ça serait peut-être mieux, bref. La démocratie elle passe par ça en premier puis on ne l'a pas. Puis, en même temps, ils coupent des choses. [...] On fait des témoignages, on fait des affaires et on est coupés là-dedans. Finalement, ils peuvent faire n'importe quelle phrase avec les mots qu'on dit. C'est ça qui arrive.

L'autre point central mentionné par les participants est le silence fait sur le caractère violent de la répression policière. Certains parlent même à ce sujet d'une banalisation de la violence. Pour Catherine, cette banalisation a des impacts bien réels :

C'est aussi la banalisation de la violence. Au début ça n'avait pas d'allure, je voyais ça aller et je capotais. Je me disais c'est impossible qu'il n'y ait personne qui en parle nulle part dans les médias. Tu te rends compte, combien de personnes se font arrêter chaque jour, combien de personnes se font frappées puis c'est correct. Puis, on banalise ça et on met ça sur le compte de la fatigue, on met ça sur n'importe quel compte, sauf sur le vrai compte qu'il y a du monde qui frappent les gens dans la rue pour les faire s'en aller parce que ça ne leur tente plus de faire leur travail parce qu'il est rendu minuit. Parce que ça dérange qu'il y ait du monde qui revendique.

Julia et Alphonse sont aussi choqués de cette banalisation de la violence policière :

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Alphonse : Parce que quand les policiers ont été violents, c'était banalisé, mais le moins le moins qu'il y avait un acte de violence d'une personne sur 300 000, ça, ça prenait de la place en maudit.

Julia : Ça fait en sorte que les gens qui ne sont pas là et les gens qui ne sont pas informés croient ça et ils se disent : « OK, les étudiants c'est une gang de chialeux qui ne veulent rien donner ».

Le problème de la banalisation devient plus grand encore quand les médias se mettent à exacerber la haine envers les étudiants et réciproquement, la colère des étudiants envers tel ou tel éditorialiste ou envers une personnalité publique. Certains éditorialistes, journalistes ou personnalités publiques tenant des propos blessants ou insultants envers les étudiants contribuent ainsi à détourner le débat, tout en attisant à la fois la haine des citoyens mécontents et la colère des étudiants.

Finalement, certains militants déplorent l'ampleur du phénomène de personnification; c'est-à-dire, le fait qu'un simple individu, par exemple les représentants étudiants ou une policière connue, sont devenus non seulement des emblèmes du conflit étudiant, mais également des boucs émissaires pour l'un ou l'autre camp. Cette personnification avait comme défaut d'éclipser les enjeux à la base du conflit et les problèmes liés à la répression (par exemple dans le cas de la policière 728 qui est rapidement devenu l'arbre qui cachait la forêt). On peut aussi postuler que la personnification contribue à centrer le débat dans l'émotif, dans l'opinion que l'on se fait de tel ou tel représentant étudiant, alors que l'élément central du débat devrait être les idées amenées par ceux-ci.

### **12.1.3 La répression citoyenne**

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Une autre forme de répression est celle occasionnée par la colère envers les manifestants. Cette répression que nous nommerons citoyenne, car elle est faite de leur propre initiative par une partie de la population renferme-t-elle aussi une part de violence qui menace souvent d'éclater en une réelle confrontation physique. Eucalyptus raconte :

À Québec, les gens étaient plus violents, les gens... Ça, c'est une autre affaire qui nous a... en tout cas moi ça m'a quand même éberlué. On a fait des manifs de soir et on passait sur Grande-Allée. On revenait après, on passait par la rue St-Jean, c'était une manif de casserole et tout ça. Puis, à un endroit, il y avait une ligne d'armoires à glace, dans le milieu de la rue, qui bloquaient la rue. Il a fallu que la police fasse un chemin parce qu'ils voulaient se battre. Parce qu'eux autres ils étaient « frus », ils étaient « frus » qu'on existe. C'est vraiment de ça que ça avait l'air.

Si cette forme de répression n'en vient pas nécessairement aux coups, elle est tout de même dure à supporter pour les militants et militantes. La violence verbale, notamment présente à travers certains médias, les médias sociaux et internet, est ressentie très négativement par les manifestants. Cartouche mentionne par exemple qu'elle n'a pas apprécié d'avoir été prise pour cible dans des commentaires à la suite d'un témoignage qu'elle a fait :

Il y avait un article qui était paru. Puis, juste de lire les commentaires, c'est des commentaires vraiment haineux, nous ça nous affecte, parce qu'en même temps, puisque c'est moi qu'ils citaient, les gens disent ton nom dans leurs commentaires. Puis ils disent : elle devrait apprendre... Mais, c'est vraiment haineux là. [...] Ça vient vraiment nous toucher personnellement. On se dit : « voyons! C'est quoi cette affaire-là [ce qu'on dit] c'est juste la réalité point! »

Nous avons choisi de parler de répression citoyenne, car les comportements répertoriés dans cette section, bien que motivés chacun à leur façon par une charge émotionnelle et des raisons propres à chaque individu, ont pour objectif de réprimer le mouvement et de faire cesser les actes de revendications. En ce sens, cette répression est la conséquence d'une dissension qui s'est créée au sein de la société, mais contribue également à alimenter cette scission du corps social entre les pour et les contre en favorisant l'incompréhension qui s'installe entre les deux parties. Face à cette situation, certains des participants rencontrés tentent de rationaliser de diverses façons l'existence de cette forme de répression. Il faut dire que la répression citoyenne a un fort potentiel

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

symbolique, car elle est effectuée par d'autres citoyens, voir d'autres étudiants. En effet, pour plusieurs participants, il est difficile de voir qu'une partie de ceux à qui sert la cause qu'ils défendent sont contre eux et même dans certains cas les agressent verbalement ou profèrent des menaces à leur endroit. C'est le cas par exemple de la répression venant d'autres étudiants :

Catherine : Ça m'est arrivé d'être dans l'asso, j'étais tout seule parce que j'assurais la permanence, puis ça m'est arrivé une fois qu'il y ait un gars qui rentre qui était en criss parce que la veille notre AG avait reconduit la grève. Puis, je me suis fait menacer physiquement; le gars il voulait me tabasser parce qu'il était en osti et qu'il disait que c'était notre faute, qu'on était tous des communistes et blablabla. Parce que le monde, ça dégénère.

Madeleine : Puis, moi j'ai déjà vu genre des gens me dire : regarde, la police ne frappe pas assez fort à Québec, donc il faut qu'on vous remette à votre place. [...] Tsé, on faisait des tournées de classe pour dire qu'il allait y avoir une journée de grève puis, il y a quelqu'un qui nous a dit : que je vous vois arriver piqueter devant les portes, moi j'arrive avec ma gang de gars pis mon batte de baseball et on va vous démolir! Ça, ça m'a perturbé. Tu rentres dans une classe d'étudiants qui ont le même âge que toi, puis tu as l'impression que tu milites pour eux autres puis ils te disent si tu continu on va te briser la gueule! Ça fait peur quand même. Je veux dire, je ne suis pas vraiment grosse, [...] Tsé, dans le fond ils ne le feront pas, mais dans un autre sens qu'est-ce qui te dit qu'ils ne le feront pas!

Dans ce cas-ci, le fait que les membres du mouvement considèrent les votes de grève en assemblée générale comme démocratiques vient ajouter à l'incompréhension entre pro-grève et antigrève; ces derniers se plaignant des décisions prises en assemblées ou du fonctionnement de celles-ci. Le fait que les militants rencontrés se considèrent en général comme pacifiques vient fort probablement contribuer à l'indignation des militants face à ces agressions.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

#### **12.2 Les effets de la répression**

Dans la section qui suit, nous exposerons les résultats de la recherche en reprenant chacune des dimensions centrales, à savoir les effets aux niveaux financier, psychologique, psychosocial, social, de même que les effets la vision des institutions politiques et sur la mobilisation.

##### **12.2.1 Les effets sur le plan financier**

Plusieurs manifestants interrogés ont reçu des amendes, lesquelles pouvaient varier entre 100 \$ et 500 \$. Le montant de ces amendes était jugé substantiel par les manifestants, particulièrement lorsque ceux-ci en cumulaient plus d'une. Cependant la totalité des participants qui avaient reçu une amende prévoyait contester leur constat d'infraction, puisque celui-ci était jugé illégitime. Il importe de mentionner que la contestation des amendes est facilitée par la mise en place de recours collectifs. En effet, la plupart des manifestants qui avaient reçu une amende mentionnaient participer à une contestation collective chapeautée par un organisme de défense des droits. De plus, bien que pour la plupart des participants, les amendes ne constituaient pas une raison de ne pas participer aux manifestations, elles pourraient constituer un obstacle significatif à la participation de certains militants aux prises avec des contraintes financières importantes. C'est notamment le cas de Frida pour qui les amendes constituent la seule raison qui aurait pu la pousser à remettre en question sa participation aux manifestations. En effet, pour cette dernière la remise d'amendes précédait la peur de la brutalité dans la liste des raisons qui auraient pu avoir raison de sa mobilisation au sein du mouvement étudiant.

##### **12.2.2 Les effets sur le plan psychologique**

Plusieurs participants ont mentionné avoir été profondément ébranlés par la répression policière. En effet, comme mentionné plus haut, plusieurs victimes d'arrestation témoignent d'un sentiment d'insécurité ou d'anxiété en présence des policiers. De plus, l'état émotif décrit par certaines victimes de répression s'apparente à un choc émotionnel ou un traumatisme<sup>66</sup>. Ces traumatismes

---

<sup>66</sup> Le choc émotionnel désigne tout événement ou situation qui perturbe l'équilibre neuro-végétatif et le contrôle des processus affectifs et intellectuels d'adaptation. Celui-ci déclenche des mécanismes d'inhibition, des réactions défensives ou des compensations dont le retentissement peut être révélé par certaines épreuves psychologiques. En

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

peuvent être révélés par plusieurs symptômes : crises de panique, paranoïa, peur et anxiété sévères en présence de policiers ou face à un stimulus associé aux forces policières (ex. : sirène de police), cauchemars récurrents, etc. Cartouche raconte une crise de panique qu'elle a vécue alors qu'elle se trouvait dans l'appartement d'une connaissance :

Moi je faisais un jeu dans l'appartement de quelqu'un. Il y avait son colocataire qui avait un camion, puis qui revenait de la job. Mais quand il est revenu de sa *job*, lui il me dit que c'est l'antiémeute qui vient d'arriver... Moi je pars à paniquer, je me mets à brailler, puis je me mets à courir en bas puis à dire que j'ai vraiment peur. Là, le gars il fait comme : « C'est quoi? Qu'est-ce qui s'est passé? » Personne ne comprend. Pis même moi je ne comprenais pas, j'ai fait : « pourquoi je réagis de même? ». Il m'a dit que c'était une blague, mais ça ne se contrôle juste pas. Moi en tant que tel j'ai fait une crise d'angoisse.

Lyson est également aux prises avec certaines « séquelles » psychologiques qui s'apparentent fortement à un traumatisme :

Quand on parle de traumatisme, je peux juste vous dire que moi comme beaucoup d'autres personnes, on est extrêmement traumatisées. Je ne fais pas de cauchemars, ce n'est pas à ce niveau, mais ça situe dans ma vie de tous les jours, combien de fois je me mets à pleurer pour rien, combien de fois j'ai de la difficulté à respirer quand les images me reviennent, combien de fois je me mets à trembler, combien de fois j'ai mal au ventre? Je suis totalement traumatisée. Ça me fait chier que des gens aient fait en sorte que je vive ça. Mais ça ne me paralyse pas, je suis traumatisé, mais combative. Je vous parle et je tremble.

De plus, les « séquelles » psychologiques liées à la répression policière peuvent avoir un impact durable et très concret sur la vie des manifestants, notamment sur le plan professionnel. Lyson raconte ainsi comme certaines de ses amies militantes ont dû suspendre leurs activités professionnelles pendant une période prolongée à la suite suite à leur expérience de la répression :

Je connais des femmes qui ont dû arrêter de travailler pendant plusieurs mois parce qu'elles n'étaient plus fonctionnelles. Il y en a une qui a été trois mois sans travailler, et une autre, la même chose. Elle n'était plus capable de se

---

fonction de son intensité, un choc affectif peut entraîner des traumatismes psychiques avec des effets d'après-coup qui se structurent sous forme de névroses traumatique et parfois de psychoses réactionnelles (Selosse, 2011 : 115).

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

concentrer. On est traité comme des voyons, comme des criminels, alors qu'on est des citoyens. On est traités comme... Ils nous voient tellement différemment. Faut dire qu'il y a une culture policière très particulière. Il y a la culture de la bêtise.

D'autre part, le sentiment de victimisation qui résulte de l'expérience de la répression policière peut constituer un obstacle majeur, qui empêche d'entamer un recours contre les abus policiers. En effet, certaines victimes de répression craignent la rencontre en face à face avec le policier qui les a « agressées », une procédure qui est pourtant requise lors d'une plainte en déontologie policière. Sophie témoigne de manière très explicite de la manière dont son sentiment de victimisation l'a empêchée de déposer une plainte contre les policiers qui l'ont insultée et arrêtée pour des motifs arbitraires :

J'ai comme vécu une forme d'agression. Ce n'est pas aussi pire, mais j'entends beaucoup de témoignages d'intervenants dans les CALACS qui viennent en aide à des femmes qui se sont fait agresser. Pis tu sais, de subir un procès admettons, c'est comme un deuxième viol, une deuxième agression, parce qu'il faut que tu réexpliques tout, tu te fais poser des questions, etc. Mais ce n'est pas du tout au même niveau, mais ça se compare un peu. De me rasseoir devant la personne que je considère qui m'a agressée, non...

L'ampleur des effets psychologiques sur les manifestants est probablement liée au caractère inhabituel de la répression policière au Québec. En effet, plusieurs participants qui ont été témoins de scènes d'une grande violence (nous pensons notamment à l'épisode de Victoriaville) ont parlé d'un décalage cognitif entre les épisodes répressifs auxquels ils ont assisté et leur vie quotidienne. En effet, un tel niveau de violence ne fait habituellement pas partie du paysage québécois. Pour plusieurs, la répression de certaines manifestations était tout simplement irréaliste, absurde, surréaliste. La manifestation de Victoriaville semble avoir particulièrement frappé les esprits. Les participants qui y ont assisté en direct ou par l'intermédiaire des médias classiques et des médias sociaux décrivent la scène comme irréaliste, apocalyptique, mentionnent qu'un seuil de violence intolérable a été dépassé, et disent avoir été troublés par tant de violence.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 12.2.3 Les effets sur le plan social

La participation aux manifestations et, plus largement, le conflit étudiant dans son ensemble ont été une source de tension importante dans l'entourage de plusieurs manifestants. De nombreux participants ont témoigné du fait qu'ils ont dû mettre en suspens ou encore mettre un terme à certaines relations sociales durant le Printemps Érablé. Il importe de mentionner que la condamnation de la répression policière faisait un relatif consensus dans l'entourage des manifestants et qu'elle n'était pas source de conflits : c'était davantage l'appui à la cause étudiante et la participation aux manifestations qui constituaient le principal point de tension. Des participants mentionnent, par exemple, avoir été en froid avec certains membres de leur entourage rapproché, qui n'approuvaient pas leur participation aux manifestations étudiantes et leur appui au mouvement étudiant. C'est notamment le cas de Julia qui a vécu plusieurs conflits de grande envergure avec sa mère et le conjoint de cette dernière. À ce sujet, elle raconte :

Ah, moi ça a été épouvantable. Surtout de la part de ma mère, ça a été terrible. Il y a même des fois où elle m'a appelée pour m'engueuler et pour me dire : « Gabriel Nadeau-Dubois c'est le Diable en personne, c'est Staline, Lénine, pis... ». En tout cas, toute la gang y est passée. Pis ça a été extrêmement difficile; à un moment donné, ils m'ont envoyé des courriels, je dirais... À un moment donné j'ai répondu, j'ai envoyé d'autres courriels, pis après ça... Finalement il a fallu qu'on fasse un pacte pour dire : « on n'en parle jamais. » Et encore, ma mère et son conjoint ont eu de la misère, ils m'ont lancé des « craques » une couple de fois, mais je ne répondais pas, parce que. Impossible...

Certains participants se tournaient naturellement vers ceux qui, dans leur réseau, partageaient leur appui à la cause étudiante afin justement d'éviter ce genre de conflits. Sophie raconte comment et pourquoi elle a fréquenté moins assidûment certains de ses amis lors du conflit étudiant :

Dans mon entourage, c'était ceux qui sont pour la grève et ceux qui sont contre; j'ai vraiment coupé des contacts durant plusieurs mois, parce que ça venait trop me chercher, parce qu'on était là-dedans au quotidien. Ça fait que tu n'as pas envie, la fin de semaine, d'aller t'obstiner avec des amis autour d'un souper.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

L'effet de la « crise étudiante » sur le réseau des manifestants dépend bien sûr de la constitution de ce réseau. Les participants ayant eu le moins de frictions avec leur entourage étant, bien entendu, ceux dont le réseau était constitué essentiellement de militants. En effet, certains participants mentionnent que le Printemps Érablé a eu un effet de sélection sur leur cercle d'amis : la polarisation des opinions entourant notamment la question de la répression policière et des enjeux de la crise aurait poussé certains manifestants à privilégier les relations avec des individus partageant des allégeances politiques, des opinions et des valeurs similaires. Dans d'autres cas, le climat de tension entourant le Printemps Érablé a permis de tester des amitiés. À ce sujet, Cartouche nous explique comment elle en est venue à faire le « tri » dans ses amis :

Tu sais, les amis que tu as et tu sais les amis que tu n'as pas non plus! Moi j'ai encore des amis de droite, puis je trouve ça vraiment chouette, parce que moi je suis vraiment de gauche! [...] ça fait vraiment des belles discussions, mais faut savoir qui est ouvert et qui ne l'est pas. Pis en même temps ça nous permet de nous rendre compte de qui sont nos amis et de qui ne le sont pas!

Ceux qui ont vécu cet effet de sélection sur leur réseau ne voient pas néanmoins cet effet comme négatif, il constitue plutôt un effet d'adaptation. Certains participants mentionnent par exemple que le Printemps Érablé leur a permis de faire le tri de leurs amis Facebook, ce qu'ils jugent positif.

#### **12.2.4 Les effets sur les représentations des institutions publiques**

Comme nous le verrons dans la sous-section qui suit, les effets de la répression policière sur les représentations des institutions publiques sont nombreux et complexes, particulièrement ceux concernant la conception de la police et de la démocratie québécoise.

##### **A. La représentation des policiers**

En ce qui a trait à la représentation que les militants et les sympathisants du mouvement se font des policiers, il apparaît clairement que la répression policière a eu un impact très négatif. Néanmoins, il importe d'apporter quelques nuances à cet égard afin de mieux comprendre la nature de ces changements dans les représentations. De nombreux participants ont parlé d'une perte de confiance envers les forces policières et disent qu'ils ne se sentent plus du tout en sécurité en présence des policiers. Pour reprendre les propos de Sophie : « Il y a une perte de

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

confiance totale envers la police. Et ça, je sais que c'est le cas dans mon entourage aussi, c'est pas juste moi, c'est mes amis aussi. Oui, total manque de confiance envers la police ». Ils craignent d'être victimes de profilage de la part des policiers, c'est-à-dire d'être ciblés à cause de leur jeunesse, de leur habillement ou du port du carré rouge. De plus, devant le caractère arbitraire des interventions policières, la menace d'une arrestation est toujours présente dans l'esprit des militants et des sympathisants du mouvement, et ce, malgré le fait qu'ils ne soient pas en train de poser une action qui légitime une arrestation au moment où ils croisent des policiers. Prendre le métro ou encore se promener à bicyclette pouvait donc devenir une expérience stressante pour les individus ayant vécu de la répression de la part des policiers. Une militante en particulier expliquait qu'elle n'a plus l'impression que l'absence de délit, donc le fait d'être dans ses droits, les rendait inatteignables ou les protégeait du risque d'être pris à parti par les policiers. Dans une telle atmosphère, la présence des policiers peut donc être synonyme de menace. Catherine raconte :

Oui, je suis mal à l'aise quand je les vois parce que je me dis que s'ils décidaient de m'arrêter pour aucune raison maintenant, ça serait très compliqué de m'en sortir. Moi je pensais que si tu te faisais arrêter pour une mauvaise raison, injustifiable, tu pouvais t'en sortir facilement, mais non, c'est tellement compliqué et ça prend des mois et des années. [...] C'est comme si leur fonction première qui est de me protéger n'est pas là pour moi! Je n'ai plus ce sentiment-là. J'ai le sentiment que si je vois une police elle va essayer de trouver la raison pour laquelle elle pourrait m'arrêter. Ils ne regardent pas le monde en disant : « OK je protège ces personnes », ils regardent le monde en disant : « qu'est-ce que ces personnes là font de pas correct? »

Plusieurs participants ont même mentionné qu'ils considéraient désormais que l'institution policière n'est pas au service de la population, mais qu'elle constitue un instrument de contrôle social au service des autorités en place. Alphonse dit à ce sujet que :

Honnêtement, dans l'État, la police ça a le rôle de maintenir le pouvoir en place, donc quand le pouvoir est juge et arbitre en même temps, tu es devant une situation dangereuse. La police, à ce moment-là, n'est pas du côté de la population. Elle est du côté de celui qui exerce le pouvoir répressif, et là c'est le parti libéral qui était en place, qui représentait le pouvoir en place, qui utilisait les leviers de l'État qui est la loi, la police, pour justifier son intervention politique, c'est-à-dire son choix politique.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Dans certains cas, les militants que nous avons rencontrés au cours de notre enquête disaient ne pas avoir nécessairement réfléchi à leur rapport aux policiers avant que surviennent les événements du Printemps Érablé. Bien qu'ils aient eu une conception du rôle des policiers et de la place de cette institution dans la société, leurs sentiments à l'égard des policiers étaient assez neutres. Néanmoins, parmi ces participants certains disaient qu'à cette époque ils étaient déjà conscientisés par rapport à la répression policière (soit celle qui survient en contexte militant un peu partout dans le monde). D'autres participants ont mentionné que les épisodes de brutalité policière n'ont fait que confirmer l'image négative qu'ils se faisaient des policiers et des candidats qui se destinent à entrer dans la police. Cette vision déjà négative des policiers était dans ce cas souvent reliée à une expérience antérieure; par exemple, la répression policière lors du G20 à Toronto. De manière générale, il y a donc rupture du lien de confiance et le moment de la rupture peut souvent être identifié à travers le discours du militant.

Plusieurs éléments entrent en compte dans cette rupture du lien de confiance entre la population et les policiers. Lorsqu'ils parlent de ces derniers, les militants et les sympathisants interrogés en viennent spontanément à aborder le caractère arbitraire des interventions policières et leur manque de cohérence, la discrimination dont les policiers font preuve à l'égard des jeunes, l'utilisation de mesures disproportionnées et l'usage abusif de la force, le manque de respect dû aux citoyens, le manque de neutralité politique, etc. La complexité des recours contre les policiers en cas d'abus et le fait que plusieurs d'entre eux n'affichaient pas et/ou refusaient de donner leur numéro de matricule lors des interventions donnaient aux militants le sentiment que les policiers ne sont imputables devant personne. Malgré l'insécurité causée par la menace constante d'une arrestation (de masse ou individuelle) qui plane sur les manifestations, certains manifestants ayant été arrêtés à Québec disent avoir trouvé ridicules ou absurdes les interventions policières. Dans certains cas, les policiers les ayant arrêtés avouaient même trouver que les interventions auxquelles ils prenaient part étaient une perte de temps. Ajoutons que la rupture du lien de confiance liée à la répression policière semble pouvoir perdurer dans le temps. Non seulement les manifestants parlent d'un lien détruit de manière définitive, mais certains manifestants interrogés ayant été arrêtés lors des manifestations antérieures au Printemps Érablé ont affirmé que, depuis

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

leur première expérience de la répression, ils entretiennent une image très négative des forces de police. Une participante mentionne, quant à elle, que plusieurs de ses amis qui avaient été victimes d'abus policiers lors des manifestations entourant la tenue du Sommet des Amériques à Québec, en 2001, sont restés marqués à un point tel qu'ils quittent désormais les manifestations dès que la présence policière se fait sentir. Devant le constat que les effets de la répression policière sur les représentations pourraient être difficiles, voire impossibles, à effacer, il est de mise de se demander quel impact aura ces représentations négatives sur la génération d'étudiants ayant connu la grève, ces derniers étant appelés à construire le Québec de demain. À ce sujet, des participants parlent d'une rupture du lien de confiance à l'échelle de toute une génération de citoyens. C'est notamment le cas de Sophie qui avance : « qu'il y a quelque chose qui a été cassé, en tout cas avec les jeunes, avec la population durant le printemps et qui ne sera pas recollable et réparable ». De plus, certains participants mentionnent, à regret, qu'ils ne seront pas en mesure de transmettre une image positive des policiers à leurs enfants. Ainsi, bien qu'ils auraient aimé, en principe, leur apprendre qu'en cas de situation de détresse ils peuvent s'adresser aux policiers, ils sentent qu'ils ne seront pas en mesure de leur communiquer une conception positive des policiers. Cela laisse suggérer que cette conception négative des forces policière pourrait être transmise au-delà des générations.

#### **La représentation idéale de la police : ce que devrait être un bon policier**

Malgré leur vision globalement négative des forces policières, certains participants croient qu'il doit exister de bons policiers. Pour la plupart des personnes concernées, cette notion reste cependant floue, car ils ne sont pas en mesure d'identifier des exemples concrets de bons policiers. C'est-à-dire qu'ils parviennent difficilement à rattacher leur conception idéale de ce que devrait être un policier à leur expérience concrète en matière d'interaction avec les policiers. Cette représentation idéale coexiste néanmoins dans l'esprit de plusieurs participants avec la représentation « réelle », à savoir la conception négative que la plupart des participants se font des policiers. La représentation idéale du policier se définit *a contrario* de la représentation « réelle ». Le bon policier serait courtois et ferait preuve de respect à l'égard des citoyens dans ses

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

interventions. Il traiterait toutes les catégories de citoyens de manière égale et ferait preuve de neutralité politique. Il ferait également un usage proportionné de la force, ferait preuve de discernement dans l'application des interventions et n'abuserait pas de son autorité. De manière plus générale, le bon policier devrait être d'abord et avant tout au service de la population, c'est-à-dire qu'il devrait assurer la sécurité des citoyens.

Certains militants explicitent de manière plus détaillée ce que devrait être, selon eux, un bon policier. Par exemple, une participante mentionne qu'il est de la responsabilité des policiers de savoir reconnaître leurs limites et de se retirer des interventions lorsqu'ils sentent qu'ils ne sont plus en état de garder leur sang-froid ou d'agir avec professionnalisme. Pour reprendre ses propos : « Quand tu es trop tanné pour endurer ce qui se passe et faire ton travail comme il le faut, dis à ton superviseur que tu ne veux plus surveiller des manifestations. Oui, c'est admettre que tu n'es plus capable, mais admetts que tu n'es plus capable avant de frapper quelqu'un ». En d'autres termes, un bon policier devrait éviter tout risque de dérapage en détectant lorsque son état psychologique, altéré par la fatigue et/ou la colère, compromet le caractère sécuritaire de ses interventions. Il lui reviendrait alors de prendre la décision de se rétracter et d'en aviser ses supérieurs immédiats. Un bon policier devrait également adopter une attitude coopérative avec les manifestants et tenter de collaborer avec eux plutôt que de les confronter. À ce sujet, Patrice donne un exemple concret de rapport de collaboration entre policiers et manifestants sur la base de l'expérience vécue par l'un de ses amis militants :

J'ai des amis qui ont organisé des manifestations, dont un gars qui dans son temps, au cégep s'était impliqué un peu. Il m'a dit qu'il était rendu « chummy chummy » avec le caporal ou le capitaine de la police de sa région. Parce que, à un moment donné, la police était venue leur parler, de personne raisonnée à personne raisonnée, pour leur dire : « *check*, on sait que ça vous tente de faire des manifs, puis nous autres, on voudrait juste faire en sorte que ça se passe le mieux possible pour tout le monde. On ne veut pas vous empêcher de manifester, mais on est obligé de vous encadrer un peu. Ça fait que peux-tu juste me *caller* si vous êtes pour faire une manif. Moi, je vais m'arranger pour vous ouvrir un peu le trafic pour pouvoir manifester. Donnez-nous une idée de ce qui va se passer, pis on va s'arranger là-dessus ».

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Cet extrait met également en lumière le rôle des policiers qui est jugé légitime par les militants et sympathisants. Pour plusieurs d'entre eux, le rôle des policiers lors des manifestations devrait consister à assurer la sécurité de la population et à veiller au bon déroulement des événements. Les policiers ne devraient donc pas empêcher la tenue des manifestations ou entraver leur déroulement de quelque façon que ce soit lorsqu'elles sont pacifiques. Bref, le rôle des policiers souhaité ou accepté par les manifestants s'apparente davantage à un rôle d'encadrement ou de supervision par opposition à un rôle de coercition. En fait, selon plusieurs participants, les forces policières ne devraient intervenir directement que lorsque des dérapages surviennent. Par exemple, Patrice considère que la présence des policiers en retrait peut être justifiée et légitime pour des raisons sécuritaires : « Quand on est 10 000 [personnes] en face de l'Assemblée nationale, avoir une équipe tactique sur le bord, ce n'est pas exagéré. T'as aucune idée de ce qui peut se passer ». Lyson présente un avis similaire sur la question. Elle suggère que, bien que les policiers doivent demeurer prêts à intervenir en cas d'esclandre, ceux-ci devraient rester davantage en retrait, comme c'était le cas lors des manifestations de plus grande envergure :

Le seul moment où ils nous laissaient tranquilles, c'est les 22 du mois parce qu'on était trop nombreux. [...] Ils étaient sur un terrain vague, quelque part, comme ils auraient pu faire pour les autres manifestations. Si jamais il y a quelque chose, ils ne sont pas loin et ils peuvent intervenir. Avec nous, ce n'est pas ça : ils nous suivent à la trace. Mais les 22, ils ne faisaient pas ça. Pourquoi ils ne sont pas capables de le faire pendant les autres manifs? C'est des manifestations aussi pacifiques, c'est la même affaire.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Finalement, certains participants disent regretter le fait que les policiers n'interviennent pas pour empêcher les gestes de violence gratuite posés par leurs collègues. Catherine explique sa déception à ce sujet :

Il y en avait des gens dans les manifs qui, je suis sûre, n'aimaient pas ça frapper les étudiants et que ça mettait mal à l'aise d'une certaine façon. Parce qu'à un moment donné il faut bien que tu t'interroges sur ce que tu es en train de faire! Il y aurait pu en avoir un mouvement des policiers qui feraient : bon on est tanné les gars de tabasser du monde pour les faire s'en aller, il faudrait peut-être qu'on ait une autre stratégie. Tu sais quand ton service de police est critiqué par l'ONU il y a peut-être un problème. Il faudrait peut-être que tu te poses des questions. Il y a comme toi et puis « ah ouin » la police de Syrie aussi qui est critiquée! [Catherine rit] À quelque part tu te poses des questions.

Le silence fait sur la répression et son acceptation par le corps policier comme étant normale semble donc problématique, car il contribue à donner l'illusion que tous les policiers sont dans le camp de la répression.

#### **Quand le policier devient un ennemi**

Il semblerait donc que même si la représentation que se font les manifestants et les sympathisants du mouvement au sujet des policiers est globalement négative, il existe plusieurs nuances dans ces représentations. Selon le degré de violence et de répression auquel les participants que nous avons rencontrés ont été soumis, les représentations des policiers varient, et ce, dans le sens d'une plus grande radicalité à mesure que le niveau de répression subi augmente. Chez certains participants, surtout ceux ayant côtoyé des degrés de violence très élevés, le tableau qui est dressé des policiers est particulièrement noir et la colère particulièrement présente. Une participante regrette même ce qu'elle considère comme une généralisation, sans pouvoir s'empêcher de voir tous les policiers comme une menace :

C'est vraiment triste à dire, parce que j'ai l'impression de faire de la généralisation hâtive comme eux ont fait avec les étudiants, mais je les hais là, pour vrai. Tu sais, dans le sens que c'est triste, mais je les mets tous dans le même panier. Il faut qu'ils

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

obéissent à des lois, ils se font dire quelque chose, il faut qu'ils le fassent! Ils n'ont pas à penser, tu sais on ne leur demande pas d'avoir un sens critique par rapport à ce qu'ils font et on ne veut pas qu'ils en aient un non plus! Parce que tu sais, il faut que les ordres se fassent. J'avais du respect pour la fonction de policier parce que c'est quand même... c'est dur comme travail quand on y pense! [...] Il faut vraiment que tu aies un fort instinct de : « les lois c'est ça qui compte dans la vie. » Puis, aujourd'hui j'ai vraiment de la misère à respecter les policiers, je les vois vraiment comme... Oui, je me suis fait trop « écoeuré ». [...] Je sais qu'ils ne sont pas tous de même, mais ceux que j'ai vu et que j'ai rencontrés j'ai eu de la misère.

Plus grave, dans le cadre des manifestations, le policier peut devenir l'ennemi, surtout quand la situation dégénère. Nous avons demandé à Madeleine et Eucalyptus ce qu'ils pensaient d'une scène s'étant déroulée à Victoriaville où des manifestants s'en prennent à un policier afin de « délivrer » un autre manifestant :

Madeleine : Mais, moi là, justement cette fois-là, à Victoriaville les images qu'on a vues et revues et revues du policier qui se fait assommer avec une espèce de pancarte. Moi je m'en souviens d'avoir été sur les lieux, puis je m'en souviens d'avoir vu justement le char de flic qui fonce dans tout le monde; tout le monde panique. Tsé, c'est un moment où tout se passe tellement vite que tu n'es même pas capable d'analyser la situation sur le coup, c'est vraiment trop rapide. Puis, là tu demandes aux gens à côté qu'est-ce qui vient de se passer. C'est quoi l'affaire? Mais, les gens m'avaient répondu : le policier était en train de crever les yeux du manifestant en dessous de lui. Moi, c'est ça qui m'avait marqué le plus, le gars en dessous puis tout le monde criait là c'est vraiment... c'était bordélique là. Le manifestant en dessous, il criait à l'aide! Pis c'est pour ça qu'il y a quelqu'un qui a été l'assommé [le policier]. [...] OK, regarde, c'est vraiment, selon moi c'est vraiment comme... C'est beaucoup, c'est un peu « over-react » si on veut, mais dans un autre sens, si on regarde ça du côté humain, tout le monde aurait fait ça, n'importe qui aurait fait ça...

Eucalyptus : Moi je pense qu'avec l'adrénaline j'aurais fait la même chose.

Pour un participant, ces exemples de violence exercée à l'encontre des policiers existent à Montréal, mais, pour lui, ce sont des gestes posés en réponse à une « attaque » préalable des policiers, dans un contexte où la situation dérape des deux côtés.

Il y a beaucoup de monde qui ne vont rien lancer, qui vont rester tranquilles, qui ne vont rien faire jusqu'à ce qu'ils se fassent attaquer. Il y a bien des gens qui n'arrivent pas masqués, ils viennent dans une optique juste de faire une manifestation pacifique. Puis les policiers attaquent puis là : oups ça change. Ils vont rester puis ils vont aider à renforcer la manifestation, ils vont lancer des trucs, là. Oui il y a des représailles, mais

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

dans le fond les représailles ne sont pas si dures que ça, s'il y a un policier qui se retrouve tout seul dans une manif puis qu'il n'a pas de matraque, pas de poivre, là, c'est sûr qu'il va avoir peur, puis probablement qu'il va se faire pousser puis tout ça, mais je pense qu'il va s'en sortir indemne.

Pour une autre participante, les médias et le gouvernement cherchaient à exagérer le danger en présentant les manifestants comme des gens violents qui font du grabuge et intimident les autres étudiants. Selon, elle, il y a bien eu une radicalisation des militants, mais cela est dû à la répression exercée jour après jour sur les manifestants. S'il ne faut pas exagérer ces gestes posés à l'encontre des policiers, il ne faut pas les minimiser non plus, dans le sens où ils révèlent un dysfonctionnement de l'institution policière. C'est-à-dire qu'il n'est évidemment pas souhaitable que des citoyens ressentent une telle colère envers le corps policier. Il semble cependant que la répression ait entre autres comme effet d'alimenter cette colère et ce sentiment d'injustice.

#### **Le lien entre les représentations et le comportement**

Les représentations négatives des policiers ont des implications très concrètes sur le comportement des militants et sympathisants qui ont été victimes ou témoins de répression. Évidemment, comme mentionné précédemment, la perception négative des forces policières est intimement liée à un sentiment fort d'insécurité en présence d'un policier. Plusieurs manifestants disaient par ailleurs éviter à tout prix la présence des policiers, tant elle leur était insupportable. Fait troublant, dans certains cas, la vision négative et la crainte des policiers peuvent même empêcher les militants de demander de l'aide à la police alors que la situation le commanderait pourtant. Par exemple, Patrice dit qu'il hésiterait à demander de l'aide à la police en cas de problème :

Parce que oui, avant je me disais que si je suis dans la merde, je peux appeler la police. Je suis censé pouvoir appeler la police et il n'y a pas de problème. Si je me promène dans les rues de Québec aujourd'hui avec un carré rouge, puis que j'appelle la police, je ne suis pas sûr... Honnêtement, je doute très sincèrement de ce qui pourrait se passer.

Frida dit qu'elle aurait eu à traiter avec la police, mais qu'elle ne l'a pas fait, car elle ne faisait plus confiance aux policiers. Par ailleurs, les représentations négatives des policiers sont susceptibles

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

de teinter la vision des interventions policières en dehors des manifestations, ce qui pourrait nuire à la collaboration du public lors des interventions policières.

Par exemple, Sophie explique de manière éloquente comment l'image négative qu'elle a des policiers influence sa réaction face au travail des policiers :

... avec trois amis, on a vu une altercation entre la police et une femme [...] et ça a dégénéré. En fait, ils l'accusaient de vol. On est tout de suite intervenus. On est allés parler à la police pour leur demander ce qu'ils faisaient. Ils nous ont demandé de circuler. On leur a dit : « non, on reste là et on va s'assurer que les droits de cette femme-là sont respectés ». [...] Ils nous disaient qu'ils la connaissaient cette femme-là et qu'on ne la connaissait pas. Peut-être que oui, peut-être que cette femme avait tout un passé, mais on était tellement échaudés que tout de suite on était prêts à croire qu'ils étaient de mauvaise foi et qu'ils allaient bafouer ses droits.

En tenant compte du caractère persistant de la nouvelle représentation des policiers qui s'installe après avoir subi de la répression, on peut sérieusement se questionner sur l'effet à long terme qu'aura cette répression policière sur le rapport aux institutions dans le Québec de demain à travers la désillusion d'une partie de la nouvelle génération de citoyens.

### **B. La représentation du gouvernement**

La répression policière a également affecté négativement la vision que les manifestants avaient du gouvernement. Cependant, plutôt que d'affecter uniquement leur opinion sur le gouvernement en place au moment de la crise et les individus qui le composaient, c'est davantage leur représentation du gouvernement en tant qu'institution qui a été mise à mal. Évidemment, il importe de préciser que les militants rencontrés avaient déjà une vision négative du gouvernement libéral. À travers le mouvement, ils contestaient les politiques néolibérales mises en place depuis quelques années de même que la position du gouvernement concernant la hausse des frais de scolarité. En ce sens, la répression policière n'a fait que confirmer ou renforcer l'image négative de ce gouvernement. Certains participants ont aussi exprimé leur déception face à la façon dont la crise a été gérée par le pouvoir en place. Pour ces militants, la sortie de crise aurait pu se faire plus rapidement et d'un commun accord, mais le gouvernement libéral n'a pas

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

démontré une réelle intention de négocier de bonne foi avec les différents représentants du mouvement étudiant.

Simone déplore quant à elle le fait que le gouvernement ait accepté la violence et s'en soit servi comme moyen pour rester au pouvoir :

Je n'avais pas du tout d'amour pour le PLQ avant, mais de la manière dont ça a été géré... [...] je me disais que ce n'était que du calcul politique alors que dans la rue il s'en passe des affaires, et il y en a des blessés et à un moment on se disait qu'à la prochaine manif il y aurait un mort. Puis, tu sais, tu regardes des vidéos en direct et tu te dis qu'il va y avoir un mort. Tu te dis : « oh, mon Dieu, ce gars-là est mort ». Et tu te dis que ça ne se peut pas que juste pour du capital politique, ils continuent de laisser faire ça. Il y a eu de la colère et du ressentiment à cause de cette gestion-là.

Outre la répression lors des manifestations, pour certains participants c'est l'attitude du cabinet Charest, de même que certains propos tenus lors de la crise qui ont été vus comme une forme de raillerie et un manque de respect envers les manifestants.

Il s'avère cependant que, pour plusieurs manifestants, le problème de la répression ne concerne pas uniquement les libéraux, mais le gouvernement en général, peu importe le parti en place. Pour eux, l'expérience des manifestations ayant suivi le Printemps Érabable prouve que la répression policière continue d'avoir lieu malgré le changement de gouvernement. Selon ces manifestants, le parti québécois serait également à blâmer pour sa gestion des manifestations récentes, notamment celle entourant le Sommet de l'éducation, où des actes de répression policière ont été commis à l'endroit des manifestants.

### **C. La représentation de la démocratie**

Pour les participants, la répression policière exercée dans le cadre du Printemps Érabable contrevient directement aux valeurs et à l'idéal démocratique. Plusieurs manifestants ont mentionné qu'ils avaient le sentiment que leurs droits fondamentaux avaient été brimés, qu'ils avaient été victimes d'un traitement discriminatoire et injuste de la part des policiers. En effet, avec la vague de répression qu'ont subie les manifestants, plusieurs d'entre eux ont l'impression que c'est le droit de manifester, en lui-même, qui devient astreint à des conditions et à des contraintes que les manifestants considèrent comme antidémocratiques.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Sophie, par exemple affirme :

... pour moi, c'est ça une démocratie, c'est-à-dire que la société civile a le droit de contester les règlements, les lois et tout ça. Et là on est en train de nous dire qu'on ne peut plus, qu'il faut demander la permission. Moi je vois beaucoup d'impacts sur les militants et militantes et sur les gens à l'aide sociale, des gens qui sont hypercontrôlés dans le système et qui ont peur de participer à des manifs, même si on les rassure et qu'on essaie de trouver des compromis (par exemple si la police arrive on va donner le trajet). Ça fait que c'est rendu un casse-tête d'organiser des manifs. C'est un des impacts collectifs que j'ai identifiés en ce qui concerne la ville de Québec.

En plus des effets possibles sur la façon dont les manifestants et les sympathisants voient la manifestation (le fait de manifester devenant potentiellement dangereux) certains manifestants ont également eu l'impression qu'on les traitait comme des criminels, alors qu'ils exerçaient un de leurs droits fondamentaux. Catherine explique qu'avant le Printemps Érable, elle ne croyait pas qu'elle pouvait être mise en danger ou avoir des ennuis avec la police simplement à cause du fait de manifester ou d'appartenir à un mouvement comme le mouvement étudiant :

Dans ma tête j'étais comme protégée : je vis dans une société de droit, donc je ne suis pas touchable tant que je ne fais pas quelque chose de grave ou qui contrevient à la loi. Je me sentais en sécurité, puis, à mesure que l'hiver est passé, ça n'existait plus. [...] ça n'a pas de bon sang dire à quelqu'un que parce que tu es à un endroit et que tu manifestes, il faut que tu coures pour échapper à la police pour ne pas être arrêté! Ça fait que ce qui était pour moi un non-sens au début à la fin est devenu vraiment clair. [...] Puis je pense qu'il y avait une incompréhension aussi de la part de la population et des médias de qu'est-ce qui se passait. Parce que tu ne peux pas le savoir, tant que tu n'es pas coincé dans un quadrilatère avec la police de tous les côtés et qu'ils te disent : « va-t'en! » Mais où? Je vais m'en aller dis-moi juste où!

Pour les participants, l'intervention policière impose d'emblée un cadre ou une lecture particulière de la situation : elle fait paraître la participation aux manifestations comme un acte dérangeant, illégal ou criminel aux yeux de la population en général. Cette criminalisation des manifestants passe également par le symbolique. Les propos de Marianne sur ce sujet sont éloquentes : « juste le fait d'avoir 5 voitures de police qui suivent un petit groupe de 150, ça le criminalise déjà en

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

partant, tu sais. Pis juste la présence policière en fait était choquante, parce que tout de suite ça impose comme un comportement. »

Un autre élément insécurisant est le profilage dont ont été victimes les manifestants et la discrimination envers les jeunes dont faisaient preuve certains policiers. En ciblant, les jeunes et les individus portant le carré rouge, les policiers démontrent à la fois l'arbitraire présent dans ces interventions, mais contribuent aussi au sentiment d'insécurité que ressentaient les manifestants. Au-delà des inconvénients causés par le profilage, les militants rencontrés critiquent la discrimination envers les jeunes que sous-tend la répression policière exercée dans le cadre du Printemps Érablé. Pour plusieurs participants, les policiers ne traitent pas comme des citoyens à part entière, mais plutôt comme des citoyens de seconde zone. Ce mépris des jeunes se répercutait dans les propos à leur endroit où ils étaient présentés comme des individus qui ne travaillent pas réellement et ne participe pas à la société, autrement dit comme des gens qui prennent du bon temps. Pour les militants, cela contrevient à l'idéal démocratique, qui suppose la participation, la prise de parole et la considération de l'ensemble de la population dans la définition des projets de société. Les étudiants ne sont pas des contribuables ou des payeurs de taxe, au même titre que les citoyens qui sont déjà sur le marché du travail, cependant ils sont une partie non négligeable de la population et ont le droit de s'exprimer. Or pour Alphonse, syndicaliste d'expérience, lorsqu'on compare la répression subie par le mouvement étudiant avec le traitement dont fait l'objet le mouvement syndical et les groupes communautaires, on se rend compte que les mouvements sociaux portés par les jeunes sont beaucoup plus sévèrement réprimés que les autres mouvements. Il explique :

On se permet des choses avec les étudiants qu'on ne se permet pas avec d'autres groupes de la société. La seule fois de ma vie où j'ai été tabassé, c'est quand j'étais étudiant. Par contre, si tu regardes de près, j'ai vu des manifestations, que ce soit autour du manoir Richelieu où ailleurs, c'était des luttes importantes. Puis, le Sommet des Amériques, c'était quoi, c'était encore les jeunes. Mais quand ça [la contestation] arrive du côté du mouvement syndical ou d'autres mouvements, la violence de la part des policiers n'est pas la même. C'est comme si on se permet envers les jeunes une répression qui n'existe pas nécessairement ailleurs. Puis là ils vont le justifier en disant que c'est parce qu'ils n'ont pas les mêmes règles, etc. Mais

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

ce n'est pas vrai, j'ai vu des occupations qu'on a faites, que ce soit les occupations syndicales ou des occupations de groupes communautaires. Il n'y avait pas la même violence qu'il y a envers le mouvement étudiant en général ou envers le mouvement des jeunes si on parle du Sommet des Amériques.

Ce traitement discriminatoire a entraîné de l'indignation chez certains militants jeunes et moins jeunes. Pour Lyson, la répression policière envoie un message clair à la jeunesse : celui qu'on veut les faire taire.

Moi je me demande pourquoi ils font ça à la jeunesse. C'est quoi le message qu'ils veulent faire passer à la jeunesse? Pourquoi veut-on casser la jeunesse? Parce que c'est ça qu'ils essayent de faire! Pourquoi on veut les faire taire? Est-ce que les politiciens ont si peur de la jeunesse? Ont-ils si peur de perdre leur place? C'est quelque chose qu'ils font, c'est de la répression à grande échelle. Ce n'est pas une fois ou deux, c'est des centaines de fois et même si les autres citoyens ont accompagné les jeunes, ils ont quand même continué. C'est quoi le message? Moi je trouve ça d'une... C'est violent, c'est violent dans tous les sens du terme. Non seulement c'est violent physiquement, mais c'est violent psychologiquement et c'est violent moralement.

En définitive, il semblerait que l'atteinte aux principes démocratiques a contribué à alimenter un sentiment de colère et d'indignation collective. Elle peut même avoir altéré chez certains le sentiment de sécurité qui va habituellement de pair avec la certitude que les droits des citoyens seront respectés.

De manière plus fondamentale, la répression policière constitue – pour de nombreux militants – le symptôme révélateur d'un important déficit démocratique dans la société québécoise. En fait, pour plusieurs participants, la répression policière a confirmé l'idée voulant que la société québécoise soit aux prises avec d'importantes dysfonctions, voire une crise. C'est le cas notamment pour Alphonse :

C'est dans les crises que les changements importants dans la société surviennent. Ce n'est pas quand tout va bien. C'est là que tu vois si une société est démocratique ou pas. Quand on intervient comme on l'a fait avec la loi 78, à Victoriaville, comme on a fait à Kanésatake ou pendant la crise d'Octobre 1970, quand tu intervies de même, tu démontres que tu n'es pas si démocratique que ça. Donc, moi c'est le constat que je fais. Ça ne m'a jamais surpris, donc ça a confirmé ce que je pensais de la société dans laquelle on vit. Donc tant que tu ne déranges pas ceux qui ont le pouvoir en place, qui est un pouvoir économique, qui est même marqué par la

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

collusion économique (c'est toute la même « gamique ») il n'y a aucun problème; mais quand tu commences à remettre en question ces valeurs-là, et ceux qui gouvernent avec ces valeurs-là, les problèmes apparaissent et la démocratie disparaît.

Comme le montre cet extrait, la dénonciation de la répression policière s'inscrit dans une critique plus large du système sociopolitique québécois, d'un certain ras-le-bol collectif à l'égard des institutions politiques en place. Pour Danielle :

Le gouvernement écoute plus les intérêts des grandes compagnies et de lobby que le peuple qu'ils sont supposés représenter. À vrai dire, ils se « câlissent » du peuple sauf au moment de se faire réélire. Pis on le voit très bien avec le PQ, parce que c'est ce que le peuple voulait et finalement, ils ont reculé sur à peu près tout. Pis le mouvement étudiant s'est battu contre une hausse des frais de scolarité pendant à peu près deux ans en tout en pour tout. Ça a été super difficile à avoir, et même là, moi je suis convaincue qu'on va se ramasser avec une indexation au travers de la gorge...

On retrouve ainsi dans le discours des militants un amalgame entre la répression policière et les failles du système sociopolitique. Pour plusieurs manifestants le système électoral est jugé non représentatif en raison du fait qu'il n'est pas proportionnel<sup>7</sup>. De plus, la démocratie représentative aurait des limites qui lui sont inhérentes. Elle ne traduirait pas suffisamment directement les préoccupations et les opinions de la population. De plus, l'imputabilité du gouvernement devant la population serait limitée. Les élus ne défendraient pas nécessairement les intérêts de la population et n'auraient pas à rendre suffisamment de comptes. Catherine explique sa désillusion politique en ces termes :

... j'avais une vision idéaliste de la démocratie, notre démocratie personnellement je ne pense pas que c'est la meilleure forme de démocratie. Il y a des formes qui, je pense, sont plus pertinentes si on veut pour représenter la population. Là ce qu'on a c'est effectif, mais pas nécessairement représentatif. ...], mais je ne pensais pas que ça pouvait être comme ça. Le gouvernement ne pouvait pas passer le projet de loi 78, la loi 12; dans ma tête c'était impossible. Ça ne pouvait pas arriver que le gouvernement fasse un truc comme ça et si ça arrivait, ça pouvait être contesté. Ça peut être contesté, mais on l'a vu ça aurait pu prendre des années. Ça fait que c'est tellement facile de passer d'un gouvernement supposé démocratique à quelque chose de plus autoritaire, c'est vraiment impressionnant! Ça a été démontré

---

7

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

comment c'est facile de glisser sur la pente. Je ne pensais pas que c'était possible, un, de faire une loi aussi restrictive, puis, deux, de ne pas écouter sa population comme ça.

Certains participants ont également dénoncé le peu d'importance accordée à l'éducation dans la société québécoise. Selon eux, dans le contexte actuel, les sociétés développées devraient accorder davantage d'importance à l'éducation et devraient travailler à la rendre plus accessible. Les militants ont également exprimé leur mécontentement à l'égard de la corruption et de la collusion dans le secteur public. On le voit clairement, il y a une perte de confiance ou un certain désaveu envers le système sociopolitique et économique chez les militants et sympathisants du mouvement étudiant. Aussi, face à ce désaveu plusieurs réactions idéales-typiques semblent possibles. La première qui semble avoir été la plus fréquente au sein des militants et sympathisants est la radicalisation. Elle se traduit notamment par un investissement supplémentaire de ressources dans la lutte, par l'adoption de positions plus tranchées, par une vision plus négative des institutions critiquées, voire par une plus grande acceptation des tactiques « radicales », qui supposent une plus grande confrontation avec les forces policières. La seconde - moins présente chez les militants et sympathisants rencontrés, mais néanmoins mentionnée - est le découragement, voire le cynisme. Cependant, ce désaveu à l'égard du système, peut également avoir des effets plus positifs, notamment alimenter la volonté de penser autrement l'ordre politique et économique et contribuer à développer des mécanismes de démocratie participative. La répression policière aurait aussi participé au développement d'un intérêt pour l'action directe, les ateliers d'éducation populaire et la défense des droits.

De façon plus générale, le mouvement étudiant a également servi de lieu de discussion et d'échange au sujet de la politique et de différents enjeux. La répression policière et la nécessité pour les individus de s'adapter face à elle a permis à certains participants de développer leur identité militante et/ou leurs convictions politiques.

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

Devant le fonctionnement du système actuel et ses défauts, d'autres militants se sont mis à considérer des idéaux politiques moins communs dans la population par exemple l'anarchisme. Grizzly explique la transformation de ses opinions politiques au cours de la grève.

Les évènements ont clairement contribué, c'est sûr. Je ne sais pas sans la répression si j'aurais eu le même intérêt pour l'anarchisme. Je ne sais pas si ça m'a aidé à me convaincre de la pertinence ou si ça l'a suscité un intérêt ou une curiosité. Peut-être que si j'avais pris le temps d'en discuter et de faire des lectures je me serais rendu compte qu'il y avait quelque chose d'intéressant là-dedans, mais je pense que la violence de l'État est difficile à comprendre sans l'avoir vécue. Ouin, c'est ça, je pense qu'on a eu la « chance » d'expérimenter la souveraineté de l'État, le droit de vie ou de mort que l'État a sur ses citoyens. C'est quelque chose de complètement abstrait quand tu ne vis pas cette violence policière, mais c'est devenu vraiment concret puis ça, c'est quand même un élément vraiment central dans mon cheminement.

En résumé, pour certains militants, la répression a confirmé l'opinion négative qu'ils avaient de l'institution gouvernementale. Pour d'autres, la répression a été une désillusion, mais dans tous les cas, les participants font preuve de recul face au fonctionnement du système politique québécois. Pour certains manifestants, le désaveu qui s'installe (et qui est également favorisé par la longue suite des scandales, dont ceux concernant la collusion) mène vers le cynisme. Pour d'autres, l'indignation les pousse à s'impliquer encore davantage ou à explorer de nouvelles avenues politiques.

#### **D. La représentation du système judiciaire**

La question du système judiciaire semble moins centrale dans le discours sur la répression des militants rencontrés. La plupart des participants avaient ainsi de la difficulté à se prononcer de manière claire et définitive sur la question. Certains participants disent d'ailleurs attendre les résultats des procès en cours et des différentes démarches juridiques liées au Printemps Érable pour tirer leurs propres conclusions. Cela étant, pour une minorité de participants, la représentation du système est plus précise et connotée de manière plus négative. C'est le cas de Danielle qui dans l'extrait suivant explique son point de vue sur cette institution :

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Je dois dire que le système de justice qui se veut neutre et en dehors de la politique, ce n'est absolument pas le cas. De un, je pense que l'objectivité parfaite dans la vie n'existe pas, mais surtout dans le cadre du système de justice. Quand les juges sont nommés par les libéraux, et regarde donc, ils continuent à manger avec les libéraux à tous les jours. Et regarde donc, ils donnent des verdicts qui vont dans la même lignée que les positions des libéraux. Pis d'autres juges qui n'ont pas les mêmes allégeances politiques ne donnent pas les mêmes verdicts. Il y a des recoupements à faire par rapport à ça.

De plus, selon Danielle, le système judiciaire est utilisé comme moyen de répression, non seulement à travers les injonctions, mais également à travers les accusations qui sont portées contre les manifestants et qui débouchent sur de longs procès :

Souvent le système de justice est utilisé pour entraver des gens. Je connais quand même beaucoup de personnes qui ont été aux prises avec des procès qui sont ultra longs, qui demandent beaucoup d'énergie et qui les empêchent de manifester, d'organiser des actions, de s'impliquer dans ce qu'ils voudraient faire parce qu'ils sont aux prises avec des procès bidons ou des trucs comme ça parce que la police n'a pas été capable de les mettre totalement hors d'état de nuire entre guillemets. [...] Puis, surtout, dans l'effervescence du printemps, les policiers ont visé les têtes dirigeantes entre guillemets, les personnes qui étaient connues pour organiser des actions, qui avaient une espèce de leadership sur les groupes.

Il faut noter cependant que Danielle s'intéressait de près à la question des droits des militants. Ainsi, plusieurs participants préfèrent ne pas se positionner par rapport au système judiciaire, peut-être par manque d'information sur la question.

#### 12.2.5 Les effets sur les formes de mobilisation

À la lumière des témoignages livrés par les manifestants, il apparaît que la répression policière a eu un impact non seulement sur le niveau de participation, mais également sur la manière dont les militants participent aux manifestations. D'une part, plusieurs participants mentionnent avoir développé des stratégies défensives afin de se prémunir contre les effets des tactiques répressives. Ainsi, certains manifestants se sont mis à emmener avec eux divers produits ou objets : masque, nourriture, trousse de premiers soins, vinaigre, etc. On pourrait qualifier cet attirail de « kit du manifestant averti », puisque ces produits peuvent se révéler salvateurs, et ce même si certains peuvent sembler assez anodins. Citons, par exemple, le vinaigre et le jus de citron utilisés afin de

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

filtrer les gaz lacrymogènes ou d'en dissoudre les résidus. Néanmoins, l'utilisation d'un tel kit de manifestant peut être vue négativement par les policiers et par une partie de la population. Lors de son entrevue, Cartouche nous a fait la description détaillée de son attirail de manifestante : « En manifestation, je suis toujours prête : j'ai mon pain, j'ai aussi des outils pour me protéger. L'ennui, c'est que si on traîne du jus de citron, du vinaigre ou n'importe quoi, les policiers vont penser que c'était parce qu'on voulait faire du grabuge. Mais en réalité, c'est parce qu'on se protège d'eux ». Le port du masque constitue une question plus complexe; critiqué par les autorités (au point d'être actuellement illégal à Montréal et à Québec), le port du masque est vu par certains manifestants comme un acte défensif. D'autres stratégies visent plutôt à éviter toute confrontation. Plusieurs manifestants ont mentionné qu'ils comprenaient désormais la logique qui sous-tend les interventions policières et se disent capables d'appréhender les signes avant-coureurs d'un « passage à l'acte » de l'antiémeute ou du corps policier. Ils « sentent » littéralement lorsque la police procédera à des arrestations et se sauvent avant que celle-ci n'intervienne. Certains manifestants choisissent également avec minutie les manifestations auxquelles ils vont assister et privilégient les manifestations de masse au détriment des manifestations de nuit et des petites manifestations. Ces dernières sont jugées plus risquées, parce que plus faciles à juguler par la police. La répression policière donne ainsi lieu au développement d'un ensemble de stratégies individuelles visant à se prémunir des violences policières.

À l'échelle collective, il semblerait que la répression policière ait contribué au développement et à l'exploration de nouvelles formes de manifestations. En effet, certains participants ont expliqué qu'ils voulaient donner un caractère ludique et convivial aux manifestations, notamment par le recours à la chanson, à la musique et à la danse. Certains participants mentionnent même que la répression policière a stimulé la créativité des manifestants et les a poussés à développer des manifestations thématiques à caractère humoristique ou artistique comme les manifestations de « casseroles » et les « manifestations » où le nu était à l'honneur. D'un point de vue stratégique, le recours à ces formes de manifestations pourrait être interprété comme une manière de conserver l'intérêt de la base militante et de la garder mobilisée par la création d'un happening. Cependant, le caractère ludique des manifestations permettrait également, selon certains

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

participants, d'atténuer les effets négatifs de la répression policière. Le recours au chant et à la danse, par exemple, permettrait de préserver le caractère convivial des manifestations malgré la présence policière, renforcerait la solidarité entre militants et dissiperait la peur ressentie face à certains actes de répression. Bref, il rendrait plus supportables les manifestations dans un climat tendu. Une manifestante met bien en relief l'effet bénéfique du recours à l'art et à l'humour en racontant comment, lors d'une arrestation de masse, elle a commencé à entonner une chanson afin de calmer plusieurs jeunes militants qui montraient des signes de peur alors que le groupe attendait depuis un long moment dans l'autobus qui devait les amener au poste de police. Dans une situation où plusieurs étaient tenaillés par la peur, tout le groupe s'est mis à chanter. Cette simple action a permis de rendre l'attente plus tolérable et a redonné un peu de courage au groupe.

Une manifestante a également mentionné que la répression policière l'avait amenée à envisager d'autres modes d'actions directes que la manifestation, notamment les ateliers d'éducation populaire, la distribution de tracts en silence ou le théâtre de rue. En effet, certains participants s'interrogeaient sur l'efficacité réelle et à long terme des manifestations. Certains en étaient même venus à se demander si la confrontation directe avec les policiers et plus largement la participation aux manifestations ne desservait pas, au fond, les intérêts du gouvernement et des autorités en alimentant le discours sur la paix et l'ordre et en justifiant le recours à l'intervention policière. Selon la même manifestante, d'autres méthodes comme les ateliers d'éducation populaire auraient peut-être un effet plus substantiel et pérenne, tout en ne fournissant pas d'arme aux adversaires du mouvement.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 12.2.6 Les effets sur le niveau de mobilisation

Au plan individuel, il semblerait que la répression policière ait bien un effet sur la participation aux manifestations, c'est-à-dire sur le degré de mobilisation du manifestant. De plus, cet effet ne varie pas directement en fonction du degré de violence subie par les militants. En effet, plusieurs participants qui ont été eux-mêmes victimes d'actes de répression (arrestations, altercations avec la police) ont modifié leur manière de manifester, sont devenus plus prudents, ont davantage choisi les manifestations auxquelles ils ont assisté. *A contrario*, le fait d'être victime d'arrestations abusives a aussi eu un effet catalyseur sur la mobilisation d'une autre partie des militants. Ces derniers ont augmenté leur participation aux manifestations et leurs idées ou objectifs se sont parfois radicalisés. Premier constat assez évident donc, la répression policière n'a pas un effet nécessaire et homogène sur les manifestants. Elle contribuerait à radicaliser certaines franges du mouvement et à en démobiliser d'autres. De plus, elle permettrait de mobiliser de nouveaux individus qui ne sont peut-être pas touchés directement par la cause défendue par le mouvement, mais qui sont contre la répression policière et la violence. En ce sens, elle ne constituerait pas une stratégie d'endiguement des mouvements sociaux efficace pour les gouvernements. Néanmoins au plan individuel, l'existence de plusieurs effets possibles de la répression sur la mobilisation semble indiquer qu'un ensemble de facteurs et de considérations entrent en jeu quant à la relation qui existe entre la répression policière et la participation aux manifestations, dont certains sont intrinsèques au manifestant et d'autres extrinsèques.

#### 12.3 Une typologie des profils de militants et de sympathisants

Nous avons développé une typologie des militants et sympathisants du mouvement étudiant, laquelle permet de mieux comprendre la relation entre la répression policière et la mobilisation. En effet, il semble que l'exposition à la répression policière n'a pas eu un effet semblable chez tous les manifestants rencontrés. L'effet de la répression policière sur la participation aux manifestations serait modulé par d'autres facteurs que le degré de violence des actes répressifs vus ou subis. Ces facteurs seraient davantage liés au profil du manifestant. Deux dimensions apparaissent centrales quant à la participation aux manifestations et à la manière de se mobiliser.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

La première de ces dimensions est l'intégration au sein du mouvement étudiant. Elle réfère tant à l'intégration dans des structures formelles attachées au mouvement étudiant, notamment les associations étudiantes, qu'à l'étendue et à l'intensité des liens de sociabilité qui rattachent le manifestant à d'autres militants. Les témoignages recueillis auprès des participants confirment la théorie de McAddam (McAdam, 1998, dans Neveu, 2011) pour qui l'intégration dans un réseau de militants est l'une des trois variables prédictives de la participation aux mouvements sociaux. Pour plusieurs participants, le soutien de l'entourage et plus largement la sociabilité, apparaissent être des éléments centraux dans le maintien de la mobilisation. Premièrement, ce soutien permet d'évacuer et de partager ses frustrations. Le soutien de l'entourage apparaît également avoir un effet d'émulation lorsque d'autres membres du cercle social du militant participent aux manifestations : un effet d'entraînement se crée. Sophie raconte comment le soutien de son conjoint a joué un rôle important dans sa mobilisation :

Mon entourage proche, mon chum et mon fils de deux ans ont participé à plusieurs manifestations. Mon chum a été arrêté et tout ça. Donc, ça, c'était bien de pouvoir s'en parler et de comprendre qu'est-ce que l'autre vivait. Pis quand qu'il y en avait un qui était parti à la manif, l'autre le suivait sur tweeter ou sur Facebook. Comme si on était là. Pis on s'appelait pour se dire « OK, je n'ai pas été arrêtée » ou « ah merde, j'ai été arrêtée ».

D'autre part, l'entretien de liens de sociabilité avec d'autres militants dans le cadre des manifestations apparaît comme un incitatif supplémentaire à manifester ou une plus-value qui enrichit l'expérience militante. Nos conclusions rejoignent ici les travaux de Gaxie (Gaxie, 1977, 2005, dans Neveu, 2011) pour qui le militantisme est générateur d'intégration sociale. En effet, plusieurs manifestants très impliqués dans le réseau militant ont évoqué comment leur implication lors du Printemps Érable leur a permis de forger des amitiés durables et ont parlé du plaisir qu'ils avaient à participer entre amis à des manifestations, à rencontrer de nouvelles personnes, etc. L'importance de cette dimension de la mobilisation transparaît très clairement dans le discours de Simone, pour qui elle jouait un rôle central dans son désir de manifester :

Oui, en tant que telle, ma cause, je la portais vraiment dans mon cœur et tout ça, mais le fait d'aller aux manifs et d'avoir des amis là-dedans et de vraiment, c'est ça... Puis le poste [dans son association]. C'est d'aller aux caucus et tout ça. C'est de se

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

faire des contacts et de se faire des amis et de mobiliser du monde par... c'est ça, il faut être un peu sociable, je pense. Ça a vraiment apporté une partie de plaisir à la chose qui est plus que juste marcher tout en étant fâché.

De plus, il semblerait que la présence de figures connues, lors de manifestations, ait un effet rassurant, sécurisant, surtout dans un contexte où la répression est omniprésente. C'est d'ailleurs ce que nous confie Julia, laquelle rencontrait très souvent des connaissances lors des manifestations auxquelles elle a participé : « Je vais ressentir la peur; remarque qu'à un moment donné aussi, quand tu es avec les gens, ça rassure. Tu te dis que tu n'es pas tout seul. Ça aussi ça fait du bien ».

La seconde dimension centrale est le rapport à la confrontation. Spontanément, la plupart des participants se positionnaient eux-mêmes par rapport à la confrontation directe avec les policiers et aux types d'actions qu'ils étaient prêts à poser en contexte de manifestation. Certains participants disaient endosser certaines mesures jugées plus radicales, par exemple bloquer un pont ou la voie routière ou tenir tête à un policier. Ce type d'actes était justifié par le fait qu'ils auraient un impact plus direct et qu'ils contribueraient à la « diversité des tactiques ». L'attitude de Cartouche constitue sans doute le meilleur exemple de cette posture. Selon elle, les manifestations doivent conserver un caractère dérangeant si on veut qu'elles soient efficaces : « Mais... à la fin, ça sert à quoi de faire une manifestation où en fait, tu suis le policier puis, euh, il n'y a aucun impact! Une manifestation, ça sert à déranger! Ça sert à dire : - « Hey il y a un problème ». Pas nécessairement faire du bris, faire du cassage, mais ça sert à dire il y a un problème ».

D'autre part, celle-ci hésite à condamner unilatéralement le grabuge qui aurait pu être occasionné par les étudiants, tel qu'illustré par le segment qui suit :

Puis, la FECQ en prenant position, en dénonçant la violence : elle était contre la diversité des tactiques! Puis, en tant que telle la CLASSE était pour la diversité des tactiques, mais c'est personnel... Moi, personnellement je me dis... casser une vitre, ce n'est rien : tu la remplaces... Perdre un œil... tsé, l'œil c'est l'exemple parfait là. Je pense, je ne sais pas s'il l'a perdu finalement, mais je sais qu'il a failli le perdre s'il ne l'a pas perdu.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Par ailleurs, certains participants, dont Constance, ont fait état de manifestants qui ne craignaient pas les arrestations, puisqu'ils y voyaient un acte de solidarité militante. Pour reprendre ses propos exacts : « recevoir une amende ça devenait un genre de geste de loyauté. Je me souviens un moment où mon copain voulait se faire arrêter, c'était comme un choix, comme une preuve de solidarité ».

À l'opposé, d'autres manifestants condamnent la confrontation directe avec les policiers de même que les tactiques jugées comme contribuant au grabuge, rapportent ne pas vouloir aller au front et cherchent à éviter les arrestations. C'est notamment le cas de Patrice qui mentionne que bien que la répression policière l'ait poussé à s'impliquer davantage, il préfère rester à distance raisonnable des policiers : « Personnellement, oui, ça m'a encouragé à plus m'impliquer. Je n'ai jamais été un gars solide de manifestation, dans le sens où, oui, je vais aller aux manifs, mais ce n'est pas moi qui vais aller à l'avant, pour se battre contre la police. Ce n'est pas mon genre ». Cette attitude est également celle de Julia qui décrit son attitude plus prudente en la contrastant avec l'attitude frondeuse de son conjoint Alphonse :

Julia : Mais moi, ce n'est pas que ça a diminué [sa mobilisation], mais c'est que moi, je vais le faire pareil. Tu sais, comme au Sommet des Amériques, on se disait : « c'est sûr qu'on va se faire arrêter », mais je reste là pareil, mais je veux dire, je ne me sens pas bien. Toi [en parlant d'Alphonse] tu deviens comme un...

Alphonse : Un gros macho.

Julia : Ça te catalyse, pis tu deviens baveux, pis, bon, okay. Moi ça ne me fait pas ça [rires]. Sauf que je vais manifester pareil, je vais m'obliger à le faire pareil, mais...

Bref, alors que certains participants privilégient la combativité, d'autres préconisent la prudence. Mentionnons que la position des manifestants par rapport à chacun de ces pôles semble être fonction de leur personnalité, de leurs expériences passées, de leur trajectoire militante, de même que de leurs convictions politiques. Aussi, cette dimension distingue non seulement les manifestants entre eux sur le plan analytique, mais elle semble également les diviser dans les faits. Une participante mentionnait, par exemple, comment la question de donner ou non le parcours à la police lors d'une manifestation avait été source de conflit entre les militants et comment

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

certaines manifestants plus prudents et plus craintifs par rapport à la confrontation avec les policiers avaient décidé de ne pas participer à la manifestation. Dans une certaine mesure, la question du recours à la confrontation directe semble être source de tensions au sein du mouvement étudiant. Marianne explique d'ailleurs que la plupart des tensions qu'elle a vécues avec son entourage militant ou familial, concernaient directement les tactiques plus radicales : « dans les manifs où il y a eu plus de violence, là il y avait des conflits par rapport aux gestes de violence, aux stratégies, à la casse, ça, ça faisait des tensions. »

Nous avons donc retenu ces deux dimensions (intégration dans le mouvement et rapport à la confrontation) en raison de leur centralité dans le discours des participants et les avons croisées afin de distinguer quatre possibilités combinatoires ou quatre types de manifestants à l'aulne desquels il était possible de situer les cas concrets. Il importe cependant de préciser que ces types ne se retrouvent pas à l'état pur dans la réalité. Pour le dire autrement, il s'agit en fait de types idéaux. Ainsi, la plupart des participants présentent un profil qui combine plusieurs éléments se rattachant à plusieurs de ces types. En ce sens, ces types ne constituent donc nullement des cas concrets bien que la plupart des manifestants s'apparentent davantage à un type en particulier. De plus, chacun de ces types ou profils réagit différemment une fois exposé à la répression policière. Aussi, certains types sont plus susceptibles de se démobiliser après avoir été victime ou témoin d'actes de répression policière alors que d'autres sont plus susceptibles de se radicaliser et d'investir encore plus d'énergie dans le militantisme.

Le premier type est désigné comme le **galvanisé**. Les militants qui s'apparentent à ce type sont très intégrés au sein du mouvement étudiant : ce sont des membres actifs au sein de diverses associations, ils ont plusieurs amis militants et cumulent généralement une longue expérience militante. Ils présentent également une attitude plus « combative » et tendent à être plus favorables aux tactiques militantes « dérangeantes » comme la confrontation avec les policiers et l'entrave à la voie publique. Certains des militants pouvant être identifiés à la figure du galvanisé privilégient d'ailleurs les actions militantes qui entravent le fonctionnement du système, car celles-ci sont jugées comme plus efficaces et comme ayant un impact plus direct. Il s'agit du type de

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

militant le plus susceptible de se mobiliser davantage après avoir vécu ou avoir été témoin d'épisodes de répression, voire de se « radicaliser ». Ils peuvent ainsi se faire arrêter à de multiples reprises recevoir plusieurs amendes, et néanmoins continuer à participer activement aux manifestations ultérieures. Le cas de Madeline est assez représentatif de l'attitude des galvanisés. D'une part, son comportement en contexte de manifestation était plutôt « combatif ». Loin de craindre les gaz lacrymogènes et autres tactiques du même acabit, celle-ci n'avait pas peur d'aller au front même lorsque le climat était très tendu. C'est d'ailleurs ce dont elle témoigne dans ce segment d'entrevue où elle contraste son attitude avec celle de son compagnon, Eucalyptus :

Victoriaville, ça a été la différence entre nous deux! Moi, ils lançaient des gaz lacrymogènes puis j'étais plus comme : « ah ouin genre? ». [MADELAINE rit] J'avais le goût d'aller en première ligne et de dire « je m'en fous de tes gaz lacrymogènes ». Puis, lui c'était comme : « ah, on va se tenir en arrière! ».

Pour Madeleine, aller au front constitue en quelque sorte un devoir ou une responsabilité, puisque la ligne de front constitue une protection pour l'ensemble des manifestants. En ce sens, il lui importerait de privilégier la sécurité de l'ensemble du groupe plutôt que sa sécurité personnelle. Pour reprendre ses propos exacts : « C'est pour ça que je reste en avant... C'est ma façon de voir choses, mais si tout le monde pense à sa propre sécurité, on va tous reculer au fond. Tandis que si on pense tous à rester avec les autres, on peut se protéger pas mal plus qu'une personne seule ».

De plus, la répression policière n'a pas épuisé la motivation de Madeleine à participer aux manifestations, bien au contraire. Elle a plutôt eu un effet catalyseur sur elle en alimentant son mécontentement et son indignation. On la cite d'ailleurs à ce propos :

Moi ça m'enrage! [...] Je le sais que c'est pour nous arrêter! Je sais que c'est pour nous décourager, puis je me dis ça ne nous découragera pas. Puis, ce que j'aime le plus justement c'est que, après chaque fois où il y avait des grosses arrestations [...] il y avait plus de monde aux manifestations le lendemain. Toujours plus de monde! Ça, j'ai aimé ça. Ça m'a vraiment fait quelque chose de voir que justement ça n'arrête pas les gens et que ça les touche de voir ça. Ce n'est pas correct et il ne faut pas laisser ça passer! Il ne faut pas que ça passe comme. On ne doit pas se tenir tranquilles!

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Le **précautionneux** constitue le second type de manifestants. Celui-ci est intégré au sein du mouvement, et se sent très interpellé par les enjeux de la cause étudiante, mais n'adopte pas une attitude « combative ». Les militants représentatifs de ce type sont plus réticents à endosser la confrontation directe avec les policiers et la dénoncent parfois. Lors des manifestations, ce type de militant demeure plus prudent. Le précautionneux dit souvent ne pas vouloir aller au front et ne pas se sentir en sécurité en présence des forces policières. Ces militants rapportent ainsi avoir moins de plaisir à participer aux manifestations après les grandes vagues de répression policière. La répression policière aurait un effet plus mitigé sur la participation des prudents, mais de manière générale, ceux-ci continuent de manifester par principe, le plaisir en moins. Bref, le principal effet de la répression sur les prudents se situe au niveau de l'attitude : ils se sentent plus craintifs et demeurent sur le qui-vive par crainte de se faire arrêter ou d'être victimes de brutalité. Eucalyptus représente bien l'attitude des **précautionneux**. Lors des manifestations, ce dernier n'adoptait pas le comportement téméraire de Madeleine, sa compagne. Il préconisait plutôt la sécurité, ce qui le poussait à ne pas aller à l'avant des manifestations. Il se situe donc plus près du pôle de la prudence que de la combativité. En cours d'entrevue, il dira d'ailleurs à Madeleine : « personnellement, pour moi, c'est une question de sécurité. Toi, je te trouve souvent téméraire! Il y avait une ligne de Black Bloc... Elle était quasiment en train de marcher à l'avant. Les balles sifflaient. Puis moi je m'en fais [pour elle] ». Par ailleurs, la répression policière a eu des effets nuancés sur sa mobilisation. Bien qu'il ait continué à participer aux manifestations, il mentionne que la répression policière constitue « un frein » et qu'il n'a pas participé. Certaines manifestations, à la suite des événements répressifs qu'il a vécus. Voici ces propos à ce sujet :

J'ai quand même participé le plus possible à toutes les manifs du 22. Mais, il y a des manifs des fois que j'ai laissé passer effectivement. Il y a des manifs où ça ne me tentait pas d'aller. Parce que j'en ai eu assez. Après Victoriaville, j'ai eu une petite pause de manifestation, parce que j'ai trouvé ça « rough » l'ambiance qu'il y avait. Je pense que ça joue effectivement la répression... C'est psychologique.

Le troisième type correspond aux manifestants qui se situent en marge du mouvement étudiant ou qui en font partie depuis peu (**nouveau converti**). Ces derniers se sentent interpellés par la cause étudiante et sont plus particulièrement sensibles à la question de la brutalité policière. D'ailleurs,

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

pour plusieurs participants s'inscrivant dans ce profil particulier, la répression policière constitue le motif premier de leur participation concrète au mouvement étudiant. En ce sens, les grandes vagues de répression qu'a connues le Québec constituent souvent, pour eux, l'évènement déclencheur de leur mobilisation bien qu'ils étaient parfois sensibles à la question de la hausse des frais de scolarité. Les manifestants pouvant être rattachés à cette perspective sont souvent des travailleurs, plus âgés et sont non-étudiants. Il peut s'agir de parents d'étudiants, d'anciens étudiants universitaires ou de militants impliqués dans des mouvements sociaux autres que le mouvement étudiant. Les nouveaux convertis témoignent souvent de la volonté de continuer à manifester malgré les interdits afin de défendre un droit fondamental et afin de ne pas jouer le jeu de l'adversaire qui souhaite intimider les membres du mouvement. Lyson et Sophie présentent chacune un profil qui s'apparente fortement à ce type. Les deux femmes ont été profondément ébranlées par la répression policière et ont décidé de se rallier au mouvement étudiant afin de s'y opposer de manière concrète. Lyson raconte d'ailleurs ce qui l'a poussée à s'impliquer :

Je ne pouvais pas rester insensible à ce que je voyais, ce que j'entendais, ce que mon fils me disait, ce que les amis de mon fils me disaient. Je ne pouvais pas croire et je ne peux pas encore croire qu'au Québec, des événements comme ça puissent se produire. Pour moi, c'est incompréhensible et c'est surtout inacceptable. [...] Les manifestants passaient sur ma rue. J'entendais les hélicoptères, j'entendais tout. Et combien de fois je suis sortie de la maison... Des soirs, je me disais que j'étais trop fatiguée pour aller manifester, puis finalement je sortais de la maison parce que j'entendais des cris, j'entendais des hurlements... [...] Et moi ce que j'aurais voulu faire, c'est d'être la mère qui étend son aile au-dessus de tous ces jeunes-là pour les protéger. Et c'est sûr que c'est impossible à faire. Je me sentais tellement impuissante.

De plus, les participants correspondants au profil du **nouveau converti**, adoptaient une attitude relativement frondeuse à l'égard des policiers et n'hésitaient pas à confronter les policiers verbalement devant ce qu'elles estimaient être des abus de pouvoir. Lyson relate d'ailleurs l'une de ces altercations :

J'étais bien frondeuse. Quand les policiers nous ont mis en joue, je ne peux pas m'empêcher de... Je ne suis quand même pas folle, je ne me suis pas approchée à deux pouces. Je leur disais [aux policiers] : « mais qu'est-ce que vous faites là? Vous nous mettez en joue? ». Moi je vais parler au monde... Mais je savais quand partir.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Bien qu'ils puissent être relativement « combatifs » au moment de leur mobilisation, les nouveaux convertis sont peut-être plus susceptibles de se démobiliser après avoir vécu un épisode de répression. Leur moins grand ancrage au sein des structures formelles du mouvement étudiant rend peut-être plus fragile leur mobilisation. Leur degré d'intégration est ainsi un facteur qui semble avoir un impact particulier sur leur réaction face à la répression. Dans l'exemple suivant, Lyson explique comment l'existence du groupe des Mères en colère a facilité sa participation au mouvement et lui a servi de soutien :

Et là mon fils m'a parlé d'un groupe qui s'était formé, qui s'appelait mères solidaires et en colère. Il avait vu ça sur Facebook. Je suis allée voir, et ça ne m'a pas pris beaucoup de temps avant d'être convaincue. Je me suis inscrite et j'ai commencé à aller manifester avec ce groupe-là. Pas toujours avec eux, parce que des fois j'y allais seule ou avec les jeunes. On a commencé à se regrouper pour se sentir moins impuissantes. Pour avoir l'impression qu'on pouvait réagir et non pas seulement réagir.

Un autre cas de figure est celui de, Sophie, une travailleuse du milieu communautaire qui s'était sentie interpellée par la question de la brutalité policière. Cette dernière ne s'impliquait que depuis peu dans le mouvement étudiant lorsqu'elle a été arrêtée. Bien qu'elle ait possédé une bonne expérience des manifestations puisqu'elle travaille dans le domaine de la défense des droits, sa mobilisation est allée en décroissant après son arrestation. Par ailleurs, durant la période des casseroles, Sophie avait invité une ancienne syndicaliste à participer aux manifestations. Celle-ci a fini par accepter son invitation, mais ayant été témoin d'arrestation elle n'est pas retournée manifester par la suite. Comme ils sont souvent non étudiants les nouveaux convertis semblent donc plus susceptibles de se démobiliser s'ils ne sont pas intégrés dans un groupe de militants.

Le dernier type correspond à la figure du **critique**. Ce type réfère aux individus qui sont plus ou moins intégrés au sein du mouvement étudiant et qui ne cautionnent pas la confrontation et aux individus qui, bien qu'impliqués dans le mouvement, conservent une certaine distance critique par rapport aux structures formelles de ce dernier et aux rapports de force avec les policiers. Les critiques avaient souvent déjà une certaine distance par rapport aux associations étudiantes avant

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

le Printemps Érable et voient le radicalisme d'un œil critique. Dans l'extrait suivant, Constance critique le discours de certains militants :

Puis à la limite, moi je trouvais que chez certaines personnes il y avait un manque de maturité, c'était très noir et blanc. Mais c'est un peu plus complexe, c'est ça la vie. Puis il y a quelque chose qui m'énervait aussi durant la grève, c'est tous les gens qui participaient au congrès de la classe, et qui avaient l'impression d'être le mouvement, alors que je connais plein de personnes qui n'allaient même à l'école et qui étaient super impliquées.

Lors des manifestations, ces derniers demeurent prudents et évitent soigneusement les arrestations. Ils disent également avoir vécu une certaine désillusion par rapport au mouvement et remettent parfois en question l'efficacité des manifestations comme levier de changement. Selon certains critiques, la confrontation avec les policiers servirait le jeu de l'adversaire en donnant un appui au discours de la paix et l'ordre qui dénonce les violences étudiantes. Constance raconte :

Non j'ai continué à y aller [aux manifestations], mais la différence c'était que j'étais comme moins... J'étais moins, j'avais plus peur, pis je voulais peut-être prendre les manifs plus mollo. Parce qu'à partir de Victoriaville, pour diverses raisons tu te dis. Est-ce qu'on ne se fait pas instrumentaliser dans tout ça. [...] C'est ça, mais après quand tu reviens et que tu as un recul là-dessus, tu te demandes si tu n'as pas aidé le discours contre la violence étudiant, voulant que les étudiants soient violents. « Est-ce que j'ai participé à ça en y allant »...

Devant cette désillusion, les critiques sont portés à chercher des modes d'actions directes alternatifs. À cause de leur distance par rapport au mouvement, ces derniers sont peut-être plus susceptibles de se démobiliser que les **galvanisés** et les **précautionneux**. Ils témoignent d'une certaine fatigue et bien qu'ils prévoient continuer à s'impliquer au sein du mouvement étudiant par principe ils ne savent pas encore dans quelle mesure ils le feront et se questionnent sur leur motivation à le faire.

Il est important de mentionner que la plupart des participants de cette étude semblent s'apparenter davantage aux deux premiers types. Au sein de notre échantillon, nous avons une militante s'apparentant au profil du critique, deux à celui du nouveau converti, quatre prudents, 4 galvanisés et trois participants qui sont entre le prudent et le galvanisé. La surreprésentation des prudents et des galvanisés dans notre échantillon pourrait être due aux biais inhérents à notre

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

méthode d'échantillonnage. Comme nos principales portes d'entrée sur le terrain étaient des associations étudiantes et des organismes de défense des droits citoyens, il se peut que nous ayons accédé aux éléments les plus motivés et les plus intégrés dans le mouvement étudiant. Nous supposons que si nous avons élargi notre bassin de participants potentiels à l'ensemble de la population universitaire ou à la population québécoise en général, nous trouverions plus d'individus s'apparentant aux deux derniers types.

**LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

**DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

**Figure 6 - Typologie des militants et sympathisants du mouvement étudiant**

<b>Intégration au sein du mouvement</b>  <b>Rapport à la Confrontation</b>	<b>Plus intégré</b>	<b>Moins intégré</b>
<b>Combativité</b>	Le galvanisé	Le nouveau converti
<b>Prudence</b>	Le précautionneux	Le critique

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 13. Recommandations

À la lumière des résultats, nous souhaiterions formuler quelques suggestions de gestes concrets qui pourraient être faits afin de prévenir une autre vague de répression massive ou, à tout du moins, d'atténuer les conséquences de la répression policière sur ceux qui en sont victimes.

- Il importerait de soutenir et d'outiller davantage les victimes de répression voulant porter plainte en déontologie policière, puisque ce processus s'avère souvent éprouvant et complexe. Par ailleurs, il pourrait s'avérer judicieux de revoir certaines règles de fonctionnement, notamment l'obligation d'une rencontre entre la victime et le policier présumé fautif. De plus, les plaintes pourraient être traitées par un organe indépendant vis-à-vis de la police. L'institution policière y gagnerait certainement en crédibilité, en améliorant la transparence du processus et l'imputabilité des policiers.
- En ce qui concerne les organismes de défense des droits, il apparaît important de continuer à initier et à soutenir les contestations et recours collectifs à la suite d'arrestations massives. Il semble, en effet, que ces initiatives trouvent un écho très favorable chez les victimes de répression policière. La totalité des participants ayant reçu une amende était d'ailleurs impliquée dans une démarche de contestation avec l'appui d'organismes communautaires.
- En cas d'importante vague de répression policière, il pourrait s'avérer judicieux de mettre en place des groupes de discussions pour les témoins et les victimes. Plusieurs d'entre elles témoignent en effet du besoin de partager leur expérience, d'obtenir du soutien et de l'écoute, d'exprimer leurs sentiments, etc. Bref, on constate une demande considérable pour l'établissement d'espaces de parole pour les victimes. Pour ces dernières, la prise de parole semble avoir un effet « thérapeutique » ou « libérateur ». De telles initiatives s'avèrent particulièrement nécessaires en raison de l'ampleur des conséquences psychologiques de la répression, lesquelles s'apparentent parfois à un traumatisme. Ce genre d'intervention comporte de nombreux avantages : elles permettent de normaliser la situation vécue par la personne; de légitimer certaines émotions; de faciliter l'expression

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

des sentiments refoulés; de créer des liens et de briser l'isolement, etc. (Turcotte et Lindsay, 2008). De plus, ce type d'intervention est particulièrement pertinent pour les personnes qui n'ont pas un entourage très militant, le groupe d'intervention servant alors de substitut. Notons que ces groupes de discussions pourraient s'intégrer de manière plus ou moins formelle dans les activités d'associations déjà en place.

- Pour les organismes et associations du mouvement étudiant où qui en sont proches, il apparaît judicieux de développer l'intégration des membres. Plus concrètement, les associations trouveraient intérêt à établir des liens de sociabilité solides entre les militants, à développer le sentiment d'appartenance, de même que le caractère ludique et convivial des rencontres. De plus, il apparaît important de favoriser la participation active du plus grand nombre de membres au processus décisionnel. Bref, il serait avantageux pour ces organisations de renforcer leur vie associative, puisque cet aspect constitue un incitatif puissant à la mobilisation. Évidemment, les associations interviennent déjà sur ces éléments, mais il serait bénéfique qu'elles soient davantage conscientes de l'incidence de cette dimension sur la mobilisation.
- Il semble également que la confrontation avec les policiers et l'utilisation de tactiques « combatives » ait causé des tensions considérables entre les militants et sympathisants. Bien que l'atteinte d'un consensus unilatéral par rapport à cette question semble peu probable, il serait sans doute judicieux pour les associations d'aborder explicitement et ouvertement cette question. Cela permettrait de faciliter le dialogue et de jeter des ponts entre les tenants des deux positions. À l'échelle des associations, cela permettrait d'éviter des divisions qui affaiblissent la cohésion du mouvement.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

- En ce qui concerne la police, un important travail devrait être entamé afin de regagner la confiance du public. Comme le soutiennent nos résultats, l'image des policiers a été sérieusement atteinte au cours des événements du Printemps Érablé. Évidemment, étant donné l'ampleur et le caractère durable du bris de confiance avec une partie de la population, les efforts déployés ne doivent pas se limiter à une simple campagne de relations publiques. La reconstruction du lien de confiance passe par des actions concrètes, notamment des changements dans la façon de gérer les manifestations et dont les policiers s'adressent aux manifestants. Un autre geste concret qui pourrait favoriser la confiance du public serait de s'assurer que le numéro de matricule des policiers est bien visible lors des interventions policières.
- En plus d'avoir des effets délétères sur le plan psychosocial et de compromettre l'intégrité physique des manifestants, la répression policière ne constitue pas une stratégie efficace d'endiguement des mouvements sociaux. D'une part, la répression n'a pas d'effets homogènes : bien qu'elle contribue à démobiliser certains militants, elle en pousse d'autres à se radicaliser et pousse de nouveaux acteurs à se rallier au mouvement par solidarité. D'autre part, il appert que la répression a affecté négativement la vision des institutions publiques et contribue à un certain désaveu envers le système politique. Pour toutes ces raisons, la répression policière ne semble pas constituer une avenue avantageuse à considérer par les gouvernements.
- Nous invitons le gouvernement en place à demeurer sensible à la question de la répression policière. Celle-ci n'est pas associée uniquement au parti libéral par les militants et les sympathisants du mouvement étudiant, mais à l'institution gouvernementale en général. En ce sens, la répression demeure une préoccupation bien présente chez une partie importante de la population. D'ailleurs, à l'heure actuelle, plusieurs organismes revendiquent la tenue d'une enquête publique sur la violence et la brutalité policières. En vue de rétablir le lien de confiance avec la population, nous suggérons au gouvernement au gouvernement d'appuyer les initiatives allant en ce sens.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### 14. Conclusion

L'objectif de cette recherche était d'arriver à connaître les impacts de la répression policière, exercée dans le cadre des manifestations étudiantes de 2012, sur les militants l'ayant subie directement ou en ayant été témoins. Nous avons identifié plusieurs dimensions à investiguer qui faisaient l'objet de nos sous-questions de recherche. Nous voulions enquêter sur les coûts (physiques, psychologiques, sociaux, et financiers) de la répression policière; sur ses effets sur les représentations des institutions publiques (gouvernement, police et système judiciaire); sur la participation citoyenne et l'implication au sein du mouvement étudiant; ainsi que sur l'évolution du mouvement étudiant (son organisation, sa composition, ses enjeux, ses discours) et l'évolution des tactiques utilisées par les participants pour manifester et s'exprimer. Il appert finalement que la répression policière a engendré une pluralité d'effets négatifs sur les militants et sympathisants du mouvement étudiant. Ces effets sont particulièrement importants au niveau psychologique et au niveau politique, soit en ce qui concerne le degré de mobilisation au sein du mouvement étudiant et les représentations des institutions publiques.

En ce qui concerne la dimension psychologique, les résultats attestent en effet du développement d'un fort sentiment d'insécurité en présence des policiers et de l'existence de séquelles psychologiques qui s'apparentent à un traumatisme chez plusieurs manifestants. En effet, certains participants rapportaient ressentir des symptômes liés à ce traumatisme sur le long terme (crises de panique, cauchemars, crises de larmes incontrôlées, maux de ventre). Dans certains cas, le « traumatisme » ou sentiment de victimisation constituait un obstacle empêchant d'entamer le processus complexe de recours en cas d'abus policier et pouvait avoir une incidence sur la vie professionnelle des militants touchés. Au plan social, il semblerait que dans certains cas, l'implication des militants dans le mouvement étudiant ait causé des conflits avec certains membres de leur entourage. Cependant, l'existence de conflits dépendait en grande partie de la constitution du réseau social du militant. De plus, durant le Printemps Érable, les militants rencontrés cherchaient davantage la compagnie de personnes favorables à leur cause. Il semble en effet que le soutien d'un réseau militant apporte plusieurs bienfaits au manifestant. Nous

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

concluons d'après les cas étudiés que l'intégration au sein du mouvement est un élément qui influence la poursuite de la mobilisation après un épisode vécu de répression. Cette conclusion rejoint celle de McAddam (McAdam, 1998, dans Neveu, 2011), qui affirmait que l'intégration dans un réseau de militants est l'une des trois variables prédictives de la participation aux mouvements sociaux. Finalement, en ce qui concerne les coûts financiers de la répression pour les manifestants, la totalité des militants rencontrés qui ont reçu une amende avait entrepris des démarches pour la contester. Le caractère restreint de notre échantillon ne nous a pas permis d'investiguer la question des impacts physiques de la répression (blessures, séquelles physiques, etc.). Nous avons néanmoins dressé un portrait des différentes formes de répression policière subies par les manifestants, ce qui peut donner une idée des risques encourus par les militants lors des interventions policières.

Au plan politique, la répression policière a affecté négativement la vision que les militants avaient des institutions publiques, et particulièrement de la police. Les manifestants reprochent notamment aux policiers le caractère arbitraire et le manque de cohérence de leurs interventions, de même que l'usage abusif de la force, le manque de neutralité et de respect dû aux citoyens. L'institution policière est désormais vue, par plusieurs participants, comme un instrument de contrôle social au service du pouvoir établi, et non pas de la population. Il semble, par ailleurs, que la représentation négative des policiers a un caractère durable et que les épisodes de répression vécue par un individu puissent influencer la représentation des policiers qu'ont les membres de son réseau social. La répression a également eu un impact négatif sur la représentation que les militants se font de la démocratie et du gouvernement québécois. Dans plusieurs cas, la répression a confirmé l'idée d'un déficit démocratique dans la société québécoise et a contribué à un désaveu du système politique. Pour plusieurs, c'est en fait la représentativité du gouvernement qui est remise en question. Les partis au pouvoir ne tiennent pas compte de l'avis et de l'intérêt de la population. Le manque de représentativité du gouvernement serait en partie lié au mode de scrutin non proportionnel, voir pour certains au système de démocratie représentative où l'avis de la population doit transiter par un élu, qui sert en quelque sorte d'intermédiaire.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Cette perception négative de l'institution policière pourrait également affecter de manière très concrète le comportement des manifestants à l'égard des policiers. Certains disent juger le travail des policiers avec un *a priori* négatif lorsqu'ils assistent à une intervention policière, et sont plus prompts à remettre en cause la bonne foi des policiers. Certains d'entre eux se disent même plus réticents à faire appel aux policiers en cas de problème. En ce sens, la vision négative de l'institution policière pourrait nuire à la collaboration entre les policiers et le public. En fait, il importe de rappeler que les représentations abstraites, orientent les comportements concrets : à partir du moment où une représentation est jugée comme « vraie » elle prend valeur de fait et se traduit dans les comportements. C'est ce que suggérait J.-C. Abric (1989, p.195, cité dans Mannoni, 2012), lorsqu'il avançait que les acteurs n'abordent pas les situations de manière neutre : les représentations ont un effet sur la manière dont ils mobilisent leurs ressources cognitives.

En ce qui a trait à la mobilisation, la répression policière semble avoir eu des effets complexes et multiples. D'une part, elle aurait contribué à la fatigue et à la démobilisation de certains militants et sympathisants. Cependant, il importe de préciser que ce cas de figure demeure très marginal dans notre échantillon. D'autre part, elle aurait poussé une frange importante du mouvement étudiant à militer davantage, voire à se radicaliser. Chez certains membres du mouvement, la répression policière aurait donc eu un puissant effet catalyseur ou « surgénérateur » pour reprendre l'expression proposée par Gaxie. Dans d'autres cas, elle aurait plutôt eu un effet sur la manière de manifester. Certains militants continuaient ainsi de prendre part aux manifestations, mais demeuraient plus prudents, restant en retrait ou prenant la fuite lorsqu'ils des débordements se présageaient. La répression a également suscité la mobilisation de nouveaux acteurs, lesquels se sont ralliés au mouvement par solidarité et pour s'opposer spécifiquement à la répression policière. Parmi les nouveaux mobilisés, se trouvaient plusieurs travailleurs et non étudiants, lesquels étaient souvent parents d'étudiants ou membres de mouvements sociaux proches du mouvement étudiant (mouvements syndical, communautaire, féministe, etc.). C'est d'ailleurs cette diversité des cas de figure que reflète la typologie des militants et sympathisants développée dans le cadre de cette étude. D'une part, ces résultats remettent en cause la théorie de l'action collective développée par Olson, laquelle suppose que les militants envisagent leur participation

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

sous l'angle du rapport coûts/bénéfice. Selon cette théorie, la mobilisation résulterait d'un calcul rationnel et pragmatique. Or, il semble que dans la majorité des cas le respect des principes éthiques, moraux et idéologiques ait motivé le maintien de la mobilisation. Malgré les risques potentiellement élevés, plusieurs manifestants prenaient ainsi la décision de prendre part aux manifestations par solidarité, afin de défendre des droits fondamentaux ou afin de ne pas jouer le jeu de l'adversaire. Par ailleurs, d'autres facteurs entraient en ligne de compte dans la décision de prendre part aux manifestations, notamment le souci de cohérence identitaire (plusieurs manifestants s'identifiant fortement au mouvement) et les liens de sociabilités entre militants (lesquels constituent de puissants incitatifs à la mobilisation). Par ailleurs, ces résultats ont confirmé la diversité des effets de la répression sur le niveau de mobilisation, laquelle a été mise en relief à de nombreuses reprises dans les écrits. En outre, les effets de la répression sur la mobilisation peuvent non seulement varier considérablement entre les situations de répression, mais également au sein d'une même situation.

À l'échelle du mouvement étudiant, il semble que la répression policière a contribué à l'exploration et au développement de nouvelles formes de participation, notamment des manifestations à caractère artistique et ludique. Ces formes de manifestations permettraient plus précisément de « conjurer » la peur et le climat de tension institués par la répression tout en constituant un incitatif à la participation. Le développement de ces nouvelles stratégies collectives était également corollaire au développement de stratégies individuelles visant à contourner ou à faire face à la répression policière (identification des signes avant-coureurs précédant une vague d'arrestation, utilisation de talc et de jus de citron pour dissiper l'effet des gaz lacrymogènes, fuite, etc.). On pourrait parler ici d'une adaptation des tactiques militantes à la répression policière, comme l'avaient observé Francisco (1996) et Moore (1998) dans leurs travaux. Par ailleurs, il semblerait qu'à la suite du déploiement massif de la répression policière, le mouvement étudiant a connu des transformations significatives. En faisant le pont avec les principes énoncés par Touraine, il est possible d'avancer que le mouvement a subi une transformation sur le plan de l'*identité*, de l'*opposition* et de la *totalité*. Sur le plan de l'*identité*, la répression policière aurait généré une certaine solidarité entre une partie de la population et le mouvement étudiant. Pour le

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

dire autrement, la répression policière aurait eu pour effet d'élargir la base militante en ralliant notamment des parents d'étudiants et des travailleurs à la cause étudiante. Pensons notamment au groupe des Mères en colère et solidaires et au mouvement des carrés blanc, qui regroupaient des parents d'étudiants qui revendiquaient « un retour à la paix sociale ». Sur le plan de l'*opposition*, la violence policière aurait entraîné une redéfinition des adversaires auxquels s'oppose le mouvement. L'adversaire identifié par le mouvement n'était plus uniquement le gouvernement Charest, mais également le corps policier qui constituait, pour plusieurs, le bras armé d'un système en rupture avec la volonté populaire. Sur le plan de la *totalité*, la répression a introduit de nouveaux enjeux. À la question initiale de la hausse des frais de scolarité s'ajoutait la dénonciation de la violence dont était victime le mouvement, de même que la défense des droits des manifestants. Il importait ainsi non plus uniquement de défendre l'accessibilité aux études supérieures, mais également la liberté de pensée, la liberté d'expression, le droit d'association et le droit de manifestation pacifique. L'élargissement des enjeux ciblés par le mouvement apparaît également étroitement lié aux changements survenus sur le plan de sa base militante. Le mouvement étudiant a également constitué un espace favorable à l'expression d'un ensemble de revendications qui dépassaient largement l'enjeu des frais de scolarité. Il a servi à porter différents discours alternatifs : critique du néolibéralisme, critique du système électoral actuel, plaidoyer et banc d'essai pour la démocratie participative, etc. La répression policière aurait aussi participé au développement d'un intérêt pour l'action directe, les ateliers d'éducation populaire et la défense des droits.

Mentionnons finalement que d'autres questions, n'ayant pas pu être traitées en profondeur dans le cadre de cette étude, mériteraient que l'on s'intéresse à elles de manière plus spécifique. Tout d'abord, la question du rapport à la confrontation constitue une piste d'analyse intéressante. L'appui aux mesures plus « radicales » est ressorti comme un élément pertinent au moment de l'analyse des résultats et n'avait pas fait l'objet d'une réflexion préalable, d'ailleurs aucune question ne concernait précisément ce point dans notre grille d'entretien. Or, il pourrait être intéressant d'étudier plus finement le rapport à la confrontation et l'appui aux mesures jugées plus radicales, notamment afin de cerner l'évolution de ce rapport dans le temps et le rôle qu'a joué la

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

répression advenant un changement d'attitude, et d'identifier les discours utilisés par les acteurs pour justifier leur position. Une seconde piste d'analyse à investiguer serait l'étude de la répression médiatique et de la répression citoyenne, ces deux formes de répression ayant également affecté les militants et sympathisants du mouvement étudiant. La dernière piste d'analyse – et qui mérite selon nous le plus d'attention – consisterait à élargir l'étude menée à l'ensemble de la population québécoise, ce qui permettrait de poser un regard global sur les effets à plus large échelle. Cette étude pourrait prendre la forme d'un devis mixte, qui comporterait à la fois un volet qualitatif (réalisation de groupes de discussion et d'entrevues individuelles) et un volet quantitatif (enquête par questionnaire). En élargissant la population à l'étude à des individus plus éloignés du mouvement étudiant, de nouvelles perspectives pourraient émerger, et certaines attitudes ou représentations plus marginales pourraient finalement s'avérer fréquentes dans l'ensemble de la population.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### *Postface*

Dans son ensemble, la présente étude est restée essentiellement descriptive, présentant au passage quelques éléments de compréhension et d'explication. Notre démarche était ainsi animée d'un souci d'objectivité. Nous avons tenté de restituer l'expérience et la vision des militants dans toute leur authenticité en les rendant intelligibles et en tentant d'identifier des facteurs qui les influencent. Cependant, si la suspension du jugement est nécessaire à la réalisation du travail scientifique - dans certaines circonstances - il est de la responsabilité du sociologue de prendre position par rapport à son objet d'étude et de dénoncer certaines injustices. Ainsi, en tant que citoyens et étudiants en sociologie, il est difficile de demeurer insensibles à la question de la répression policière, particulièrement dans le cas d'évènements d'une extrême violence comme il s'en est produits à Victoriaville au printemps 2012. Aussi, à titre personnel et à la lumière des conclusions de cette étude, nous joignons notre voix à celle de tous les citoyens, militants, sympathisants et associations qui ont dénoncé la répression policière exercée dans le contexte du Printemps Érable. D'une part, celle-ci contrevient directement aux valeurs démocratiques fondamentales, à savoir la liberté de pensée de croyance, d'opinion et d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association. Rappelons que ces droits sont enchâssés dans les Chartes québécoise et canadienne des droits et libertés. Nous sommes d'avis qu'une démocratie saine doit être animée par des débats d'idées. En ce sens, la remise en question et la contestation pacifique de certaines lois et politiques s'avère bénéfique pour l'ensemble de la collectivité. C'est d'ailleurs par le truchement de tels mouvements de contestation que le changement social est possible. Comme le rappelle un de nos participants : « C'est dans les crises que les changements importants dans la société surviennent. Ce n'est pas quand tout va bien. » La répression policière exercée dans le cadre du Printemps Érable était d'autant plus insoutenable qu'elle semblait viser à étouffer les revendications de la jeunesse, qui constitue une partie importante de la population et à laquelle il importe de demeurer attentif. Pour reprendre une expression populaire, les étudiants d'aujourd'hui sont les travailleurs et les décideurs de demain. Le message envoyé aux jeunes - ou à tout du moins tel qu'il a été interprété par ces derniers - allait dans un tout autre sens. Ce message

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

aussi violent soit-il, est qu'ils ne constituent pas des citoyens à part entière, et que conséquemment, ils ne sont pas appelés à être consultés ou à participer à une décision qui les concerne pourtant de premier chef. En fait, tout se passe comme si les jeunes avaient été relégués au rang de citoyens de seconde zone lors de la crise étudiante. Or, dans une société qui se veut démocratique, la prise de décision nécessite la prise en compte du point de vue de l'ensemble des acteurs en présence. Il est également paradoxal pour une société de reprocher aux jeunes leur manque d'intérêt pour la politique et d'ensuite réprimer les actes concrets posés par cette génération pour s'exprimer et proposer de nouveaux projets politiques. Évidemment, l'atteinte d'un relatif consensus ne se fait pas d'emblée : il exige des efforts, nécessite des négociations et des compromis. Or, ce qu'il y avait de profondément dérangeant dans l'attitude du gouvernement était précisément son manque de volonté d'en arriver à un compromis, comme s'il n'avait jamais eu l'intention d'établir un réel dialogue avec le mouvement étudiant. Plus grave encore est peut-être le silence fait sur la violence exercée à l'encontre des étudiants. La répression policière comporte en effet des coûts humains importants, notamment au plan de l'intégrité physique et psychologique des manifestants. C'est d'ailleurs ce qui préoccupait l'ONU au printemps dernier lorsqu'elle a dénoncé le comportement du Service de police de Montréal. Pour toutes ces raisons, nous témoignons de notre empathie et de notre sollicitude à l'endroit des victimes de la répression et souhaitons remercier les personnes qui ont participé à cette étude et toutes celles qui se sont portées volontaires pour le faire.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOYKOFF, Jules. (2007). « Limiting Dissent : The Mechanisms of State Repression in the USA ». *Social Movement Studies*, Vol. 6, No. 3, 281-310.
- CAMPEAU, Robert et al. (2009) « Individu et société – Initiation à la sociologie ». 4<sup>e</sup> édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- CHESTERS, Graham et Ian WHELISH. (2011). *Social Movements - The Key Concepts*. Londres, Routledge.
- DUPOUIS-DÉRI. Francis. (2012). « Mouvement étudiant et répression policière – Pour une commission d’enquête publique ». *Le Devoir* [En ligne], consulté le 28 novembre 2012, URL : <http://www.ledevoir.com/societe/justice/359443/pour-une-commission-d-enquete-publique>.
- EARL, Jennifer. (2011). « Political Repression: Iron Fists, Velvet Gloves, and Diffuse Control ». *The Annual Review of Sociology*, No. 37, 261-284.
- EARL, Jennifer. (2011). « The Repression of Social Movements ». *The Concise Encyclopedia of Sociology*, Oxford, Wiley-Blackwell, 569.
- EDWARDS, Bob. (2011). « The Resource Mobilization Theory ». *The Concise Encyclopedia of Sociology*, Oxford, Wiley-Blackwell, 503-504.
- ÉSIP. (2012). Rapport final. Site de l’Équipe de surveillance des interventions policières [En ligne], consulté le 27 novembre 2012, URL : <http://esipuqam.wordpress.com/rapport-final/>.
- FRANCISCO, Ronald. (1996). « Coercion and Protest : An Empirical Test in Two Democratic States ». *American Journal of Political Science*, Vol. 40, No. 4, 1190-1204.
- GINGRAS, Anne-Marie. (2008). « Les représentations sociales de la démocratie – Réflexivité, effervescence et conflit ». *Politique et Sociétés*, Vol. 27, No.2, 11-40.
- JASPER, James M. (2011). « Social Movements ». *The concise Encyclopedia of Sociology*, Oxford, Wiley-Black-Well, 565-566.
- LETONTURIER, Éric. « Action collective ». *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 30 octobre 2012, URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/action-collective/>.

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

LICHBACH, Mark I. (1987). « Deterrence or Escalation ». *The Journal of Conflict and Resolution*, Vol. 31, No. 2, 266-297.

LICHBACH, Mark I. (1998). *The Rebel's Dilemma*. United States, The University of Michigan.

LICHBACH, Mark I. et Ted GURR. (1981). « The Conflict Process ». *The Journal of Conflict Resolution*, Vol. 25, No. 1, 3-29.

MANN, Patrice. (1999). « Mobilisation et Démobilisation ». *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert, Seuil, 344-345.

MANNONI, Pierre. (2012). *Les représentations sociales*. 6<sup>e</sup> édition, Paris, Que sais-je?, PUF.

MOORE, Will H. (1998). « Repression and Dissent: Substitution, Context, and Timing ». *American Journal of Political Science*, Vol. 42, No. 3, 851-873.

MOSCOVICI, Serge. (1988). « Notes towards a description of social representations ». *European Journal of Social Psychology*, Vol.18, 211-250.

NADEAU, Jacques. (2012). *Carré rouge : Le ras-le-bol du Québec en 153 photos*, Anjou, Fides.

NAY, Olivier. (2011). *Lexique de sciences politiques*. 2<sup>e</sup> édition, Paris, Dalloz.

NEVEU, Éric. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. 5<sup>e</sup> édition, Paris, La Découverte.

ROCHER, Guy. (1992). *Introduction à la sociologie générale*. 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Éditions Hurtubise HML.

SELOSSE, J. (2011). « Choc émotionnel ». dans *Dictionnaire de psychologie*. Paris, Quadrige/PUF.

SIEGEL, David A. (2011). « When Does Repression Work? Collective Action in Social Networks ». *The Journal of Politics*, Vol. 3, No. 4, 993-1010.

TURCOTTE, Daniel et Jocelyn LINDSAY. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes*. Deuxième édition. Gaëtan Morin Éditeur.

WEBER, Max (1919). *Le savant et le politique*. *Les classiques des sciences sociales* [En ligne], consulté le 27 novembre 2012, URL : [http://classiques.ugac.ca/classiques/Weber/weber\\_max.html](http://classiques.ugac.ca/classiques/Weber/weber_max.html).

# ANNEXES

## LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

### DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

#### *Grille d'entrevue*

##### **Nous aimerions mieux connaître vos implications passées...**

1. Avant les évènements du printemps et de l'été 2012 (la crise étudiante) étiez-vous engagé (e) dans des associations (étudiantes, organisme communautaire) ou étiez-vous impliqué (e) dans des causes à caractère social ou culturel?

##### **Nous voudrions connaître la façon dont vous avez vécu les événements du printemps...**

2. Pouvez-vous brièvement nous expliquer de quelle manière vous avez participé au mouvement étudiant, ainsi que les raisons qui vous ont poussé (e) à vous impliquer?
3. Pourriez-vous nous parler brièvement de votre expérience de la répression policière ayant eu lieu dans le cadre des manifestations étudiantes du printemps et de l'été 2012 (en précisant les événements survenus, le lieu, la date, etc.)?

##### **Nous allons maintenant parler des effets que la répression a pu avoir sur vous...**

4. Est-ce que vous avez subi de la violence physique ou verbale au cours des manifestations auxquelles vous avez participé?

-Avez-vous subi des blessures?

-Avez-vous subi une agression de la part d'un policier ou été insulté par un policier?

-Avez-vous été menotté ou avez-vous subi une situation d'inconfort physique?

-Avez-vous été « gazé »?

-Avez-vous été bousculé ou avez-vous reçu des projectiles?

5. Avez-vous reçu des amendes, des contraventions? Si oui, comment cela vous a-t-il affecté (e)?

-Quel était le montant?

-Avez-vous la capacité de payer ce montant?

6. Qu'avez-vous ressenti suite à la répression que vous avez vécue ou dont vous avez été témoin?

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

-Quelles émotions ou quels sentiments avez-vous éprouvés?-Avez-vous eu l'impression que vos droits n'ont pas été respectés? Si oui, lesquels?

7. Est-ce que votre participation aux manifestations a été source de conflit avec votre entourage, et si oui quelle place y tenait la répression policière?

-Parmi votre entourage en général (amis, parents ou collègues de classe), y a-t-il d'autres personnes qui ont participé aux manifestations étudiantes?

-De manière générale, quelle était l'attitude de votre entourage (famille et amis) par rapport au fait de manifester?

### **Nous voudrions mieux connaître l'impact qu'a eu la répression policière sur votre désir de manifester...**

8. Est-ce que la répression a affecté votre participation aux manifestations (êtes-vous retourné [e] manifester après avoir subi ou été témoin de la répression?) Si oui pourquoi et sinon pourquoi?

9. De plus manière plus générale, est-ce que la répression a affecté votre niveau d'engagement et votre manière de participer au mouvement étudiant?

10. Selon vous, quel a été l'effet de la répression sur le mouvement étudiant (sa base militante, ses adversaires, revendications, ses enjeux, le niveau de mobilisation, les tactiques militantes, capacité d'action, etc.)?

### **Nous aimerions maintenant en savoir plus sur votre vision des institutions politiques suite aux actes de répression...**

11. Diriez-vous que la répression policière a changé votre vision de la police, si oui en quoi?

-Avez-vous confiance en la police? Pourquoi?

12. Diriez-vous que la répression policière a changé votre vision de la démocratie, si oui en quoi?

-Selon vous les principes démocratiques ont-ils été respectés? Pourquoi?

13. Diriez-vous que la répression policière a affecté votre vision de l'État québécois (gouvernement, parlement, etc.)?

## **LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS**

### **DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »**

-Faites-vous confiance au gouvernement? Pourquoi?

14. Diriez-vous que la répression policière a affecté votre vision du système judiciaire, si oui en quoi?

-Faites-vous confiance au système juridique? Pourquoi?

15. Plus largement, est-ce que votre participation au mouvement étudiant a modifié l'intérêt que vous portiez à la politique et aux enjeux sociaux?

-Vous renseignez-vous plus sur la politique qu'avant?

-Cela vous a-t-il motivé à aller voter ou à vous impliquer dans un parti aux dernières élections?

-Vous sentez-vous plus touché par les problèmes sociaux présents au Québec ou à l'international?

### **Pour finir, de façon plus générale...**

16. Selon vous, quel a été l'impact le plus important de la répression policière sur l'ensemble du mouvement et de la population?

17. Quel a été l'impact la répression policière qui vous a touché le plus personnellement?

# LES EFFETS DE LA RÉPRESSION POLICIÈRE VISANT LES MANIFESTANTS

## DANS LE CONTEXTE DU « PRINTEMPS ÉRABLE »

Numéro de l'entrevue : \_\_\_\_\_

### Profil du répondant

#### Étape 1

Choisissez un surnom fictif qui servira à vous identifier dans notre étude :

Surnom : \_\_\_\_\_

#### Étape 2

Sexe : **H**    -----    **F**

Âge : \_\_\_\_\_

Occupation principale : \_\_\_\_\_

Situation conjugale : \_\_\_\_\_

Habitez-vous chez vos parents? : **Oui** — **Non**

— **Autre** : \_\_\_\_\_

Avez-vous des enfants? : **Oui** — **Non**

— **Autre** : \_\_\_\_\_

Si oui, est-ce qu'un ou plusieurs d'entre eux va au Cégep ou à l'université? :

**Oui** — **Non** — **Autre** : \_\_\_\_\_

#### Étape 3

Faites part du surnom choisi à votre intervieweur

L'entrevue peut maintenant commencer.

Merci encore pour votre participation à notre étude!